



Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrageois

I.I

**Diagnostic
prospectif**

dont état initial de l'environnement

Pièce I du dossier de SCoT



 **Scota**



Sommaire

Le présent diagnostic prospectif est composé ainsi :

1.1.0 Partie transversale.

- Cette partie constitue une présentation générale, transversale et synthétique du diagnostic, et peut être utilisée seule, les autres cahiers ci-après représentant un complément détaillé et thématique des questions abordées ici.
- En outre, cette partie est établie dans une logique prospective afin de mieux mettre en évidence, avec un point de vue dynamique, les enjeux et potentiels territoriaux, les appuis à la réflexion pour la construction du projet. En particulier, sa partie 3 et sa conclusion générale s'inscrivent dans cet exercice prospectif mené dans la démarche du SCoT.
- Enfin, cette partie fait le bilan du SCoT de 2012 pour l'identification des enjeux d'adaptation de la stratégie en vue de la présente révision.

1.1.1 Le cahier 1, qui comprend les compléments du diagnostic transversal sur les thématiques relatives à la démographie, à l'habitat, à l'économie, aux transports, aux équipements et services et au paysage.

- Pour l'analyse de la consommation d'espace, se référer au chapitre 1.2 du présent rapport de présentation.

1.1.2 Le cahier 2, qui correspond à l'état initial de l'environnement, intégrant à la fois un document de synthèse et des fiches techniques annexes.

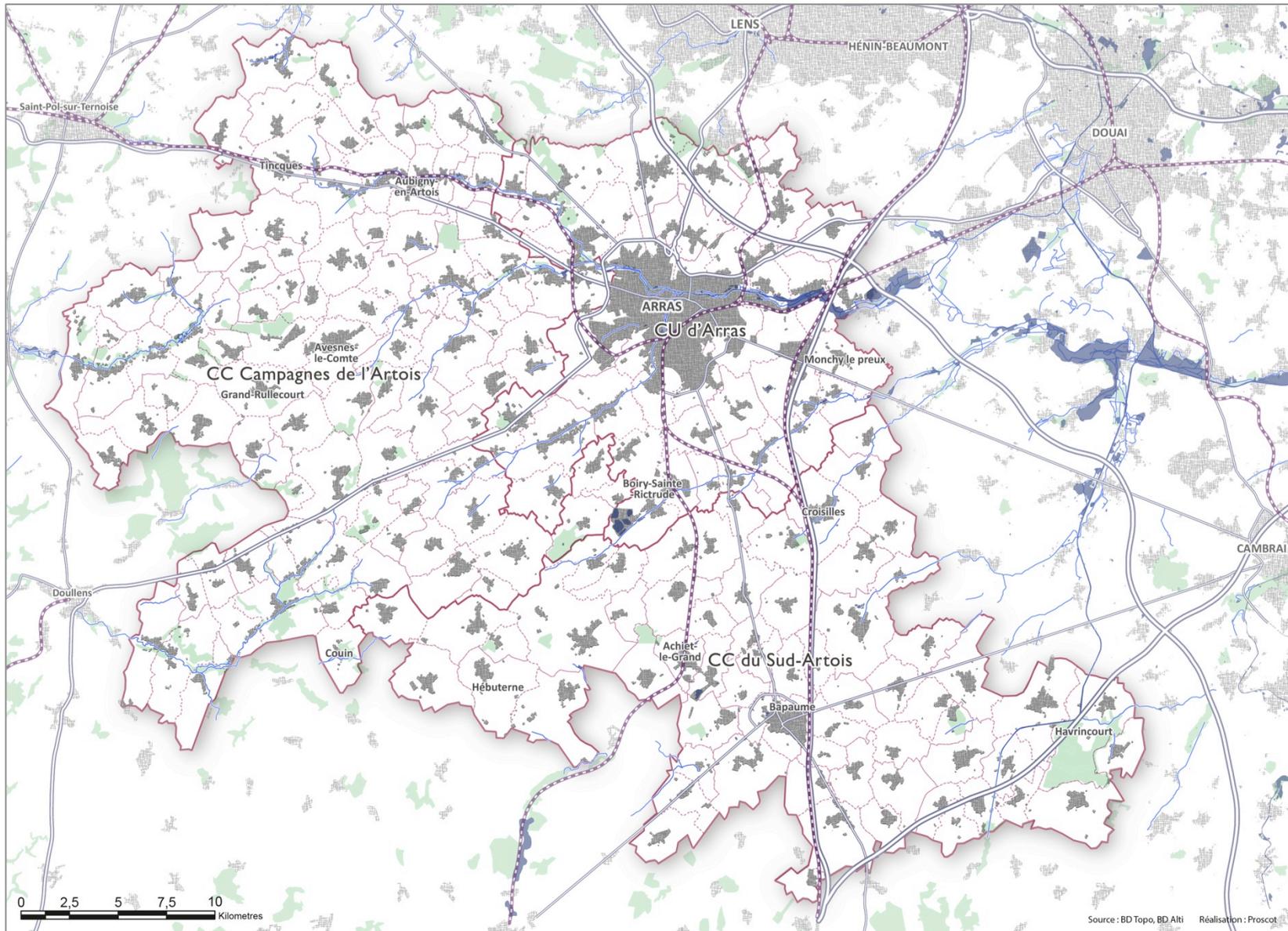


Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrageois

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

I.1.0 - PARTIE TRANSVERSALE

Le territoire du SCoT de l'Arrageois



Rédaction

Rôle	Nom
Auteurs principaux	Nicolaye Lamy
Auteurs secondaires	Didier Delzor, Marion Chevallier
Contrôle qualité	Philippe Plantagenest

Version du document

- V1 : juin 2016
- V2 : mai 2017
- V3 : septembre 2018
- V4 : juin 2019

Préambule

En 2016, le territoire du SCoT de l'Arrageois (Scota) comprenait 205 communes organisées en 5 intercommunalités :

- Communauté Urbaine d'Arras (39 communes)
- Communauté de Communes de l'Atrébatie (27 communes)
- Communauté de Communes de La Porte des vallées (31 communes)
- Communauté de Communes du Sud-Artois (58 communes)
- Communauté de Communes des Deux Sources (50 communes).

Depuis le 1er janvier 2017, le Scota se compose de 3 EPCI et une commune supplémentaire, Roeux, ayant intégré la CUA. Le nouveau découpage est ainsi le suivant :

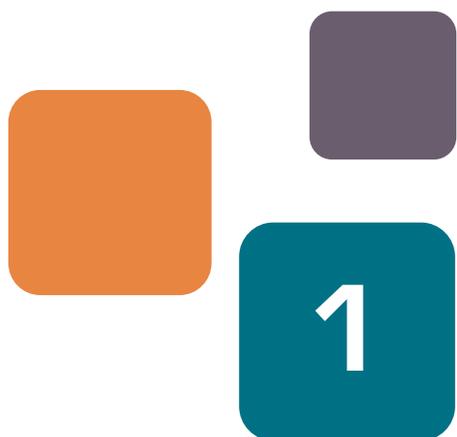
- Communauté Urbaine d'Arras (46 communes)
- Communauté de Communes du Sud-Artois (64 communes)
- Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (96 communes)

Le présent document constitue le diagnostic et l'état initial de l'environnement du SCoT de l'Arrageois, tel que définit par le Code de l'urbanisme. Il se compose :

- **D'une partie transversale** visant à mettre en lumière la trajectoire du territoire de l'Arrageois et traçant les perspectives et points d'appuis pour la poursuite de la révision :
 - elle analyse, synthétise et confronte les différents enjeux du Scota ;
 - elle identifie, dans une logique prospective, les potentiels et éventuels leviers de développement.
 Cette partie transversale peut, le cas échéant, constituer un document de synthèse, indépendant du diagnostic complet comprenant ses compléments thématiques (cf. ci-après).
- **De compléments thématiques** dont certains éléments sont repris dans la partie transversale et portant sur :
 - *Complément thématique - cahier n° 1*
 - 1 – la démographie
 - 2 – l'habitat
 - 3 – l'économie
 - 4 – les transports
 - 5 – les équipements et services
 - 6 – le paysage
 - *Complément thématique - cahier n° 2 (état initial de l'environnement)*
 - 1 – biodiversité et fonctionnalité environnementale
 - 2 – capacités de développement et préservation durable des ressources
 - 3 – risques naturels et technologiques
 - 4 – conclusion
 - 5 – fiches annexes de l'état initial de l'environnement

Sommaire

1- INTRODUCTION	P.5		
2- PARTIE 1			
A PARTIR DE 1999 : QUELLE EST LA TRAJECTOIRE DE DEVELOPPEMENT DU Scota DANS L'ENSEMBLE REGIONAL	P.10		
L'Arrageois s'inscrit dans le croissant vertueux des dynamiques démographiques de la Grande Région	P.11		
Un territoire qui suit ses propres dynamiques sur l'immobilier ?	P.13		
Un territoire en capacité d'accueillir	P.14		
Une économie arrageoise moins spécifique que par le passé	P.15		
Une résistance du tissu économique arrageois malgré des forces externes contraires	P.16		
Une agriculture en adaptation aux marchés	P.17		
Une agriculture en adaptation aux consommateurs	P.18		
Conclusion	P.18		
3- PARTIE 2			
COMMENT CETTE TRAJECTOIRE SE TRADUIT-ELLE A L'INTERIEUR DU Scota	P.20		
Des hausses démographiques dans tous les secteurs du Scota, mais à des rythmes différents	P.21		
Une dynamique démographique bénéficiant aux territoires ruraux	P.22		
Le cycle de vieillissement comme facteur explicatif des trajectoires de développement ?	P.23		
Des trajectoires de développement économique divergentes ?	P.24		
Des trajectoires de développement économiques complémentaires ?	P.25		
Une irrigation économique bénéficiant à tous...	P.27		
... et qui s'appuie sur la CUA, moteur économique du Scota	P.28		
Une dynamique de logements inégale	P.29		
Une offre en grands logements dominante dans tous les espaces du Scota	P.30		
Le prix de l'immobilier : éléments d'attractivité ?	P.31		
Un tourisme pluriel, expression d'un territoire pluriel	P.32		
Un maillage d'équipements équilibré et relativement dense	P.33		
Un espace environnemental commun pour des cadres de vie pluriels et des ressources partagées	P.34		
Conclusion	P.38		
4- PARTIE 3			
UN CHAMP TERRITORIAL EN PLEINE EVOLUTION ET CREATEUR D'OPPORTUNITES ?		P.40	
Le Scota : un pôle majeur de l'armature de la Grande Région !		P.41	
Une Grande Région aux multiples facettes économiques		P.42	
Une agriculture diverse qui offre des opportunités de développement économique		P.43	
Une surface agricole utile qui résiste aux pressions urbaines		P.44	
Une scission paysagère qui inscrit le Scota dans et en limite de grands ensembles paysagers des Hauts-de-France		P.47	
Conclusion		P.48	
5- CONCLUSION GENERALE		P.50	
6- BILAN DU SCOT DE 2012: POUR L'IDENTIFICATION DES ENJEUX D'ADAPTATION DE LA STRATEGIE EN VUE DE LA REVISION		P.67	
7- ANNEXE : L'ACTUALISATION DES PRINCIPALES DONNÉES DU DIAGNOSTIC		P.82	



Introduction

La genèse du présent diagnostic

L'analyse du fonctionnement global du Pays d'Artois au travers de ses composantes sociales, économiques et environnementales, de 2013

Lors de l'exercice mené en 2013 portant sur l'analyse* du fonctionnement global du Pays d'Artois (dont le périmètre incluait celui du Scotia et de la Communauté de Communes d'Osartis-Marquion), les conclusions ont mis l'accent sur l'existence de dynamiques socio-économiques et environnementales intenses entre les différentes collectivités composant ce territoire.

Cette observation amenait à identifier des modes de fonctionnement imbriqués, représentatifs d'une réalité territoriale spécifique et traduisant l'attachement des populations et acteurs économiques à l'Arrageois.

Dans ce sens, il avait été aussi constaté que les différences de trajectoires de développement des EPCI du Pays ne constituaient pas des lignes de fracturation, bien au contraire, elles révélaient des points communs et complémentaires forts.

Ainsi, la diversité relevant du fonctionnement territorial des intercommunalités entre-elles renforçait les bases de coopérations stratégiques et de mises en réseau sur des thématiques variées : gestion de l'habitat, de la trame économique, touristique ou bien encore environnementale. Toutes transfigurant les spécificités des collectivités locales, qui, adjointes entre-elles étaient en capacité d'organiser l'irrigation du développement dans l'espace Sud de l'ancienne région Nord-Pas de Calais. Espace situé aux seuils du bassin francilien et des espaces conurbés du Bassin Minier et de la Métropole lilloise.

* basée essentiellement sur les données statistiques de 2009 – données homogènes les plus récentes à cette date.

En 2016 un nouveau périmètre : Le SCoT de l'Arrageois

La mise en révision du SCoT initial de la Région d'Arras étendu aux EPCI du Sud Artois, des 2 Sources et de l'Atrébatie a été engagée par le Scotia en 2016. Ce nouveau périmètre correspondant à celui du Pays d'Artois sans inclure la Communauté de Communes Osartis-Marquion définit à cette date le territoire du SCoT de l'Arrageois. Il a impliqué une première mise à jour de l'analyse territoriale de 2013.

Pour autant, ce premier changement de périmètre n'a pas remis en cause les enseignements fondamentaux issus de l'analyse de 2013. En effet, le SCoT de l'Arrageois est amené à répondre à des enjeux similaires de positionnement à une échelle élargie portant sur un triptyque : structuration des activités économiques et des projets – mise en valeur du cadre de vie spécifique au territoire – organisation cohérente de l'espace et des politiques d'aménagement.

De nouveaux faits, réflexions et potentiels

Toutefois, quelques années plus tard, en 2016, si ce triptyque est toujours vrai, le positionnement et le fonctionnement du territoire sont en revanche à tester à la lumière de faits économiques, institutionnels et programmatiques complexes et récents. Parmi ces faits, nous retrouvons en particulier :

- Les effets de court et moyen termes des crises économiques intervenues entre 2008 et 2012 ;
- La concrétisation d'infrastructures de transports d'échelle internationale, Canal Seine-Nord-Europe, ou régionale, Réseau Express Grand Lille ;
- La fusion des régions Nord-Pas de Calais et Picardie ;
- La constitution du Pôle métropolitain Artois-Douaisis.

Au regard de ces nouveaux éléments, le SCoT de l'Arrageois sera amené à porter sa réflexion autour de ses potentiels et besoins pour soutenir une nouvelle échelle de rayonnement, inédite, porteuse d'opportunités.

Dans ce but et dans une logique prospective permettant de mieux mettre en avant une lecture dynamique des enjeux d'équilibre du territoire sur le long terme, le

présent document vise à mesurer l'influence de ces faits dont les interdépendances sont extrêmement fortes. Il s'articule en 3 parties :

- Ainsi, dans une première partie, il sera question de retracer la trajectoire de développement du Scota dans le cadre de son environnement régional pour y détecter d'éventuelles signes de résilience ou de résistance dans un contexte économique tendu :
 - De 1999 à 2012, quelle est la trajectoire du Scota dans son ensemble régional ?
- Dans un second temps, la trajectoire de développement du Scota sera analysée au regard des tendances observées au sein de ses intercommunalités, ce, afin d'y observer d'éventuelles complémentarités en capacité de répondre aux besoins de ses populations, entreprises et autres porteurs de projets :
 - Comment cette trajectoire se traduit-elle à l'intérieur du Scota ?
- Enfin, une troisième partie viendra explorer différentes facettes offertes et cultivées par le Scota questionnant son potentiel d'attractivité et son originalité au sein d'un espace régional et euro-régional en plein mouvement :
 - Un champ territorial en pleine évolution et créateur d'opportunités ?

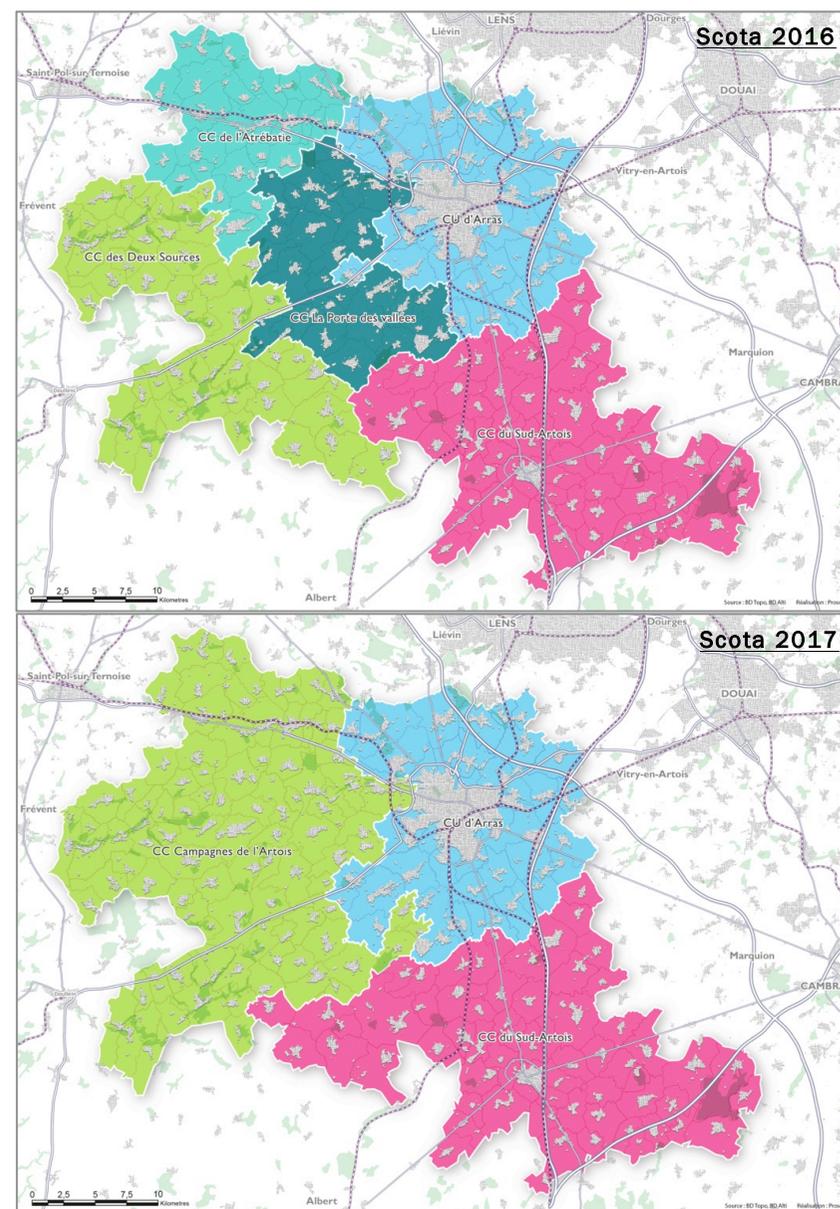
La conclusion est éclairée par une démarche prospective qui a servi d'appui à l'identification par les élus de 6 axes prioritaires de réflexions. Elle met aussi en avant des premières questions d'aménagement sous-tendues par ces 6 axes qui constituent des points d'appuis pour la poursuite de la révision du SCoT.

En 2017, une évolution à la marge du périmètre du SCoT de l'Arrageois amenant à une actualisation adaptée du diagnostic transversal.

Au 1^{er} janvier 2017, le territoire du SCoT de l'Arrageois :

- a été étendu à la commune de Roeux, consécutivement à l'adhésion de cette commune au Scota ;
- a fait l'objet d'une recomposition administrative de ses EPCI amenant les 5 intercommunalités qui existaient en 2016 (CUA, Portes des Vallées, Sud Artois, 2 Sources et Atrébatie) à se réorganiser en 3 Communautés de

Communes et d'Agglomération : la CUA, la CC du Sud Artois et la CC des Campagnes de l'Artois.



Si ces nouvelles données périmétrales et institutionnelles nécessitent naturellement d'être prises en compte, elles modifient cependant peu le contexte pour le projet de révision du SCoT de l'Arrageois et sont sans conséquence sur les tendances observées et le fond de l'analyse territoriale de 2016, la commune de Roeux ayant un poids relatif au sein du Scota.

Le présent diagnostic transversal, qui relate la trajectoire de développement du Scota, procède ainsi à l'actualisation du diagnostic de 2016 à la lumière de ces nouvelles données.

Volontairement, il est organisé pour permettre une lecture des indicateurs d'analyse du territoire tant à l'échelle des EPCI de 2016 que des EPCI de 2017 intégrant la commune de Roeux. Cette organisation s'inscrit en effet dans le double objectif :

- de mieux accompagner l'élaboration des PLUi en cours dans le territoire et qui s'appuient selon les secteurs sur le périmètre d'EPCI 2016 ou d'EPCI 2017. Cela permet ainsi de préserver une base de connaissance commune pour l'ensemble des territoires.
- de conserver la maille d'analyse plus fine permise par les périmètres des EPCI 2016 qui couvrent des espaces moins étendus que ceux des EPCI 2017. En effet, l'analyse transversale s'attache à mettre en évidence des spécificités locales constituant des appuis ou des enjeux pour faire jouer les complémentarités des secteurs du Scota ; éléments essentiels de la pluralité des tonalités du territoire qui définit son identité mais aussi les bases pour un projet cohérent et équilibré.

En outre, l'actualisation de la présente analyse transversale est conçue de manière à faciliter la lecture du document et la mise en évidence des changements issus de cette mise à jour :

- **Le fond de l'analyse** s'appuyant sur le découpage administratif de 2016 n'a pas été modifié. Il a été en effet vérifié que l'extension du périmètre à la commune de Roeux n'impliquait pas de changement notable sur l'analyse des tendances lourdes ni les conclusions en découlant.
- **Les cartographies** comportant des données spatialisées ont été ajustées au nouveau périmètre 2017, et complétées, le cas échéant, sur la commune de Roeux par les éléments pertinents pour l'analyse (exemple données sur les labels des productions agricoles, l'offre touristique, la trame verte et bleue, des indicateurs d'échelle communale...).

- **Les données clefs** exprimées sous formes de tableaux ou, de graphiques le cas échéant, sont doublées de façon à permettre une lecture selon les découpages 2016 et 2017 **tout en mettant en évidence par un commentaire spécifique les éléments à retenir induit par ce changement de découpage.**

En effet, il s'agit ainsi de faire en sorte que l'actualisation apporte une plus value au document en donnant un sens aux données analysées selon le nouveau découpage dans un contexte où le poids relatif de la commune de Roeux dans le Scota n'implique pas de modifications sur les tendances lourdes d'évolution du territoire.

On notera que certains graphiques, tableaux ou cartographies utilisent les acronymes suivants :

- NPDC, désigne l'ancienne région « Nord-Pas-de-Calais »
- Picardie, désigne l'ancienne région « Picardie »
- NPDC et Picardie, correspond à la nouvelle Grande Région « Hauts de France »

- **Précision méthodologique sur l'actualisation du diagnostic transversale et des compléments thématiques du cahier 1.**

L'actualisation explicitée ci-avant concerne uniquement la partie transversale du diagnostic qui est le document de référence pour l'analyse territoriale et l'identification des enjeux du Scota au regard des tendances à l'œuvre et des perspectives.

Toutefois, afin d'assurer la cohérence avec la partie transversale, les compléments thématiques relatifs à la démographie, l'habitat, l'économie et aux équipements, un tableau d'introduction réactualise les données de 1999-2007-2012 (2014 pour les équipements) à l'échelle du SCoT et des EPCI de 2017. Etablie sous forme de tableaux, cette réactualisation permet en outre de synthétiser les grands indicateurs socio économiques du territoire.

Enfin, après les avoir testées, les données Insee millésimées 2008-2013 n'ont pas permis de dégager des signaux suffisamment pertinents pour les utiliser dans le cadre de l'actualisation du diagnostic.

Comme l'explique les paragraphes qui suivent, il convenait de conserver l'utilisation des millésimes 2007-2012 et antérieurs afin de préserver la continuité des analyses avec les travaux de diagnostics antérieurs qui permet d'assurer la

bonne compréhension du fonctionnement du territoire grâce à un traitement cohérent des données entre périodes intercensitaires.

La comparaison des données issues des millésimes 2007-2012 et 2008-2013 de l'INSEE révèle des évolutions partielles, qui ne modifient pas la tonalité des grandes tendances découlant du diagnostic réalisé.

- Les données brutes de 2012 et 2013 restent semblables.
- Les variations changent quant à elles légèrement, en particulier pour l'emploi dont la baisse identifiée entre 2008 et 2013 est plus forte qu'entre 2007 et 2012.

Les chiffres du dernier recensement disponible par l'INSEE traduisent un effet « crise » post 2008 plus accentué que ne le relatent les données 2007-2012. Pour autant, les différences de modes de calcul de l'INSEE rendent impossible l'agrégation des données 2007, 2008, 2012 et 2013 et ne permettent donc pas de tirer des conclusions fiables sur les évolutions 2007 et 2013:

« Certains concepts ou définitions ont évolué dans le temps. Ainsi, des nomenclatures, la géographie et les variables spécifiques à chaque recensement, n'ont pas toujours le même contenu. »

« En 2008 et 2013, les données basées sur des enquêtes annuelles de recensement utilisent un autre principe de pondération, selon que la commune est recensée exhaustivement tous les cinq ans (communes de moins de 10 000 habitants) ou par sondage toutes les années (communes de 10 000 habitants et plus). » (Source : INSEE).

Aussi, dans un souci de cohérence global et de fiabilité de traitement statistique, le diagnostic conserve les données du recensement 2007-2012. Ces données permettent de faire la continuité avec l'année 1999 en évitant une « rupture » potentiellement trop forte dans les évolutions 1999-2008-2013 qui troublerait la compréhension et d'une certaine manière la justesse du sens des évolutions observées.

Population	Valeurs brutes	Variation absolue	Variation moyenne annuelle
2007-2012	167 700 (en 2012)	2 629	0,32%
2008-2013	167 908 (en 2013)	1 868	0,22%

Emplois	Valeurs brutes	Variation absolue	Variation moyenne annuelle
2007-2012	71 885 (en 2012)	-313	-0,09%
2008-2013	71 711 (en 2013)	-965	-0,27%

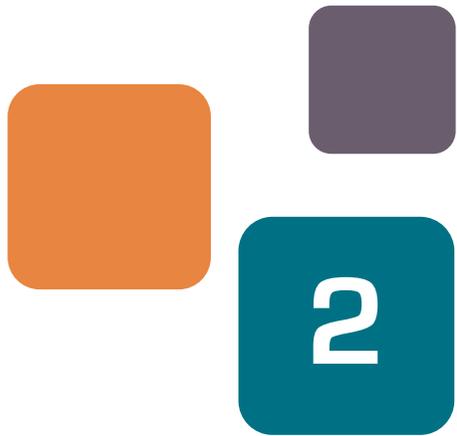
Logements	Valeurs brutes	Variation absolue	Variation moyenne annuelle
2007-2012	76 639 (en 2012)	4 310	1,25%
2008-2013	77 434 (en 2013)	4 616	1,15%

• L'actualisation des compléments thématiques du cahier 2 (état initial de l'environnement).

Le cahier 2 du présent document constitue l'état initial de l'environnement du SCoT. Il a fait l'objet d'une actualisation pour intégrer le nouveau périmètre du SCoT en 2017 (c'est à dire incluant la commune de Roeux), mais aussi pour tenir compte d'autres plans et programmes récemment réalisés ou modifiés avec lesquels le SCoT s'articule (PPR, PGRI...).

L'actualisation des principales données du diagnostic au regard des dernières statistiques INSEE disponibles.

En fin de la présente partie transversale, une annexe actualise les données principales concernant la démographie, l'habitat et l'économie au regard des données INSEE les plus récentes disponibles à la date de réalisation du présent document (2010-2015). Cette analyse confirme les enseignements du diagnostic et la pertinence des choix faits pour le projet du territoire.



Partie 1

A partir de 1999 : quelle est la trajectoire du Scota dans l'ensemble régional ?

L'arrageois s'inscrit dans le croissant vertueux des dynamiques démographiques de la Grande Région

Une des constantes de long terme du Scota est de gagner de la population, dans une région qui elle-même s'inscrit dans une progression de long terme.

Ces gains de populations alimentent les capacités du territoire du Scota à constituer et affermir les bases tangibles d'une zone d'emploi et d'un bassin de vie. Egalement, ils assurent un renouvellement intéressant des populations d'un point de vue qualitatif par un roulement continu des actifs et des étudiants, notamment, et contribuent aussi au maintien d'une mixité générationnelle donnant de multiples dimensions aux façons de vivre l'Arrageois.

Par ailleurs, si la hausse continue de la population renforce le poids du Scota dans son environnement régional (le Scota compte 166 273 habitants en 2012), elle implique aussi de nouvelles charges continues pour fournir à ces populations des services, des équipements et des emplois ; éléments essentiels de l'attractivité territoriale.

En chiffre, le Scota enregistre une hausse de 5 063 habitants entre 1999 et 2007 (+ 633 habitants par an). Sur la période suivante allant de 2007 à 2012, la progression est plus ténue : + 2 589 habitants (+ 588 habitants par an).

La question « est-ce que cette inflexion détermine les prémises d'un signal faible de ralentissement de la croissance ? » est hâtive. En effet, l'intervalle temporel 2007-2012 se greffe à la fois sur :

- une période de successions de crises économiques, financières et de dettes souveraines, violentes ayant des effets sur les volontés et facultés de mobilités des populations,
- mais aussi sur une progression continue du rythme de vieillissement de la population.

Le Scota fait état d'une augmentation démographique soutenue comparativement aux tendances régionales, avec respectivement :

- + 4,8 % contre + 2 % entre 1999 et 2012 ;
- + 1,6 % contre + 0,9 % entre 2007 et 2012.

Ces dynamiques démographiques arrageoises ne découlent pas d'un effet de rattrapage à l'égard des évolutions régionales, mais bien d'un phénomène auto-entretenu qui lui est propre.

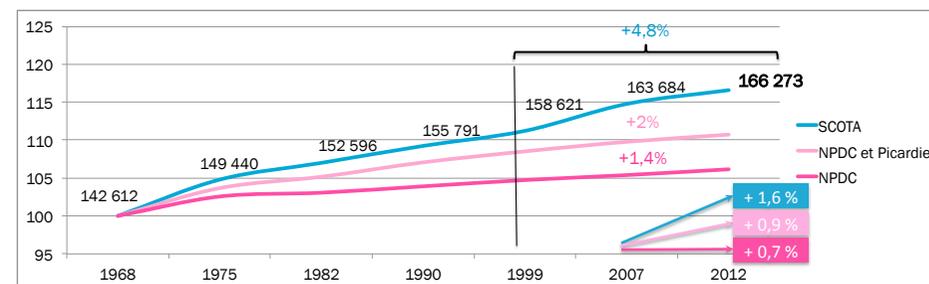
Cette poussée démographique est historiquement portée par un solde naturel positif, ce, à l'image de l'ancienne région Nord-Pas de Calais. Ainsi, entre 2007 et 2012, la différence entre les naissances et les décès affiche une hausse de 3 214 résidents. Dès lors, le taux d'évolution de la population dû au solde naturel est de 0,39 %/an. Le fait que le territoire soit un bassin d'emploi fournissant une diversité d'emplois à ses actifs, mais qu'il soit également en capacité de proposer des services résidentiels de gammes variées, de proximité et métropolitaines, contribue au maintien d'une population relativement jeune en âge de procréer.

Néanmoins, le solde migratoire qui mesure la différence entre les sorties et les entrées, enregistre une baisse de l'ordre de 625 résidents, soit un taux d'évolution de - 0,08%/an entre 2007-2012. Pour l'ex Nord-Pas de Calais ce taux est de - 0,36%/an, tandis que pour les Hauts-de-France, il ressort à - 0,31 %/an.

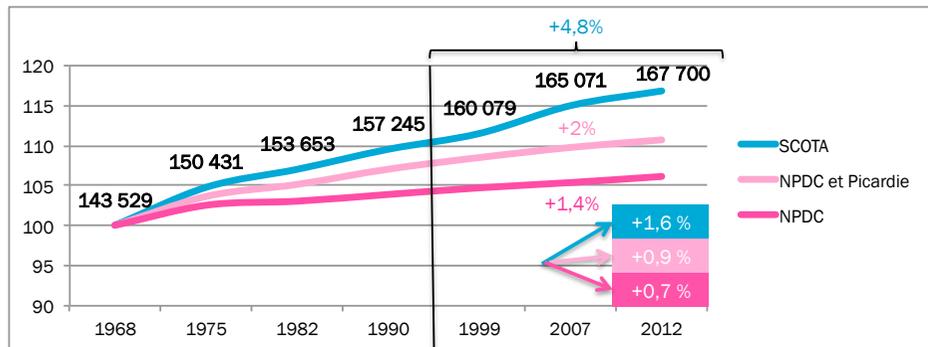
Comparativement à la période de recensement précédente de 1999-2007, les composantes de la démographie du Scota restent assez similaires. Le taux de croissance dû au solde naturel pointe à + 0,37 %/an, alors que le taux d'évolution dû au solde migratoire était stable : + 0,03 %an.

Evolution démographique depuis 1968 et variation relative entre 1999-2012 et 2007-2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU, base 100 en 1968.



À l'échelle du nouveau périmètre du Scota en 2017, cette évolution démographique se traduit de la manière suivante :



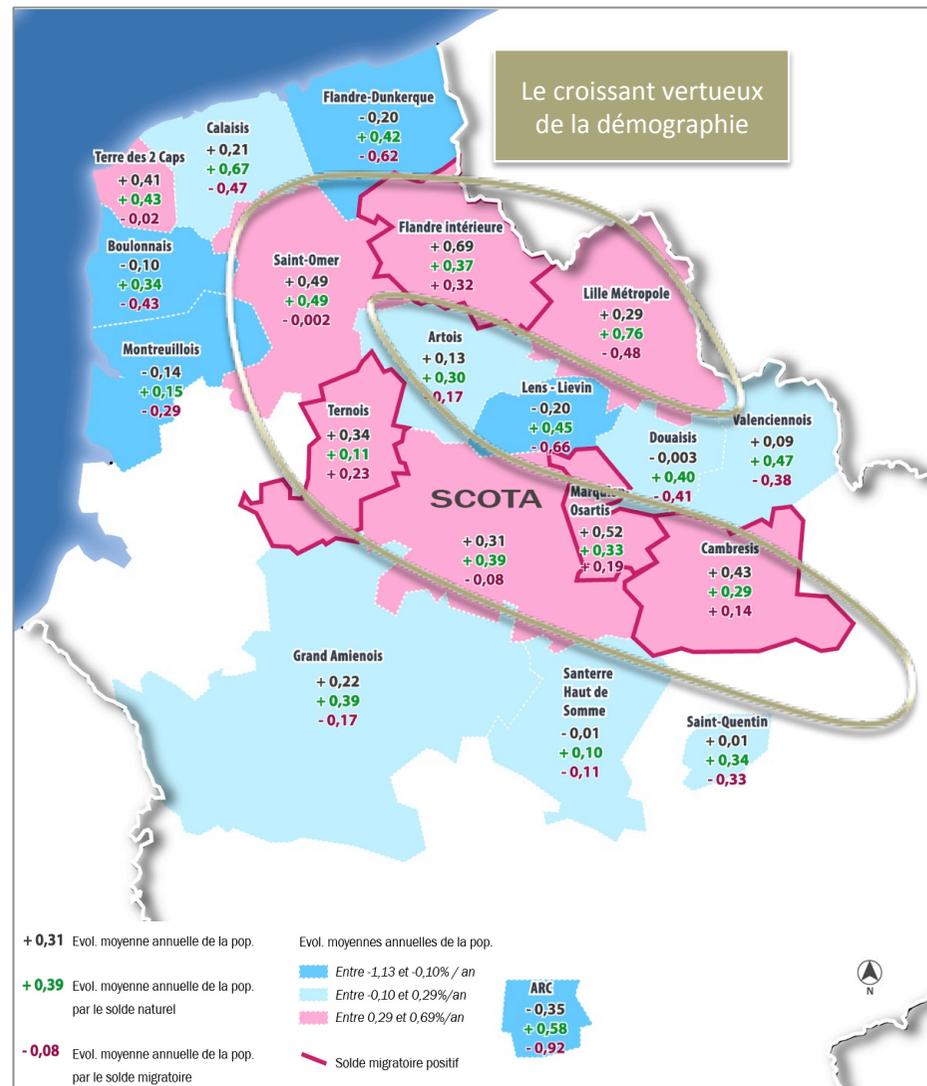
On s'aperçoit que l'intégration de la commune de Roeux dans le nouveau périmètre du Scota ne remet pas en cause ces tendances. Avec cette nouvelle commune, le territoire renforce davantage son poids démographique et compte 167 700 habitants en 2012 (+1 427 habitants).

A la vue des évolutions des principaux SCoT plus ou moins limitrophes à celui du Scota, ce dernier fait partie des territoires dont le taux de croissance de la population est au moins égal à 0,3 %/an.

Ainsi, est-il inséré au cœur d'un « croissant vertueux de la démographie » particulièrement vigoureux allant de Lille Métropole au Cambrésis et qui passe par l'Audomarois et le Ternois.

Evolution moyenne annuelle de la population des SCoT entre 2007-2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU



Un territoire qui suit ses propres dynamiques sur l'immobilier ?

En 2013, le territoire du Scota comptabilise 700 logements commencés. Un an plus tôt, il en affichait 520. Cette reprise qui s'annonce traduit-elle un renouveau de l'attractivité territoriale ou bien est-ce un épiphénomène ? Que la réponse soit tournée vers l'une ou l'autre assertion démontre que le territoire poursuit une trajectoire qui tend à « s'autonomiser » par rapport aux évolutions régionales.

En effet, si entre 2004 et 2009, les mises en construction des logements suivaient des tendances plutôt similaires entre le Scota et les échelles régionales, anciennes et nouvelles, à partir de 2009, elles se dissocient nettement.

D'ailleurs, le rebond de 2013 accentue les écarts de tendances avec les référentiels régionaux dans le sens où ces derniers poursuivent leur phase de repli entamé après la légère reprise de 2011.

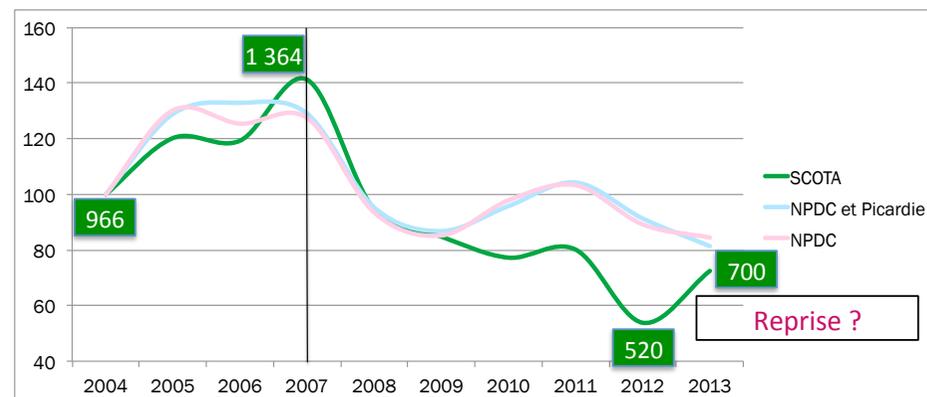
En dehors de cette observation comparative, il est à montrer que le Scota a subi le repli national avec une certaine forme de violence. En 2007, 1 364 logements commencés étaient recensés. 700 en 2013. Cette division par deux montre une réaction vive du territoire aux évolutions nationales, on la voit à la baisse, mais également à la hausse comme le montre le pic de 2007.

Cette « sur-réaction » caractérise la forte porosité du Scota aux éléments exogènes ; ce qui implique de trouver des ressorts internes pour « canaliser » les effets non désirés des chocs sociaux et économiques extérieurs.

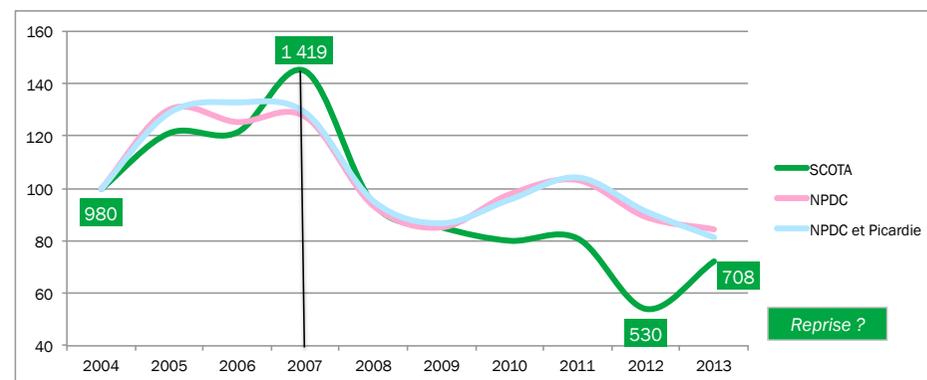


Evolution des logements commencés entre 2004-2013

Source : Sitadel 2; traitement EAU, base 100 en 2004.



- ▶ A l'échelle du nouveau périmètre du Scota en 2017, cette évolution de la production de logements se traduit de la manière suivante :



- ▶ L'arrivée de la commune de Roeux dans le territoire du SCoT ne bouleverse pas la courbe d'évolution de la production de logements où un « pic de construction » reste marqué en 2007 suivi d'un soupçon de reprise entre 2012 et 2013.

Un territoire en capacité d'accueillir

Sous l'impulsion de diverses causes : vieillissement des populations, augmentation des familles monoparentales, décohabitation des jeunes adultes et de l'arrivée de ménages venant de l'extérieur, le territoire a eu besoin de construire un certain volume de résidences principales.

De 2007 à 2012, le Scota a vu son nombre de résidences principales croître de 3 281 unités, ce qui correspond à une augmentation de 0,96 %/an, parmi les plus élevées de la région des Hauts-de-France.

En outre, le Scota comptabilise 70 018 résidences principales, représentant 92 % de son parc de logements. Ce pourcentage fait du territoire une aire de vie, moins de villégiature, en capacité de faciliter la réponse aux besoins différents de ses habitants et de leurs parcours résidentiels.

Toujours est-il qu'entre 1999 et 2012, le Scota enregistre un gain de 9 649 résidences principales, soit une progression annuelle de 742 unités. De toute évidence, le rythme a quelque peu décéléré entre 2007 et 2012 puisque la hausse annuelle est de 656 résidences principales.

La conjoncture nationale a bien sûr influé sur les capacités financières des acteurs privés à investir dans la pierre.

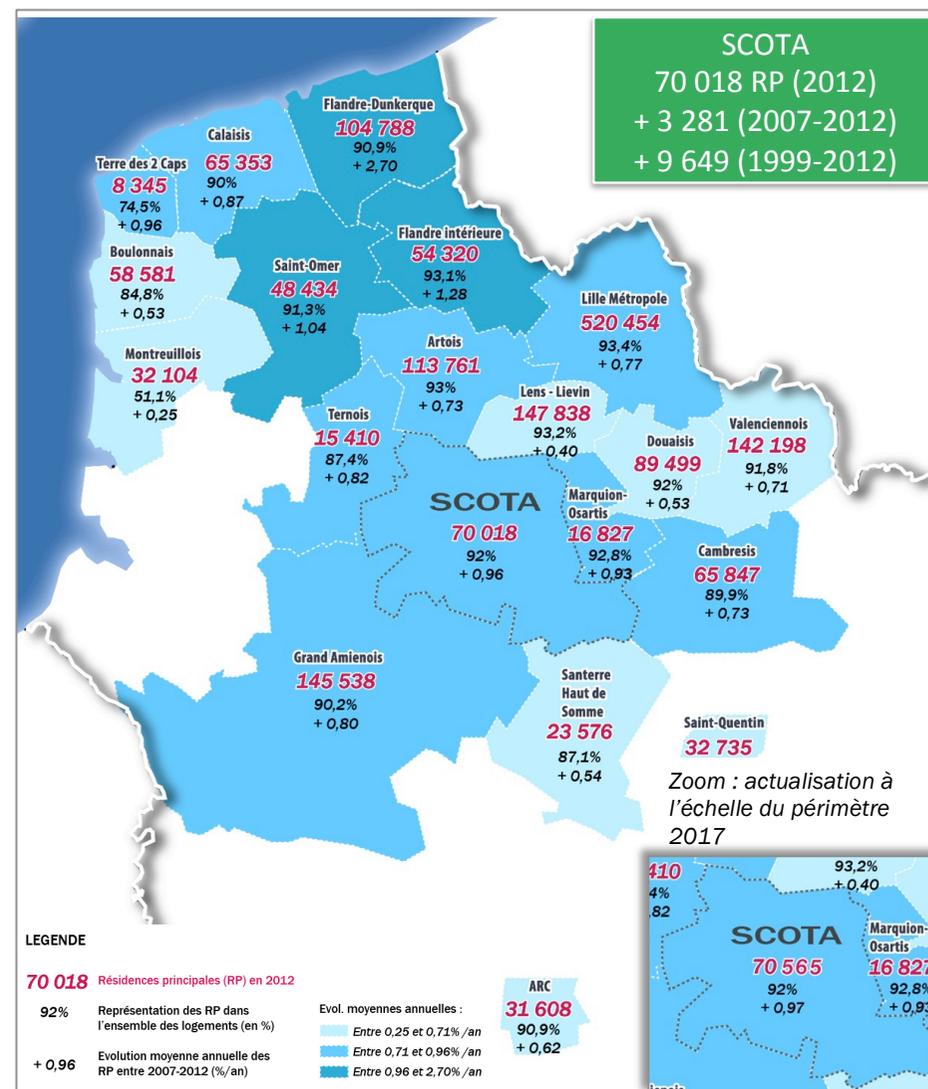
Par ailleurs, parmi les 1 027 constructions neuves réalisées entre 2007-2012 :

- près de 76 % ont répondu aux besoins liés au maintien de la population (décohabitation des ménages, renouvellement du parc...);
- alors que 24 % ont servi à loger de nouveaux ménages.

Il est cependant clair que les modes de vie et le vieillissement de la population amèneront à accentuer la demande en logement sur le périmètre du Scota. Cumulé à une croissance démographique qui devrait se poursuivre, celle des logements met en évidence l'aptitude de l'ensemble du territoire à pourvoir de manière équilibrée et cohérente à ces futurs besoins.

Nombre et évolution moyenne annuelle des résidences principales entre 2007-2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



Une économie arrageoise moins spécifique que par le passé

La fin des années 1990 marque une similitude dans le rythme d'évolution de l'économie arrageoise comparativement à celui de l'ancienne et la nouvelle région.

Avant cette période, le poids de l'industrie était plus prégnant au niveau des entités régionales. Les divergences d'évolution entre elles et l'Arrageois s'expliquent alors par une plus forte tertiarisation de cette dernière. Moins exposée à la perte de compétitivité de la marque France, l'économie arrageoise s'est développée plus rapidement.

Au tournant des années 2000, la présentialisation galopante de l'économie régionale a eu pour conséquence de faire converger les tissus économiques. Ainsi, la spécificité tertiaire arrageoise s'atténue au regard des mutations à l'œuvre dans les régions Nord-Pas de Calais ou Hauts-de-France.

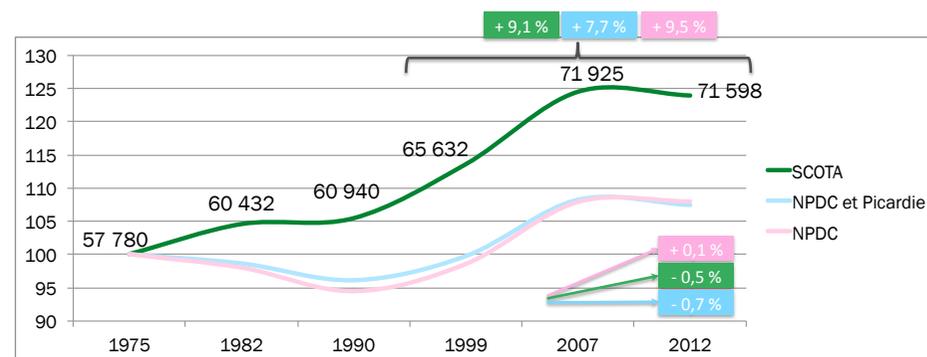
En termes d'emploi, le périmètre du Scota a gagné 6 293 sur l'intervalle 1999-2007. Soit, 787 emplois par an. Forte d'une industrie positionnée sur des marchés porteurs et reconnue pour sa qualité et ses savoir-faire : agroalimentaire, industrie électrique et électronique, etc., mais aussi de services marchands aux entreprises et aux particuliers bénéficiant d'une zone de chalandise dynamique, le tissu économique arrageois aborde les soubresauts économiques de la période 2007-2012 assis sur un socle assez robuste.

Néanmoins, durant cette période, le Scota a vu ses emplois se contracter de 327 unités, soit une légère baisse de - 0,5 %. Dans le même temps, l'ancienne région du Nord-Pas de Calais connaît une très infime hausse de l'ordre de 0,1 %. A contrario, les Hauts-de-France enregistre un repli de 0,7 %.

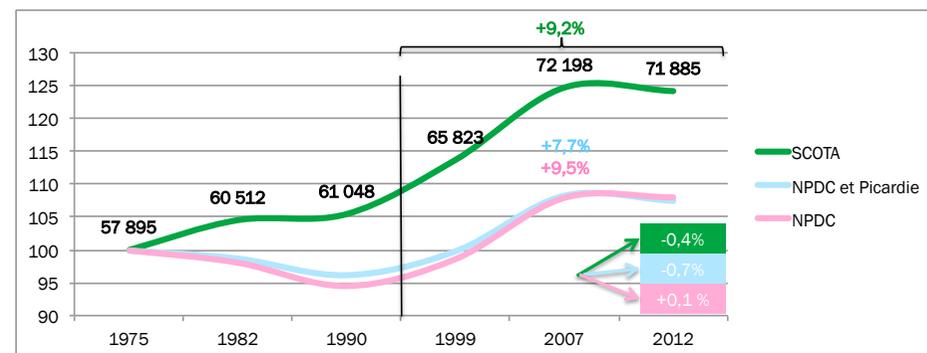
Aussi, le coup de frein subi par le tissu économique du Scota provient avant tout de la réduction des emplois non marchands faisant suite à la diminution des dotations publiques engagées dans différents corps publics : départ des personnels militaires de la Citadelle, services déconcentrés de l'Etat sur Arras...

Evolution de l'emploi depuis 1975 et variation relative entre 1999-2012 et 2007-2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU, base 100 en 1975.



- A l'échelle du nouveau périmètre du Scota en 2017, ce niveau et cette évolution de l'emploi se traduisent de la manière suivante :



- L'entrée de la commune de Roeux dans le Scota ne modifie pas les grandes tendances d'évolution de l'emploi depuis 1975. En revanche, l'évolution positive du nombre d'emplois dans cette commune « atténue » les effets du départ des militaires de l'agglomération d'Arras ; ce qui se traduit à l'échelle du Scota par un moindre retrait de l'emploi entre 2007 et 2012 (-0,4% contre -0,5% sans la commune de Roeux). Ce fait appuie l'analyse ci-après d'une certaine résistance du tissu économique arrageois en contexte de crise.

Une résistance du tissu économique arrageois malgré des forces externes contraires

Entre 2007 et 2012, le Scota affiche une certaine stabilité à la vue du contexte économique régional.

Les caractéristiques internes au Scota l'ont permises. Unités productives à capitaux nationaux ou internationaux ancrées sur le territoire, université, offre de foncier et immobilière économique variée, positionnement sur des filières d'excellence, tous ont contribué à la résistance du tissu économique arrageois lors des différents cycles sur ladite période.

Cette faculté à atténuer les chocs de ce qui est considérée comme l'une des périodes économiques les plus complexes depuis l'Entre-Deux Guerre provient de la diversité de son tissu économique, mais également d'autres facteurs essentiels au maintien d'une croissance de long terme :

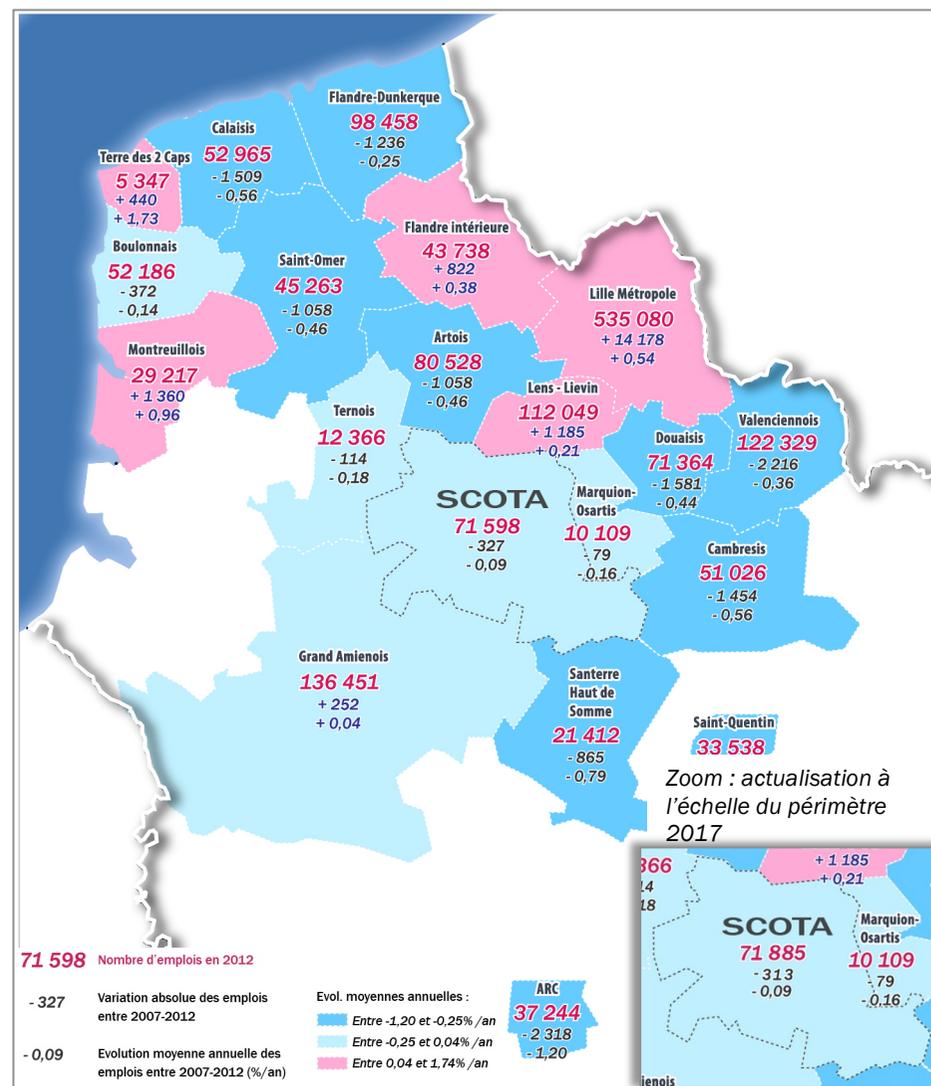
- L'université en tant que lieu de formation d'excellence et de recherche ;
- La politique économique offensive visant à mettre en place des conditions d'accueil qualitatives pour des investisseurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux ;
- Le raccordement à des lignes de communications parmi les plus utilisées d'Europe (TGV, les autoroutes A 1, A 2 et A 26...);
- Un bassin de main d'œuvre qualifié, formé et d'un volume pérenne ;
- Un positionnement géographique unique, entre Europe du Nord et Bassin Parisien, qui sont des aires de consommation et d'investissement intenses.

En d'autres termes, le Scota utilise ses spécificités internes pour pallier aux effets externes lorsque ceux-ci s'avèrent négatifs.



Nombre, évolution absolue et taux de croissance annuel moyen des emplois entre 2007-2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



Une agriculture en adaptation aux marchés

Au début des années 2010, 1 790 exploitations agricoles étaient recensées au sein du Scota. Dix ans plus tard, 23 % d'entre elles ont disparu. L'évolution à l'échelle de l'ancienne région Nord-Pas de Calais fut proche : - 25 %.

Parallèlement à cette observation, les exploitations bien que moins nombreuses deviennent plus imposantes. Cette tendance à la restructuration du modèle économique des exploitations doit permettre d'atteindre le seuil de rentabilité et viabilité économique. C'est dans ce contexte que les exploitations sont passées en moyenne de 33,6 ha à près de 77 ha entre 1988 et 2010. Cela représente une augmentation de 129 %, ce qui est nettement supérieur aux évolutions du Nord-Pas de Calais (+ 116 %) ou des Hauts-de-France (+ 94 %).

Plus finement, 54 % des exploitations du Scota sont considérées comme grandes, lorsque le département en revendique 52 %. 32 % sont de tailles moyennes et 15 % comptabilisées comme petites.

Par ailleurs, le tissu agricole est soumis à divers aléas. Que cela soit les normes, la volatilité des marchés, le tarissement des sources d'investissement, la fiscalité, tous amènent à une modification de pratiques agricoles locales.

A regarder les orientations technico-économiques du territoire, les cultures céréalières et autres grandes cultures (betteraves, endives, pommes de terre...) dominent largement le paysage agricole. Dans le même temps, l'élevage se raréfie. Le cheptel s'est contracté de 16 % entre 2000 et 2010, contre - 6,4 % pour le Nord-Pas de Calais.

En outre, le territoire abrite plusieurs expériences de structuration et de valorisation de la filière agroalimentaire. Le pôle d'excellence Agroé, Adrianor, le Comité Nord Plants de Pommes de Terre à Achicourt sont autant de levier visant à créer des richesses et à promouvoir les entreprises de la filière par une mise en synergie de la recherche publique et privée, voire la prospection de solutions financières et/ou organisationnelles.

Aussi, en matière de formation, le territoire se distingue par la présence de lycées agricoles de Tilloy-lès-Mofflaines, de l'Institut Saint Eloi de Bapaume et du lycée d'enseignement agricole de Savy-Berlette. Ces trois entités confortent la place de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire.

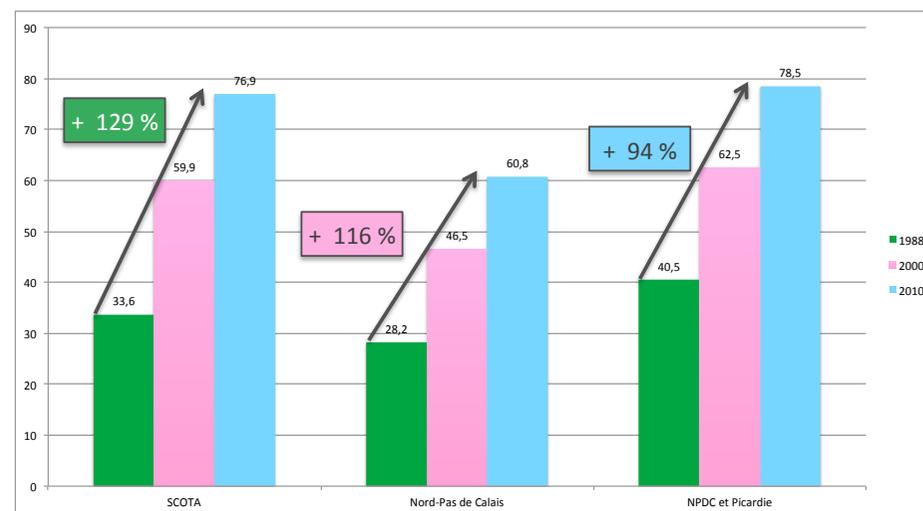
Dans l'ensemble, ces différents éléments donnent corps à ce qui est schématiquement appelé « Route de l'agroalimentaire ». Cette route, intimement amarrée à la D 939, relie Cambrai à Saint-Pol-sur-Ternoise en passant par Arras. Elle concentre une multitude d'établissements agroalimentaires comme Häagen

Dazs, Brioche Pasquier, Daunat, Les Délices des 7 Vallées, etc., qui constituent de véritables débouchés pour le tissu agricole local et régional.

De même, les matériaux pour l'éco-construction et la production locale d'énergie renouvelable, à l'image de la méthanisation, peuvent constituer des ressources financières complémentaires à l'activité principale des exploitations. Mais de tels projets doivent s'inscrire dans la mise en place systématique de partenariats à « plusieurs bandes » : pouvoirs publics – agriculteurs – énergéticiens – acteurs de la construction. La capacité d'innovation du territoire pouvant dès lors prendre un sens opérationnel au cœur de la stratégie de 3^{ème} Révolution Industrielle par la constitution de réseaux énergétiques locaux et d'une montée en puissance de l'économie circulaire.

Superficie agricole utilisée en moyenne par exploitation en ha

Source : RGA 2010 ; traitement EAU.



- L'élargissement du périmètre du Scota à la commune de Roeux en 2017 n'implique pas de changement à la surface moyenne des exploitations agricoles.

Une agriculture en adaptation aux consom'acteurs

Les consommateurs de produits agricoles et alimentaires sont de plus en plus acteurs de leurs consommations. La traduction de ce comportement se décline dans le choix de l'identité locale, de la proximité et de la qualité/traçabilité.

D'ailleurs, des démarches de qualité fleurissent sur le territoire du Scota, témoignant d'une double volonté de se démarquer et de créer de la valeur ajoutée au travers de productions remarquables. Celles-ci s'inscrivent comme des réponses aux demandes de plus en plus affirmées des consommateurs.

Ainsi, selon la DRAAF, 11 % des exploitations pratiquent et commercialisent en circuits courts : vente à la ferme, AMAP, vente au marché...Ce pourcentage s'avère toutefois plus bas qu'à l'échelle du Nord-Pas de Calais, qui affiche un taux de 19 %. De même, 16 % des exploitations locales se sont converties à l'agriculture biologique.

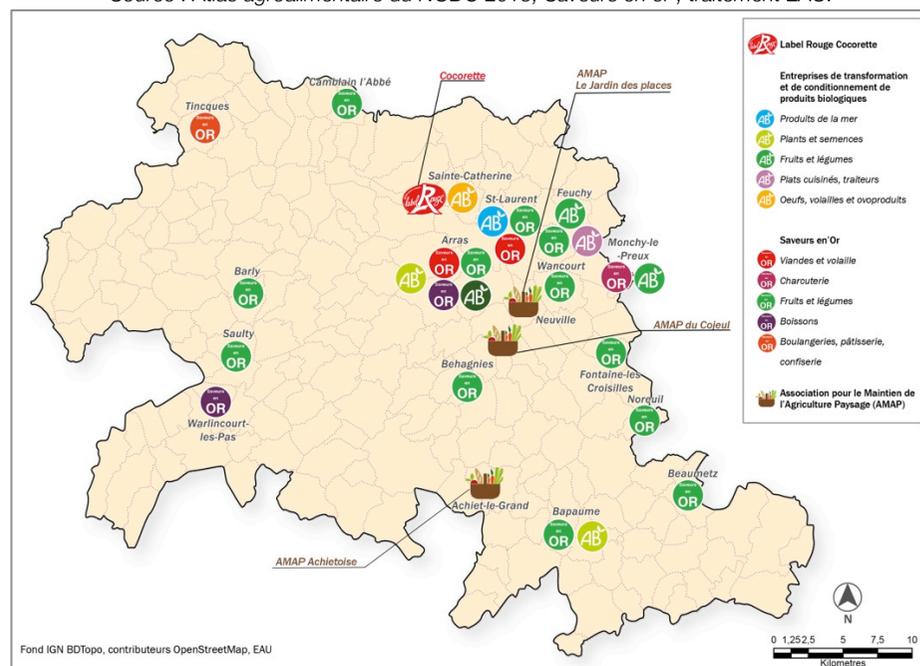
Les quelques exemples suivants témoignent de cette démarche qualitative et de valorisation des savoir-faire :

- Une production Label Rouge : Cocorette à Sainte-Catherine ;
- 7 entreprises de transformation et de conditionnement certifiées bio ;
- La marque « Saveur en Or » pour laquelle 15 entreprises du territoire en sont dépositaires ;
- 3 réseaux AMAP.

Ces différents signes de labélisation se revendiquent également comme des leviers potentiels de développement de l'activité agricole en organisant une recherche de différenciation des productions, plus orientée terroir.

Les démarches pour la reconnaissance d'une agriculture de qualité à l'échelle du Scota

Source : Atlas agroalimentaire du NODC 2015, Saveurs en or ; traitement EAU.



Conclusion

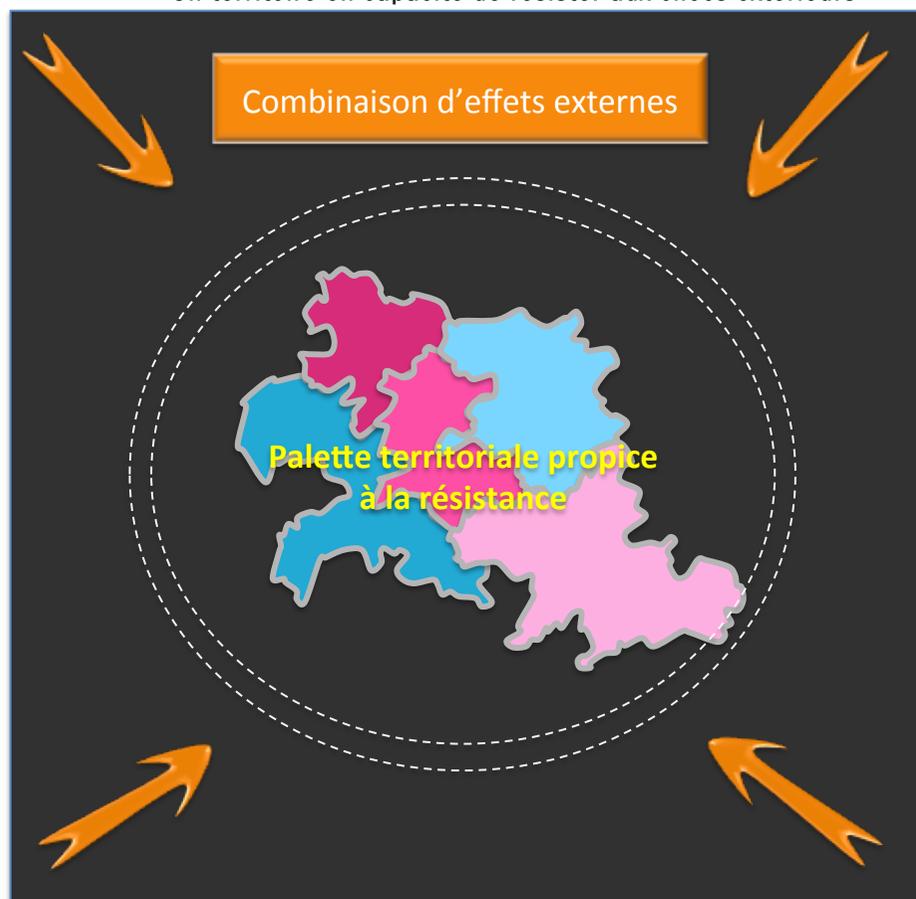
Le rythme de développement démographique, résidentiel et économique du Scota a clairement ralenti entre 2007 et 2012 comparativement à la période 1999-2007. Pour cause, le territoire, dont le tissu socio-économique est sensible aux aléas externes a subi les impacts des différentes crises à caractère économique qui se sont succédées depuis 2008.

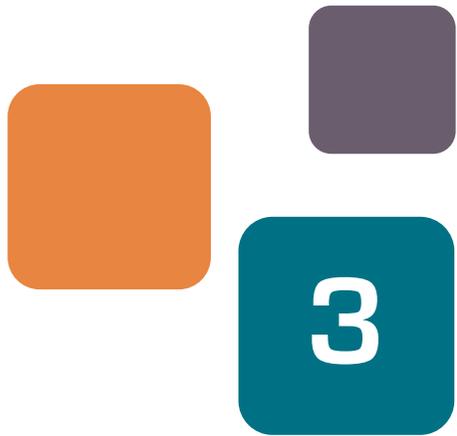
Cependant, ce ralentissement aurait pu être bien plus marqué, ce d'autant plus que les échelles régionales du Nord-Pas de Calais comme des Hauts-de-France ont été confrontées à une atténuation plus importante de leur trajectoire de développement.

Le constat montre donc une véritable capacité de résistance du Scota, portée par les qualités propres du territoire qui lissent les aléas extérieurs.

Ainsi, sa tonalité à la fois urbaine et rurale, innovante et authentique, lui a certainement permis de tirer profit des avantages donnés par ses différentes interfaces. Elles-mêmes constitutives d'une palette suffisamment large et complémentaire pour assurer les fonctions et les aspirations des ménages et des porteurs de projets

Un territoire en capacité de résister aux chocs extérieurs





Partie 2

Comment cette trajectoire se traduit-elle à l'intérieur du Scota ?

Des hausses démographiques dans tous les secteurs du Scota, mais à des rythmes différents

Globalement, la population augmente dans toutes les intercommunalités du périmètre du Scota. Notons toutefois quelques différences de croissance :

- Une hausse moins vive dans les territoires plus urbains ou périurbains de la CUA (+ 0,21 %/an) et de la CC de la Porte des Vallées (+ 0,25 %/an) ;
- Une progression plus sensible dans les territoires en frange du Scota, dont la CC de l'Atrébatie (+ 0,28 %/an), la CC des Deux Sources (+ 0,70 %/an) et la CC du Sud Artois (+ 0,61 %/an).

Si tous les EPCI du Scota sont caractérisés par une solde naturel largement excédentaire, il en va autrement pour le solde migratoire. En effet, l'attractivité des territoires ruraux se confirme par rapport à 1999. Ainsi, les CC des Deux Sources et du Sud Artois enregistrent entre 2007 et 2012 une hausse respective de 0,37 %/an et de 0,40 %/an de leur solde migratoire. Pour rappel, ses taux affichaient pour chacun d'eux des variations de l'ordre de + 0,3 %/an entre 1999 et 2007. Cependant, pour l'Atrébatie le relais migratoire s'efface (- 0,22 %/an), alors que celui-ci était positif entre 1999-2007 (+ 0,20 %/an).

Quant à la CUA, son solde migratoire se contracte de 0,24 %/an et celui de la Porte des Vallées se stabilise (- 0,01 %/an). Sur la période 1999-2007, la CUA affichait un repli de moindre ampleur : - 0,1 %/an, mais plus important pour la Porte des Vallées : - 0,1 %/an.

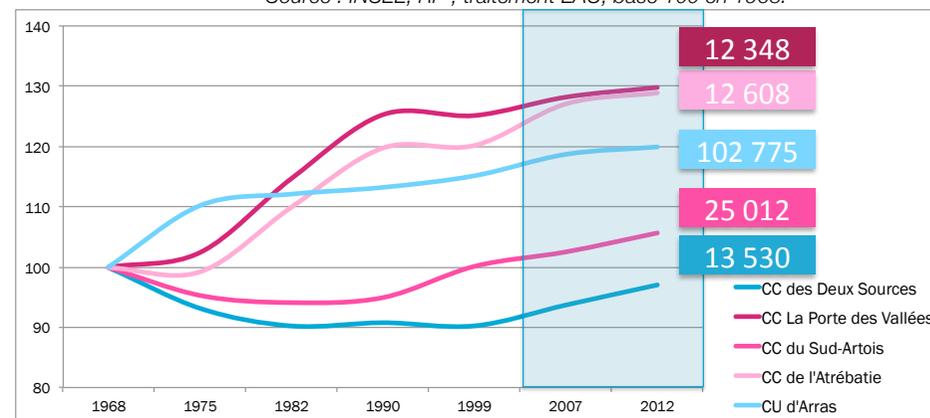
Dans les faits, cela traduit une poursuite du desserrement de la ville centre Arras au profit de son voisinage, alimentée en partie par la recherche de la part des ménages d'un cadre de vie différent et moins urbain.

Dans l'ensemble, les différences d'ambiances rurales et urbaines fournies par le territoire donnent aux ménages une véritable liberté de choix de cadres de vie ; ce qui soutient l'attractivité résidentielle de l'Arrageois. Ainsi, le solde migratoire, bien que négatif (-0,08%/an entre 2007 et 2012) n'a cessé de s'améliorer depuis plusieurs décennies (-0,28%/an entre 1982 et 1990) et a même atteint une valeur positive entre 1999 et 2007 (+0,03%/an). Mais le développement des bassins de vie du Scota ne pourra s'inscrire dans une dynamique pérenne qu'à la condition de renouer avec une attractivité affichée, traduite par un solde migratoire positif.

Aussi, la capacité de la CUA à accroître son niveau d'attractivité résidentielle sera déterminante pour l'ensemble du périmètre du Scota mais aussi à l'égard du rôle « pivot » qu'elle pourrait assumer à l'échelle de la nouvelle Grande Région.

Evolution de la population depuis 1968 et population en 2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU, base 100 en 1968.



Variation absolue et évolution en moyenne annuelle de la population entre 2007 et 2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.

Territoires	Evolution de la population		Solde naturel		Solde migratoire	
	Nombre	%/an	Nombre	%/an	Nombre	%/an
CC des Deux Sources	465	0,70%	223	0,34%	242	0,37%
CC de La Porte des Vallées	153	0,25%	160	0,26%	-7	-0,01%
CC du Sud-Artois	744	0,61%	256	0,21%	488	0,40%
CC de l'Atrébatie	178	0,28%	316	0,51%	-138	-0,22%
CU d'Arras	1 049	0,21%	2 259	0,44%	-1 210	-0,24%
SCOTA	2 589	0,31%	3 214	0,39%	-625	-0,08%
NPDC	58 160	0,14%	204 744	0,51%	-146 584	-0,36%
NPDC et Picardie	102 136	0,17%	285 508	0,48%	-183 372	-0,31%

- ▶ A l'échelle du nouveau périmètre du Scotia et des EPCI en 2017, ces évolutions démographiques se traduisent de la manière suivante :

Territoires	Population 2012	Evolution de la population		Solde naturel		Solde migratoire	
		Nombre	%/an	Nombre	%/an	Nombre	%/an
CU d'Arras	107 034	1 070	0,20%	2 331	0,44%	-1 261	-0,24%
CC Campagnes de l'Artois	33 209	732	0,45%	620	0,38%	112	0,07%
CC du Sud Artois	27 457	827	0,61%	315	0,23%	512	0,38%
SCOTA 2017	167 700	2 629	0,32%	3 266	0,39%	-637	-0,08%

- ▶ Le changement de périmètre du SCoT a peu d'impact sur les tendances démographiques de la CC du Sud-Artois qui maintient son niveau, le plus élevé des EPCI du territoire (0,61%/an). Le constat est semblable pour la CUA pour qui les chiffres restent stables. En revanche, si les tendances des anciens EPCI ne transparaissent pas dans la CC Campagnes de l'Artois, c'est bien parce qu'il s'agit d'un changement d'échelle synthétisant plusieurs bassins de vie aux évolutions contrastées entre 2007 et 2012 : solde migratoire négatif pour l'Atrébatie, attrait de nouveaux habitants pour les Deux Sources, etc.

Une dynamique démographique bénéficiant aux territoires ruraux

Plusieurs mouvements démographiques sont à l'œuvre au sein du Scotia, chacun étant la conséquence de faits générateurs internes ou externes au territoire.

Quoi qu'il en soit, l'emploi tend à se concentrer dans les centres urbains pendant que les populations, notamment actives, les quittent pour des espaces plus périphériques.

Dans le même temps, les espaces ruraux bénéficient du report de populations venant des franges externes au territoire, soutenant ainsi leur développement.

Ainsi, le desserrement d'Arras vers les espaces ruraux du Scotia se poursuit pour pénétrer toujours un peu plus dans les espaces des autres EPCI.

En outre, le desserrement d'Amiens remonte en direction de la CC du Sud Artois et des Deux Sources, créant une ligne de pression qui au cours des dernières années a eu tendance à s'accroître. La partie Sud du Scotia constitue ainsi une aire de contact avec les influences de l'ancienne Picardie.

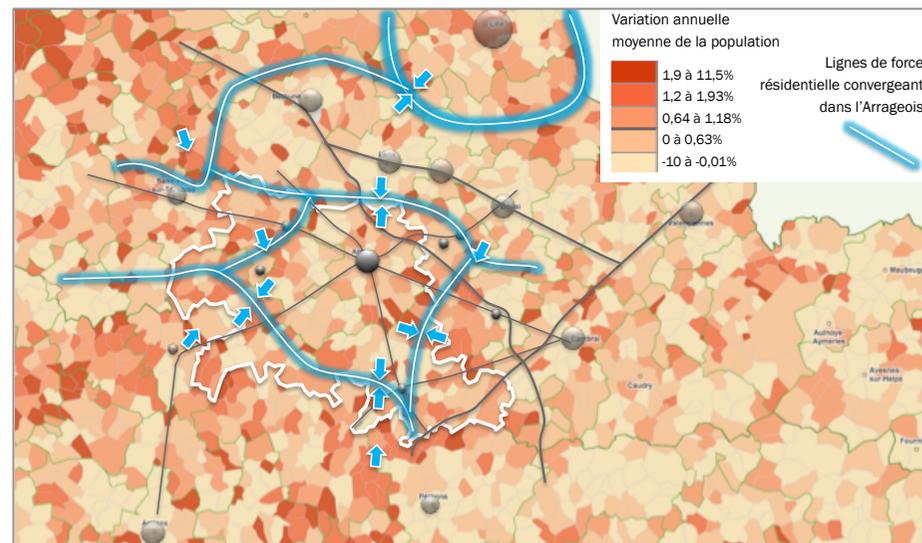
Enfin, les échanges croisés de populations avec les territoires voisins du Pas-de-Calais (Ternois, Osartis-Marquion, Bassin Minier...) et du Nord (Douaisis...) touchent la CC de l'Atrébatie, du Sud Artois et l'Est de la CUA.

En somme, la multiplicité des échanges interterritoriaux montrent au moins deux réalités :

- Le Scotia est un lieu de rencontre de flux majeurs de la région des Hauts-de-France en tant qu'espace de contact direct entre les deux anciennes régions. Aussi, il trouve dans la N 25, la D 929 et l'A1 les supports à ces liens privilégiés avec la Picardie ;
- La périurbanisation depuis Arras, mais aussi depuis Amiens, bien que de moindre mesure, tend à modifier les perceptions et les rapports à la ruralité. En effet, cette ruralité détenant une offre croissante d'équipements et services est porteuse de nouvelles fonctionnalités urbaines jouant un rôle à l'égard des pôles de centralité du territoire.

Evolution spatiale de la démographie entre 2007 et 2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



Le cycle de vieillissement comme facteur explicatif des trajectoires de développement ?

Le vieillissement gagne en force autour de la ville-centre d'Arras, tandis qu'un rajeunissement transparait autour des pôles ruraux d'emplois et de services : Aubigny-en-Artois, Avesnes-le-Comte, Pas-en-Artois, Bapaume...

Cette situation s'explique pour partie par la présence d'un foncier à vocation résidentielle plus abordable, mais également à la présence d'équipements de proximité en nombre suffisant pour créer les conditions premières et nécessaires à cadre de vie agréable.

De manière générale, les situations contrastées dans le Scota appellent à diverses réflexions portant sur les équilibres au sein du territoire et de son organisation :

- La répartition des actifs au sein de la zone d'emploi d'Arras et la diffusion à l'œuvre de l'emploi permise par la montée en puissance de bassins de vie tel que Bapaume, Avesnes-le-Comte, Aubigny-en-Artois ;
- Des besoins en logements, de services et de transports à destination d'un public toujours plus large, composé d'actifs, de retraités, de ménages avec enfants, etc., au sein de communes plus ou moins structurées pour accueillir cette diversité et garantir un certain équilibre territorial.

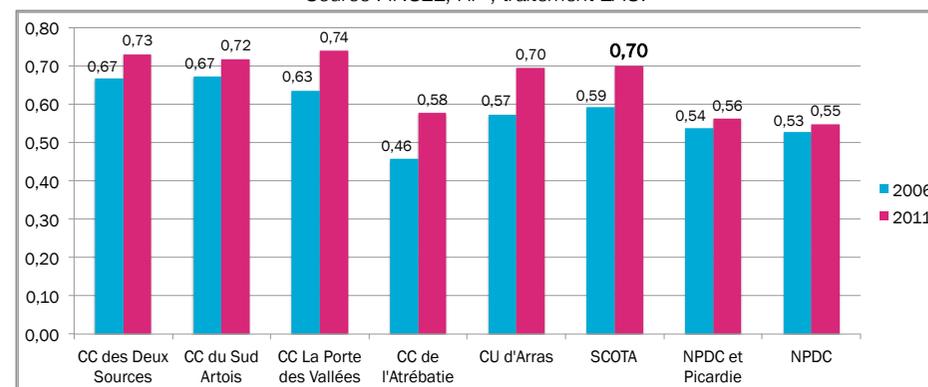
Cela étant, le vieillissement observé à l'échelle du Scota, pose aussi, et de manière pressante, la question du renouvellement des populations. Celle-ci interpelle directement le maintien des savoir-faire et la capacité à assurer un flux d'actifs nécessaire au bon fonctionnement du marché du travail local.

Preuve en est, l'indice de vieillissement, qui mesure la part des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans ressort sur le Scota à 0,70 point en 2011 contre 0,59 point en 2006. Or, il n'est que de 0,56 point pour les Hauts-de-France et de 0,55 point pour l'ancienne région Nord-Pas de Calais en 2011.

Au demeurant, seule la CC de l'Atrébatie possède un indice vieillissement inférieur à celui du Scota puisqu'il est de 0,58 point en 2011. La montée en puissance du tissu économique atrébate est l'un des facteurs explicatifs de ce taux relativement bas. Celui de la CUA est similaire au territoire, porté par la présence d'étudiants et d'une offre de logement plus variée que celle observée dans les espaces ruraux.

Indice de vieillissement entre 2006 et 2011

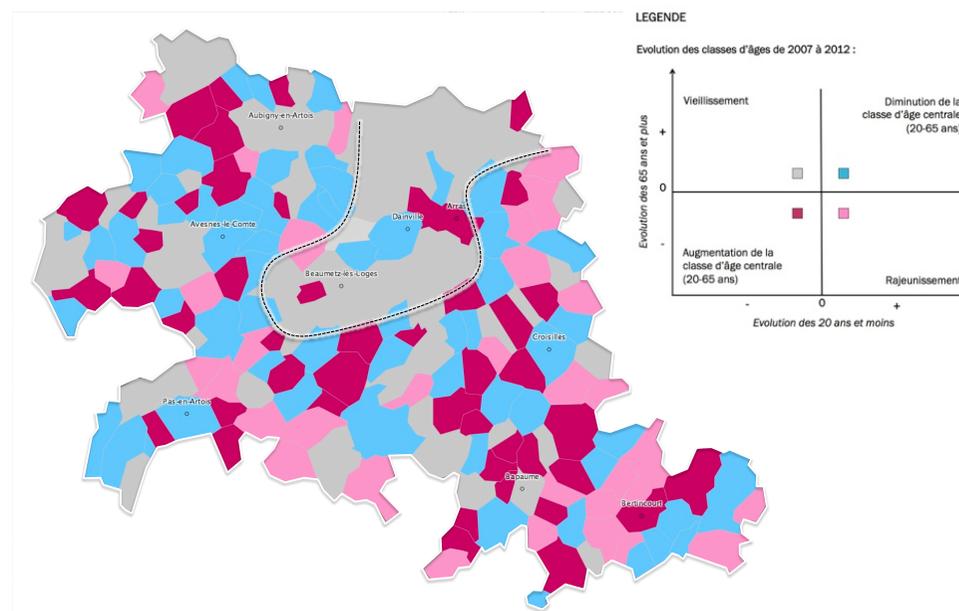
Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



- L'élargissement du périmètre du Scota à la commune de Roeux en 2017 n'implique pas de changement à l'indice de vieillissement.

Spatialisation du cycle de vieillissement du Scota entre 2007 et 2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



Des trajectoires de développement économique divergentes ?

Les trajectoires économiques entre 1975 et 2012 exprimées en nombre d'emplois sont différentes entre les EPCI du Scota :

- La CUA, l'Atrébatie et le Sud Artois connaissent des progressions plus ou moins sensibles, respectivement : + 13 625, + 1 395 et + 645 ;
- La Porte des Vallées et les Deux Sources enregistrent des diminutions, de l'ordre de - 252 et - 1 594 emplois.

Les positionnements historiques de chaque espace du territoire ont mis en exergue des capacités plus ou moins fortes à contrebalancer la déprise des secteurs agricoles et industriels à l'œuvre entre la fin des années 1970 et 1990.

Ceci est particulièrement le cas pour la CUA, historiquement orientée vers les secteurs des services marchands et non marchands.

D'autres ont profité de leur accessibilité par des voies de communications routières rapides et structurantes, à l'image du Sud Artois en lien direct avec l'A 1.

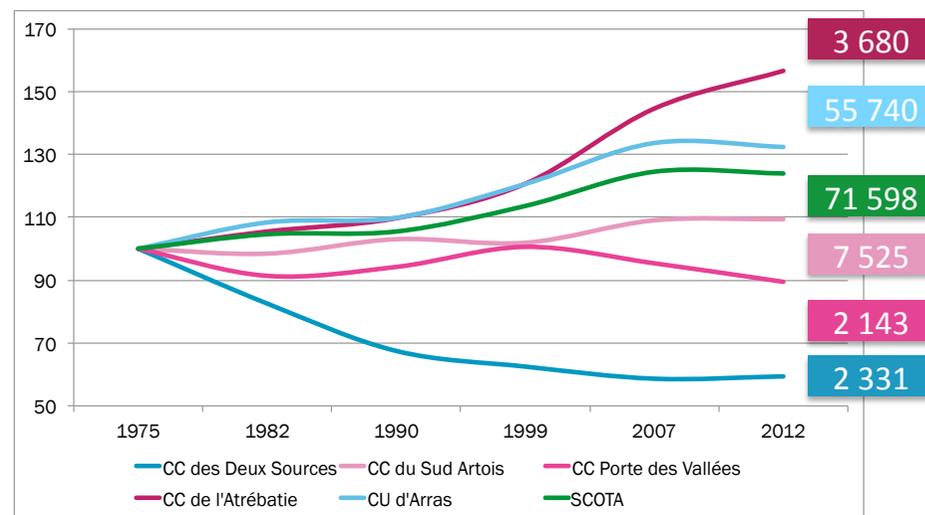
Enfin, certains se sont positionnés sur une politique économique de niche, dont les effets ont été saisissants dans les années 2000 comme c'est le cas de l'Atrébatie.

Cela étant, la reconversion du tissu économique s'avère plus délicate, voire non achevée dans les Deux Sources et dans la Porte des Vallées. Le secteur de la construction très présent est très sensible aux à-coups conjoncturels et l'économie présentielle n'a pas encore donné sa pleine mesure.

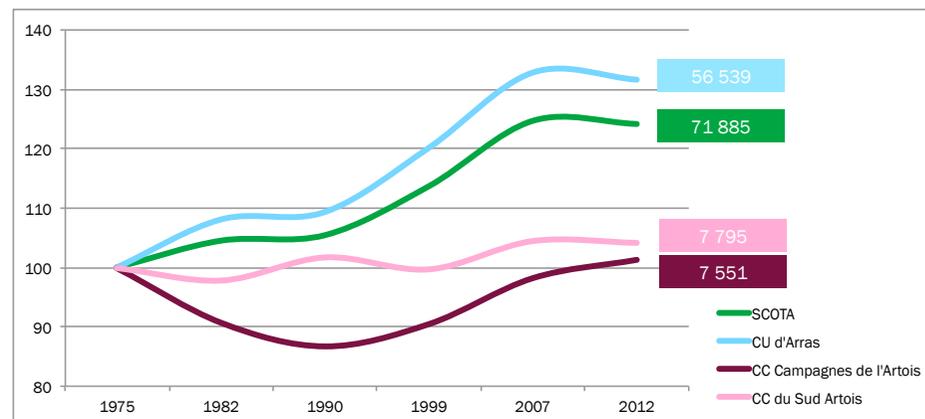


Evolution de l'emploi par EPCI depuis 1975 et niveau d'emploi en 2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



- A l'échelle du nouveau périmètre du Scota et des EPCI en 2017, ces évolutions de l'emploi se traduisent de la manière suivante :



- La CC des Campagnes de l'Artois affiche deux périodes distinctes : un repli de l'emploi entre 1975 et 1990 suivi d'une franche reprise économique jusqu'en 2012. Cette évolution découle du dynamisme de l'ancienne CC de l'Atrébatie qui tend en effet à « lisser » les contrastes internes et à « gommer » la baisse tendancielle des emplois dans les anciennes CC des Portes des Vallées et des Deux Sources.

Des trajectoires de développement économiques complémentaires ?

Entre 2007 et 2012, l'emploi baisse dans la CUA, - 0,2 %/an, mais également dans la Porte des Vallées, - 1,3 %/an. L'administration publique (et défense) et l'éducation / formation ont largement contribué à ces baisses. En effet, ces 2 fonctions ont concerné près de 60% des emplois détruits dans la CUA et près d'un tiers des emplois détruits dans la Porte des Vallées.

Dans les autres EPCI, l'emploi progresse entre 2007 et 2012. De l'ordre de 1,6 %/an dans l'Atrébatie, plus forte hausse du Scota, suivi des Deux Sources : + 0,3 %/an et du Sud Artois : + 0,1 %/an.

In fine, la complémentarité entre les tissus économiques des EPCI du Scota a permis de mieux résister au contexte de crise, pour n'afficher qu'une contraction de 327 emplois au global. Dont, une large partie imputable à l'administration publique (et défense) et à l'éducation / formation.

D'ailleurs, chaque EPCI a vu ses effectifs grossir sur des fonctions spécifiques, donnant de la profondeur au tissu économique du Scota. Ainsi, elles affichent des hausses notables sur les fonctions suivantes :

- La CC des Deux Sources : + 124 emplois sur le BTP et + 87 emplois dans les services de proximité, en lien avec l'évolution de sa population ;
- La CC du Sud Artois : + 172 emplois dans la santé, action sociale et + 102 dans l'entretien, réparation ;
- La CC de la Porte des Vallées : + 24 emplois dans les services de proximité et + 22 emplois dans la fabrication ;
- La CC de l'Atrébatie : + 120 emplois dans la fabrication et + 60 dans les prestations intellectuelles ;
- La CUA : + 529 emplois dans la santé, action sociale et + 285 dans les prestations intellectuelles.

Les territoires affichent ainsi des progressions sur des fonctions à fort potentiel de création de valeur ajoutée à l'image des prestations intellectuelles, mais également sur des fonctions en lien aussi bien avec la sphère productive, comme la fabrication, que présente, à l'instar des services de proximité.

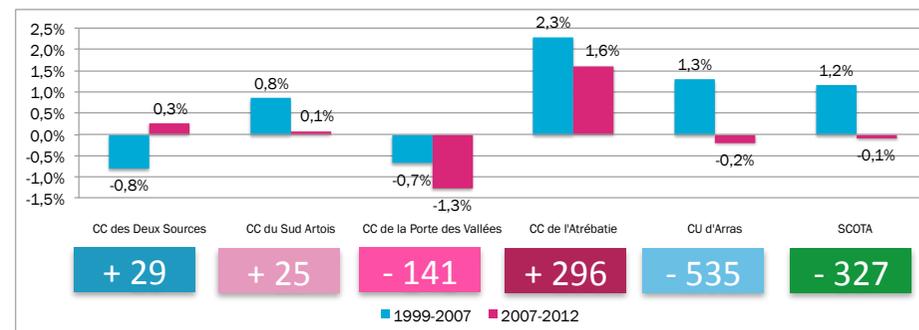
L'analyse fonctionnelle de l'emploi propose des regroupements des professions dans le but de faire apparaître de grandes fonctions transversales aux secteurs d'activités. 15 fonctions sont ainsi définies.

Les activités non présentes ou productives produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

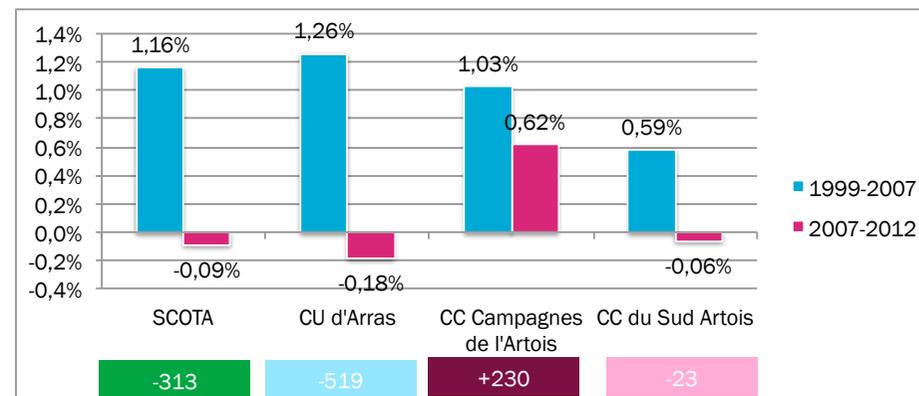
Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Evolution en moyenne annuelle de l'emploi entre 1999-2007 et 2007-2012, et variation absolue de l'emploi entre 2007-2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



- A l'échelle du nouveau périmètre du Scota et des EPCI en 2017, ces évolutions de l'emploi se traduisent de la manière suivante :



- Le changement de périmètre est sans conséquences sur les tendances globales de l'emploi, les données révélant essentiellement l'effet de « compensation » du repli de l'emploi des anciennes CC des Deux Sources et de La Porte des vallées par la hausse de l'emploi de l'ancienne Atrébatie.

L'analyse des fonctions métropolitaines (services se concentrant généralement dans les grandes villes : Gestion, prestations intellectuelles ou culturelles, encadrement, conception-recherche...), permet de constater que leur diffusion gagne la quasi totalité des intercommunalités du Scota, urbaines comme rurales, à l'exception de la CC de la Porte des Vallées qui voient leurs effectifs diminuer de 40 unités.

Avec 13 387 emplois métropolitains, la CUA concentrent près de 87,5 % des effectifs du Scota en 2012. Ce poids conséquent offre une réelle lisibilité métropolitaine à l'EPCI, mais, dans le même temps, il n'interdit en rien le développement de ces types d'emplois dans les autres espaces du territoire au gré des spécificités et des dynamiques économiques locales.

Outre ce constat, la présence de ces emplois renforce l'ensemble du territoire sur quatre axes :

- **La montée en gamme de l'écosystème économique territorial.** En effet, ces fonctions offrent aux entreprises certains services qualifiés propres à participer à leur développement (conseil, expertise, droit, ressources humaines, services informatiques...). Ainsi, elles assument quelques activités pour le compte des entreprises : recherche, innovation, gestion de la productivité, organisation sociale, recrutement...

De plus, parmi les fonctions métropolitaines, certaines sont destinées à satisfaire les besoins de loisirs et de culture valorisant le territoire auprès des habitants, des touristes, qu'ils soient d'agrément ou d'affaires. La présence de ces services génère des retombées tant économiques qu'en termes d'image et d'attractivité territoriale. L'Aquarena, le Main Square, le golf, Roulez Carrosse, etc., sont autant de centralités à vocation culture-loisirs diffusant une image de marque à grande échelle ;

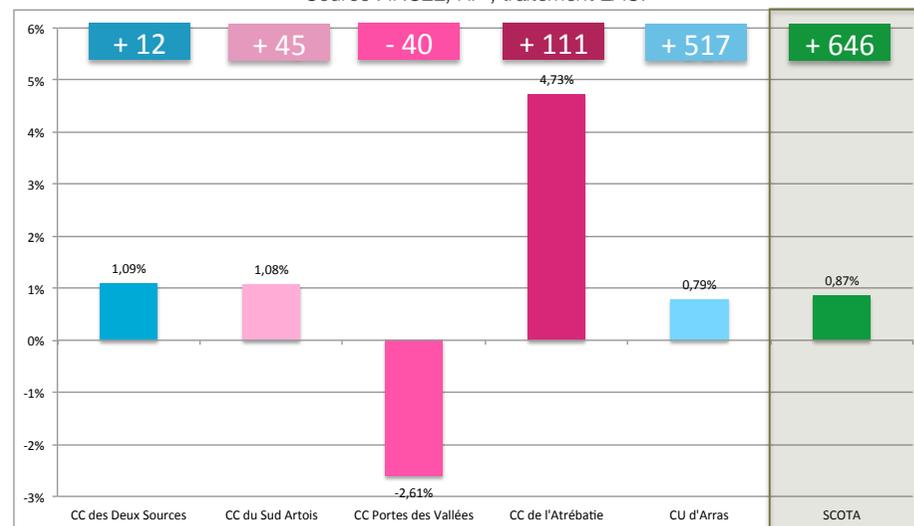
- **La résilience économique face aux aléas conjoncturels.** En effet, les emplois métropolitains n'ont pas de localisation imposée par l'activité. En outre, ils correspondent pour une part à des fonctions de services aux entreprises qu'ils accompagnent dans la gestion des cycles économiques (comptable, juriste...) ;
- **Le renforcement du rôle métropolitain de la CUA à l'échelle régionale.** A titre de comparaison, 21,4 % des emplois de la CUA sont dits métropolitains. Ce pourcentage est de 20,8 % au niveau de la Grande Région, 18,3 % pour le SCoT du Valenciennois ou encore de 18 % pour le SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin ;
- **L'accélération de la tertiarisation économique.** En effet, le développement d'emplois métropolitains génèrent indirectement des

emplois dans les services aux particuliers : restauration, loisirs et autres services aux particuliers, dont les mobilités, activités tertiaires par excellence.

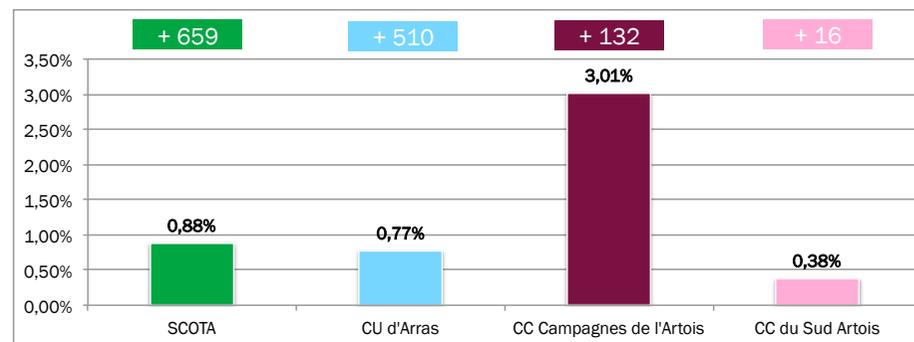
Les emplois métropolitains, plus spécifiquement localisés dans les grandes aires urbaines sont au nombre de 5 : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs.

Taux de croissance annuel moyen des emplois métropolitains et variation absolue entre 2007-2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



- A l'échelle du nouveau périmètre du Scota et des EPCI en 2017, ces évolutions de l'emploi métropolitain se traduisent de la manière suivante :



- L'ancienne CC de l'Atrébatie est le pourvoyeur essentiel de l'emploi métropolitain dans la CC des Campagnes de l'Artois (+111 emplois entre 2007 et 2012 ; +132 dans le nouveau découpage) ; ce qui est cohérent avec son écosystème économique et sa localisation à proximité de grands pôles de services tout en n'étant pas en contact direct avec eux (Arras, pôles du bassin minier...). La Porte des vallées fonctionnant étroitement avec la CUA et les 2 sources s'inscrivant dans un contexte plus rural induit une présence moins marquée d'emplois métropolitains. Quant à la CC du Sud-Artois, son contour 2017 englobant de nouvelles communes rurales amène statistiquement à atténuer la hausse de ses emplois métropolitains (+45 selon le contour 2016 ; + 16 selon le contour 2017).

Une irrigation économique bénéficiant à tous...

Arras comptabilise 32 964 emplois en 2012, ce qui en fait la principale polarité économique du Scota, devant Saint-Laurent-Blangy, 4 911 emplois, et Bapaume, 2 747 emplois.

La couronne autour de la ville d'Arras concentre quant à elle un grand nombre d'emplois localisés dans des parcs d'activités majeurs du territoire : ZI de l'Est, Artoipole, ActiParc, Parc d'activité de Dainville-Achicourt, etc.

Ailleurs, la présence de pôles d'emplois secondaires irriguent le territoire et contribuent à la structuration d'un cadre de vie polycentrique. Ainsi, identifie-t-on les pôles secondaires d'Avesnes-le-Comte, d'Aubigny-en-Artois et de Beaumetz-lès-Loges.

La combinaison entre Arras et ces pôles d'emplois secondaires permettent au territoire dans son ensemble d'être très attractif puisqu'il offre 107 emplois pour 100 actifs occupés résidents en 2012. En 2007, le taux de concentration ressortait à 106, prouvant que le Scota possède une réalité économique, au seuil des grands bassins d'emploi francilien et lillois.

Plus finement, les Communautés de Communes du Sud Artois et de l'Atrébatie possèdent chacune une ossature économique locale irriguante. Elles participent au maillage d'ensemble du Scota comme le montre leur taux de concentration de l'emploi : 77 points pour le Sud Artois et 70 pour l'Atrébatie, en 2012.

La CUA fournit 136 emplois pour 100 actifs occupés, témoignage d'un bassin d'emploi qui va au-delà du Scota et dont l'audience régionale est palpable et même en progression par rapport à 2007 (+ 2 points).

Le taux de concentration de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur une autre. Ainsi, en 2012 pour 100 actifs occupés sur le périmètre du SCoT, il y avait 107 emplois offerts.

Taux de concentration de l'emploi en 2007 et 2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.

Territoires	2007	2012	Variation 2007-2012
CC des Deux Sources	44	43	-1
CC du Sud Artois	78	77	-1
CC de la Porte des Vallées	41	39	-2
CC de l'Atrébatie	64	70	6
CU d'Arras	134	136	2
SCOTA	106	107	1
NPDC et Picardie	95	94	-1
NPDC	98	98	-1

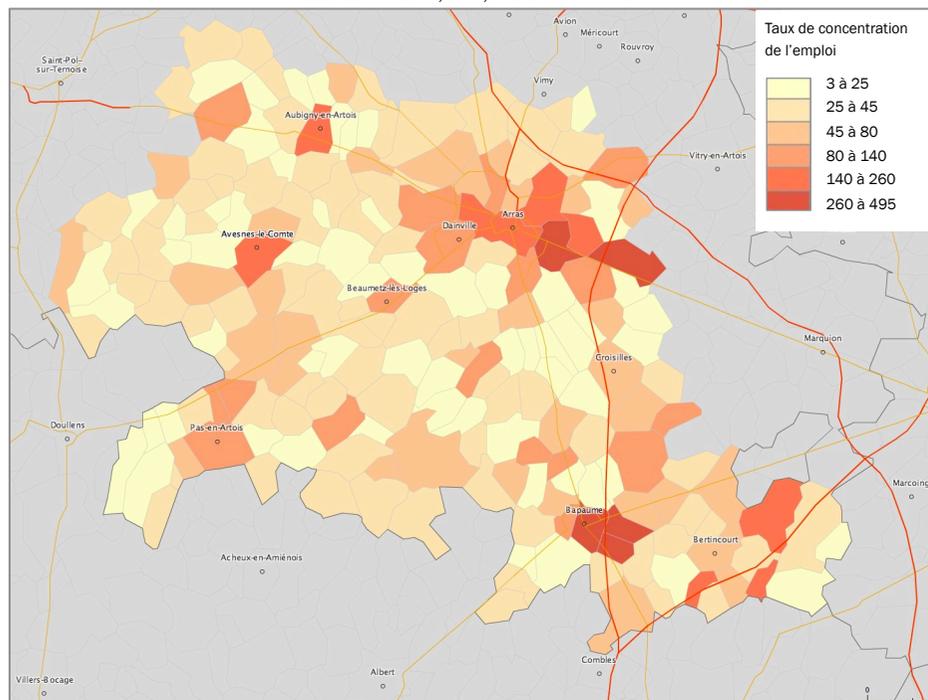
- A l'échelle du nouveau périmètre du Scota et des EPCI en 2017, ces taux de concentration de l'emploi se traduisent de la manière suivante :

Territoires	2007	2012	Variation 2007-2012
SCOTA	105	106	1
CU d'Arras	129	132	3
CC Campagnes de l'Artois	52	51	-1
CC du Sud Artois	74	74	0

- L'élargissement du périmètre du Scota à la commune de Roeux amène statistiquement à abaisser légèrement les taux de concentration du territoire et de la CUA par rapport aux taux relevés sur le périmètre 2016. Ce constat n'induit pas d'enseignement particulier si ce n'est de confirmer que le principal pôle d'emploi est celui d'Arras et que la répartition de l'emploi et la structuration des pôles du territoire ne sont à l'évidence pas remises en cause. A l'échelle des 2 autres EPCI 2017, les taux d'emplois ne rendent pas compte des dissemblances à plus fine échelle..

Spatialisation du taux de concentration de l'emploi en 2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



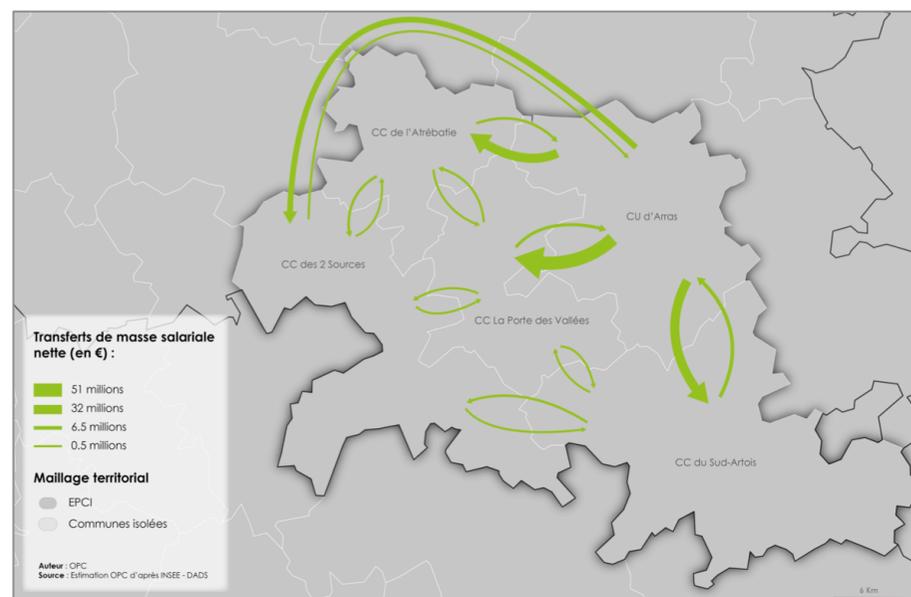
d'euros, devant le Sud Artois, 32 millions d'euros, l'Atrébatie, 31,7 millions d'euros et les Deux Sources, 16,5 millions d'euros.

Des échanges existent également entre les EPCI hors CUA, laissant transparaître des flux croisés s'inscrivant dans une aire de vie globale à l'échelle du périmètre du Scota.

Au-delà des interdépendances entre les EPCI, les transferts mettent en évidence des enjeux de développement fondamentaux faisant écho à l'aménagement futur du Scota. A ce titre, sont interrogés en parallèle l'organisation du maillage économique du territoire, la localisation et le développement des services aux salariés, mais également la diffusion des services de proximité et de mobilité en rapport à la séparation croissante entre lieux de vie et de travail.

Les transferts de masse salariale entre EPCI du Scota liés aux pratiques pendulaires des actifs en 2010

Source : OPC, INSEE-DADS.



... et qui s'appuie sur la CUA, moteur économique du Scota

La CUA en tant que pôle économique majeur offre des emplois à des actifs ne vivant pas nécessairement dans l'agglomération ; ce qui implique des transferts de masse salariale liés aux pratiques pendulaires des actifs à l'échelle du Scota et même au-delà, en direction notamment du Bassin Minier, d'Osartis-Marquion, etc. Le desserrement résidentiel d'Arras, voire de sa première couronne, vers les espaces périurbaines ou ruraux voisins explique cet état de fait.

Ainsi, 131,4 millions d'euros ont été transférés de la CUA vers les autres intercommunalités du Scota au travers des migrations domicile-travail. La CC de la Porte des Vallées en est la principale bénéficiaire puisqu'elle capte 51,3 millions

Une dynamique de logements inégale

Entre 2007 et 2012, la dynamique des logements est assez contrastée au sein du Scota. Ceux-ci progressent nettement sur les pourtours des polarités d'emplois et de services que sont Arras, Aubigny-en-Artois, Avesnes-le-Comte, Bapaume, Croisilles. Cette structuration du territoire témoigne d'un développement plus réparti qu'il n'y paraît.

Plus en détail, cette répartition dessine trois espaces de développement distincts :

- Une frange Ouest portée par le desserrement d'Arras, d'une partie de l'Amiénois, et du Ternois, mais aussi caractérisée par une bonne orientation de l'emploi ;
- Une frange Est sous forte influence du desserrement d'Arras, du Douaisis, d'Osartis-Marquion et de l'Amiénois ;
- Entre les deux franges précédentes, une partie centrale au développement résidentiel atone qui peine à faire le lien entre elles.

Cette tendance pose la question du maillage urbain et économique futur du territoire avec l'enjeu d'organiser un équilibre entre les secteurs Est-Ouest et cette partie centrale (dont la vocation et le développement peuvent d'ores et déjà s'appuyer notamment sur les ressorts d'une économie de proximité et agricole ainsi qu'une relation privilégiée au développement durable - énergie, restauration et valorisation de la trame verte et bleue). Elle pose aussi la question de la vocation future de la N25, dirigeant vers Amiens, comme axe de déplacement, mais aussi comme axe économique.

En termes d'évolution, les EPCI du Scota évoluent également à des rythmes différenciés qui s'expliquent par plusieurs facteurs : le ralentissement immobilier lié à la crise à favoriser la concentration de l'investissement sur les grands pôles urbains (CUA...), le maintien d'une demande soutenue dans les secteurs où les pressions périurbaines sont plus fortes (Est et Sud du territoire). En outre, l'offre parfois concentrée sur des grands logements (l'Atrébatie) a pu connaître localement des décalages avec la demande qui ont été accentués par la crise (baisse de confiance des investisseurs et ménages).

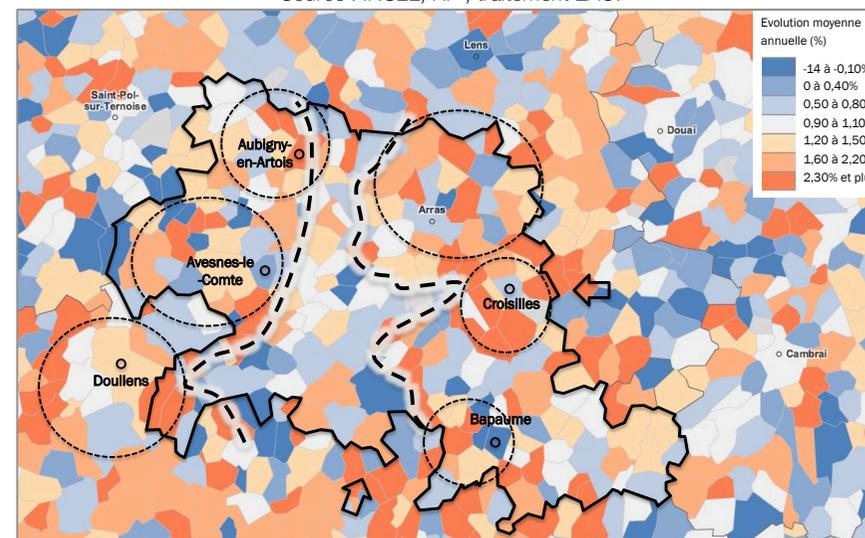
Ainsi, la CC des Deux Sources passe d'une progression de 1 %/an de ces logements entre 1999-2007 à + 0,9 % entre 2007-2012. L'Atrébatie également est touché par le ralentissement, mais reste sur des taux de croissance annuelle élevée : + 1,3 %/an. Tandis que la CC de la Porte des Vallées enregistre le plus fort amollissement, passant de + 1,4 %/an entre 1999-2007 à + 1,1 %/an durant l'intervalle 2007-2012.

Quant à la CC Sud Artois, elle connaît une inflexion à la hausse, de + 0,9 %/an entre 1999-2007 à +1,1 %/an sur la durée 2007-2012. Enfin, la CUA affiche une stabilisation à + 1,3 %/an sur chacune des périodes.

Au global, l'évolution des logements se raffermie tout de même de 1,3 %/an sur la dernière période intercensitaire, contre + 1,2 %/an pour la précédente.

Evolution en moyenne annuelle des logements entre 2007-2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



TCAM entre les périodes de recensement du nombre de logements

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.

Territoires	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2007	2007-2012
CC des Deux Sources	0,4%	0,9%	0,2%	0,1%	1,0%	0,9%
CC du Sud Artois	0,1%	0,7%	0,6%	0,2%	0,9%	1,1%
CC de la Porte des vallées	0,9%	2,3%	1,3%	0,5%	1,4%	1,1%
CC de l'Atrébatie	0,8%	2,2%	1,5%	0,6%	1,4%	1,3%
CU Arras	2,3%	1,5%	1,0%	1,1%	1,3%	1,3%
SCOTA	1,5%	1,4%	0,9%	0,8%	1,2%	1,3%
NPDC et Picardie	1,5%	1,4%	0,8%	0,6%	0,9%	1,0%
NPDC	1,4%	1,3%	0,8%	0,6%	0,9%	0,9%

- A l'échelle du nouveau périmètre du Scota et des EPCI en 2017, ces évolutions moyennes annuelles du nombre de logements se traduisent ainsi :

Territoires	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2007	2007-2012
CU d'Arras	1,54%	1,02%	1,03%	1,31%	1,33%
CC Campagnes de l'Artois	1,78%	0,98%	0,44%	1,27%	1,07%
CC du Sud-Artois	0,69%	0,51%	0,19%	0,88%	1,13%
SCOTA	1,43%	0,93%	0,78%	1,24%	1,25%

- La maille d'analyse par les périmètres d'EPCI 2017 donne une autre entrée de lecture mais qui confirme les tendances où le développement résidentiel entre 1999 et 2012 se maintient à un rythme élevé dans la CUA et s'accroît dans le Sud-Artois alors qu'il ralentit ailleurs.

Une offre en grands logements dominante dans tous les espaces du Scota

A l'échelle du Scota, les T5 ou plus représentent près de 51 % du parc total de résidences principales de 2012, suivi des T4 : 23 %. En réalité, ces proportions sont la résultante combinée d'un mode constructif classique, rural et orienté vers les familles.

Cela étant, les disparités entre les espaces ruraux et urbains sont fortes. 11 % du parc de résidences principales de la CUA est constitué de T2, lorsqu'il est de près de 3 % pour les autres EPCI. De même, 45 % du parc de la CUA est composé de T5 ou plus, contre 61 % pour les autres.

La spécialisation sur les grands logements s'est renforcée entre 2007 et 2012. Les T5 et plus ayant augmenté de 1 218 unités, dont 61 % sur les EPCI ruraux hors CUA.

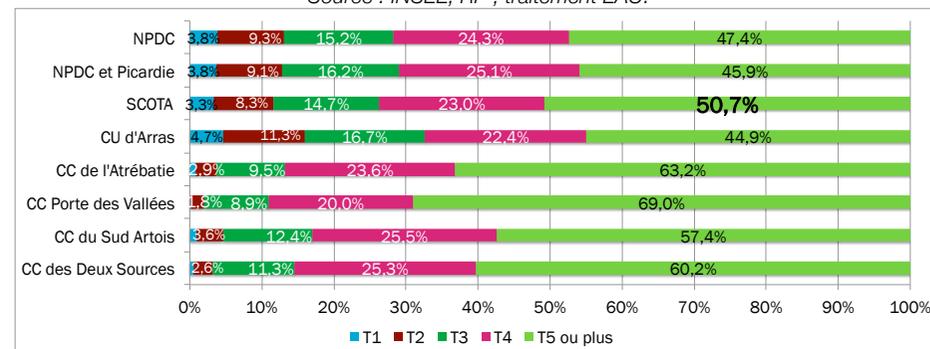
Plus différenciant, sur cet intervalle, seule la CUA et la CC des Deux Sources offrent une hausse des T1 et T2 cumulés. Les autres ont affiché des replis sur ces types de biens.

La priorité donnée aux biens de grandes tailles implique tout de même de réfléchir sur l'adéquation à long terme entre l'offre et la demande anticipée sur le marché immobilier. L'offre actuelle répondra-t-elle aux besoins exprimés par les jeunes actifs et à la diversité des revenus des ménages, quels que soient leurs statuts et âges ? La réponse que les acteurs du territoire amèneront à cette question conditionnera l'attractivité et la solidarité future qui sera à l'œuvre au sein du périmètre du Scota., mais également interpellera sa capacité à créer du lien générationnel et à renouveler ses populations.



Répartition du parc de résidences principales suivant leur taille en 2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.



Evolution des résidences principales suivant leur taille entre 2007 et 2012

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.

Territoires	T1	T2	T3	T4	T5 ou plus
CC des Deux Sources	18	11	3	113	196
CC du Sud Artois	-9	-21	33	278	217
CC de La Porte des Vallées	-2	-2	25	52	132
CC de l'Atrébatie	-7	7	-32	58	202
CU d'Arras	65	677	676	118	470
SCOTA	65	673	706	620	1 218
NPDC et Picardie	1 883	19 934	25 859	19 352	31 032
NPDC	1 796	15 184	20 863	14 237	15 072

- À l'échelle du nouveau périmètre du Scota et des EPCI en 2017, ces variations du nombre de résidences principales par taille se traduisent ainsi :

Territoires	T1	T2	T3	T4	T5 ou plus
CU d'Arras	64	681	701	153	480
CC Campagnes de l'Artois	11	12	-19	240	428
CC du Sud-Artois	-9	-16	36	249	305
SCOTA	66	678	719	642	1 214

- La maille de lecteur par les périmètres d'EPCI 2017 ne révèle pas aussi finement les spécificités du parc de logements qu'à l'échelle des EPCI 2016. Pour autant, elle confirme des points marquant de l'analyse 2016. En effet, l'offre de logements est diversifiée dans la CUA, allant des T1 aux T5 et plus. Les Campagnes de l'Artois proposent quant à elles essentiellement des grandes typologies d'habitat. Il en est de même pour le Sud-Artois dont la tonalité de l'offre nouvelle apparaît plus « rurale » que dans le précédent périmètre, principalement composée de T5 et plus.

Le prix de l'immobilier : éléments d'attractivité ?

Dans l'ensemble, le marché immobilier exprimé au travers du prix de vente du m² préfigure deux espaces singuliers au sein du Scota.

Le premier, sur Arras et sa périphérie affiche des prix immobiliers comparables à ceux des pourtours des agglomérations lilloise et amiénoise, voire dans certains cas semblables à ceux pratiqués sur le littoral.

Le second, celui des secteurs ruraux plus éloignés de l'épicentre arrageois, connaît des prix identiques à ceux du Ternois, du Nord Picard et du Cambrésis. Ces secteurs s'avèrent donc plus abordables pour les populations à la surface financière plus restreinte.

Au travers de cette spatialisation, le Scota propose une grande diversité de prix tout en offrant un cadre de vie de qualité à proximité de grands pôles d'emplois et de services. Néanmoins, cette spatialisation peut traduire aussi pour partie une possible attractivité par défaut auprès des ménages pour les territoires où les prix immobiliers sont bas.

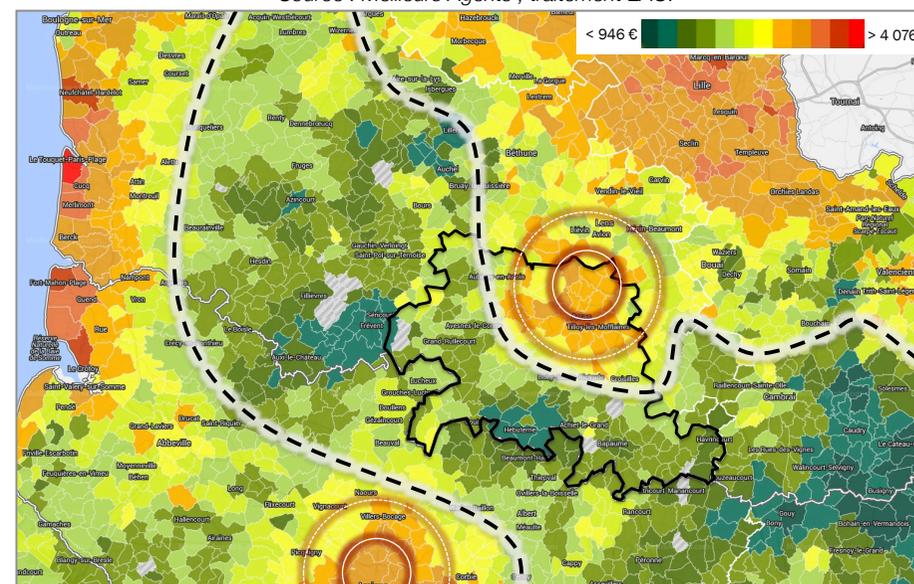
Liée à cette question d'attractivité, la pratique très différenciée des prix pourrait amener, dans des cas extrêmes, à une gentrification du bassin de vie d'Arras et impacter les équilibres internes du territoire, mais également sa mixité sociale et générationnelle.

En outre, la tendance au vieillissement impliquera de renforcer la diversité de l'offre en logement à la fois pour mieux correspondre au mode de vie des personnes âgées mais aussi pour ne pas rigidifier le marché immobilier et reporter sur l'offre sociale tout l'enjeu de cette diversité (l'offre de logements locatifs sociaux du territoire est assez bien développée puisqu'elle représente plus de 16% du parc résidentiel global avec 12 692 logements en 2014, répartis principalement dans la CUA - 11 410 logements).

Ainsi, les coopérations internes au Scota en matière de politique de l'habitat devront répondre aux défis posés par la mixité sociale, la pérennisation de la diversité des prix, donc plus généralement de celui de l'attractivité résidentielle de tous les espaces de vie du territoire en fonction de leurs vocations et ambitions.

Prix de vente (maisons et appartements) par m² en 2015

Source : Meilleurs Agents ; traitement EAU.



Un tourisme pluriel, expression d'un territoire pluriel

L'offre touristique du territoire est orientée vers une double entrée patrimoine-culture et sport-loisirs-nature. Elle s'articule entre autre autour :

- Du patrimoine mémoriel issu des conflits armés Franco-Prussien et de la première moitié du XXème siècle (Carrières de Wellington, musée Jean et Denis Letaille de Bullecourt...);
- Du patrimoine historique avec en point d'orgue la Citadelle Vauban, le beffroi, le site de Nemetacum, les châteaux de Barly, de Couin, de Grand-Rullecourt...;
- Du patrimoine religieux : les églises à flèche à crochets, l'abbaye Saint-Vaast...);
- Du patrimoine naturel et rural : réseau « Village Patrimoine », fermes pédagogiques (Beugny, Achiet-le-Petit, Souastre...) la vallée du Crinchon et de la Sensée, les spécialités gastronomiques autour de l'endive, de la bière (la Brasserie Paysanne, la Chèvrerie des 2 Sources) ;
- Des équipements touristiques et culturels : Main Square, le golf d'Arras, le musée des Beaux-Arts d'Arras, les circuits de randonnées, la Via Francigena, la base nautique de Saint-Laurent-Blangy, l'Aquaréna...

En outre, le position géographique du territoire veut que la zone de chalandise soit régionale, francilienne ou nord européenne. Compte tenu des conditions d'accès facilités par des infrastructures de transports de grands flux (TGV, A1...) et des équipements dédiés (golf, Aquaréna...) le séjour d'affaires offre des potentialités réelles en complémentarité à Lille.

Toutefois, si les points d'intérêts touristiques et de loisirs maillent l'ensemble du territoire, ils ne s'inscrivent pas à l'heure actuelle dans les grands flux touristiques Nord de l'Europe - Paris.

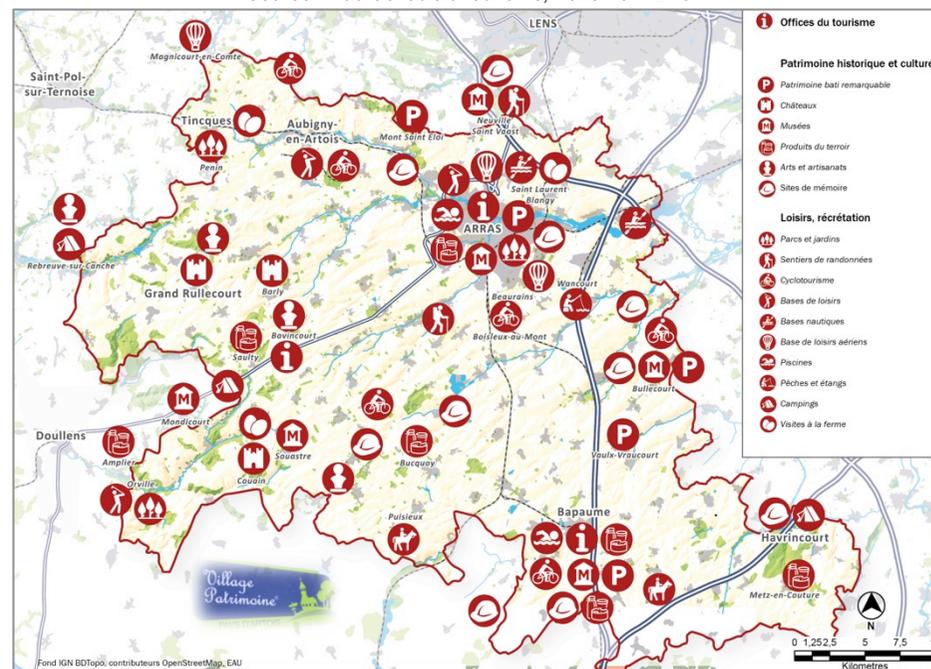
Les enjeux d'accroches à la ville-centre et aux centralités touristiques environnantes comme le Louvre-Lens supposent une réponse en matière de configuration, d'accessibilité et d'aménagement des sites pour renforcer leur visibilité et rayonnement.

De même la mise en réseau de l'offre de services connexes tels que la restauration, l'hébergement, l'artisanat autour des attracteurs participe à la création de valeur ajoutée et d'emplois.

L'adéquation entre la mise en valeur des sites par un aménagement qualitatif et le renforcement d'une offre de services touristiques insufflera les conditions premières à l'émergence d'une économie culturelle porteuse d'une image active du territoire à une échelle élargie.

Les sites touristiques dans le Scota en 2015

Source : Pas-de-Calais tourisme; traitement EAU.



Un maillage d'équipements équilibré et relativement dense

Avec près de 295 équipements pour 10 000 habitants contre 281 à l'échelle de la CA Amiens Métropole ou 278 pour la Métropole Européenne de Lille, la CUA est un pôle de services régional qui rayonne grâce à ses équipements métropolitains : centre universitaire, théâtre, Centre Hospitalier, gare TGV, administration publique...

Les autres EPCI assurent une offre adaptée aux besoins de proximité exprimés par leurs populations résidentes, voire de passage. Plus de 90 % des équipements des CC des Deux Sources et de la Porte des Vallées sont positionnés sur la gamme de proximité et près de 80 % pour les CC de l'Atrébatie et du Sud Artois. Ce pourcentage s'établit à 71 % pour la CUA, mais elle compte 7 % d'équipements dits supérieurs, résultat de deux points supérieurs à la Grande Région.

Pour assurer un développement de long terme, l'offre d'équipements est amenée à s'orienter selon trois niveaux distincts :

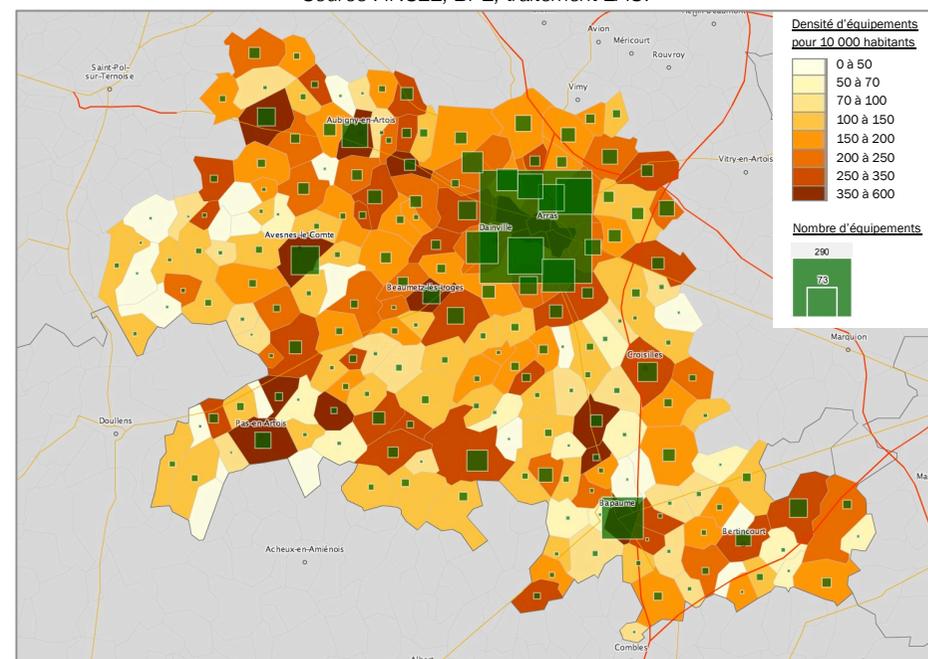
- Le développement de services supérieurs au sein de la CUA pour affermir le rôle de l'agglomération au centre des Hauts-de-France ;
- Le maintien des équipements intermédiaires au cœur des pôles d'emplois et de services dans les espaces ruraux afin de garantir la viabilité de micro-bassins de vie ;
- Le maintien des services de proximité locaux, notamment médicaux, afin de dynamiser les centres bourgs et villages et maintenir une ruralité vécue.

Les complémentarités entre ces trois échelons conditionneront à la fois leur niveau d'attractivité auprès des populations, ainsi que des entreprises, mais également le niveau d'attractivité global du Scota.



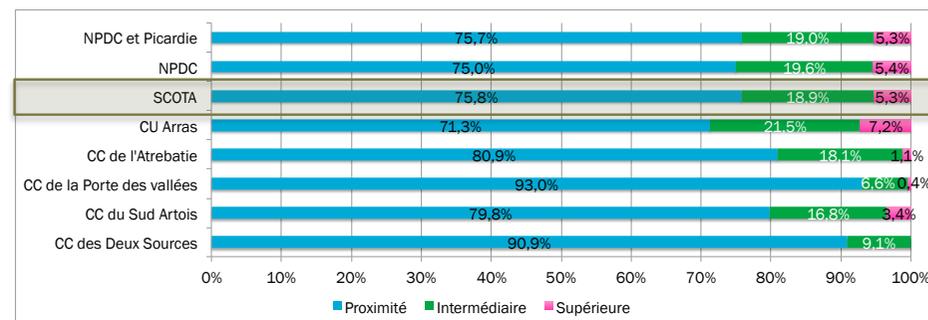
Répartition des équipements dans les communes du Scota en 2014

Source : INSEE, BPE; traitement EAU.



Niveau de gamme des équipements dans le Scota en 2014

Source : INSEE, BPE; traitement EAU.



- L'élargissement du périmètre du Scota à la commune de Roeux en 2017 n'implique pas de changement la répartition des équipements par niveau de gamme.

Un espace environnemental commun pour des cadres de vie pluriels et des ressources partagées

La trame Verte et Bleue

Les caractéristiques et le fonctionnement de la trame environnementale du territoire sont intimement liés :

- aux reliefs (collines de l'Artois, Plaine de l'Artois) et affleurements géologiques qui façonnent des milieux naturels diversifiés et spécifiques : zones humides, coteaux calcicoles...
- à un réseau hydrographique structurant et jouant un rôle majeur tant pour les échanges biologiques (aquatiques, semi-aquatiques et terrestres), pour la préservation d'habitats écologiques remarquables que pour la gestion du cycle de l'eau et des pollutions.

Les vallées de la Lawe, de la Canche, de l'Authie, de la Scarpe, du Gy, du Crinchon, du Cojeul, de la Sensée, etc., sont ainsi des axes de déplacements d'importance pour la faune et regroupent des milieux de fort intérêt écologique (zones humides...). Celles-ci sont aussi à l'articulation d'enjeux d'eau potable, de qualité de vie et de capacité à gérer les pressions anthropiques issues des besoins résidentiels et économiques des populations. La réponse à ces enjeux implique de préserver la biodiversité que les vallées accueillent mais aussi d'améliorer leur fonction de perméabilités écologiques maillant l'Arrageois en lien avec la trame environnementale des territoires voisins.

Le réseau bocager, les quelques boisements (Havrincourt, Habarcq, Farbus...), les pelouses calcaires et les anciennes voies ferrées constituent au même titre que la Trame Bleue des habitats spécifiques et/ou supports aux déplacements faunistiques. En outre, mobilisant des superficies relativement restreintes dans la matrice agricole dominante, ces espaces jouent le rôle de zones naturelles refuges contribuant à l'irrigation écologique du territoire.

La proximité, voire l'imbrication, des éléments de la trame verte et bleue avec l'urbanisation appelle des enjeux d'intégration environnementale du développement (ceinture bocagère autour des bourgs...).

Elle favorise aussi les opportunités de valorisation réciproque des espaces urbains et naturels comme atout pour la mise en place de projets innovants tant dans la manière d'aménager que sur les thématiques dont ces projets pourraient relever : amélioration du cadre de vie, accès à la culture environnementale, tourisme, valorisation du paysage...

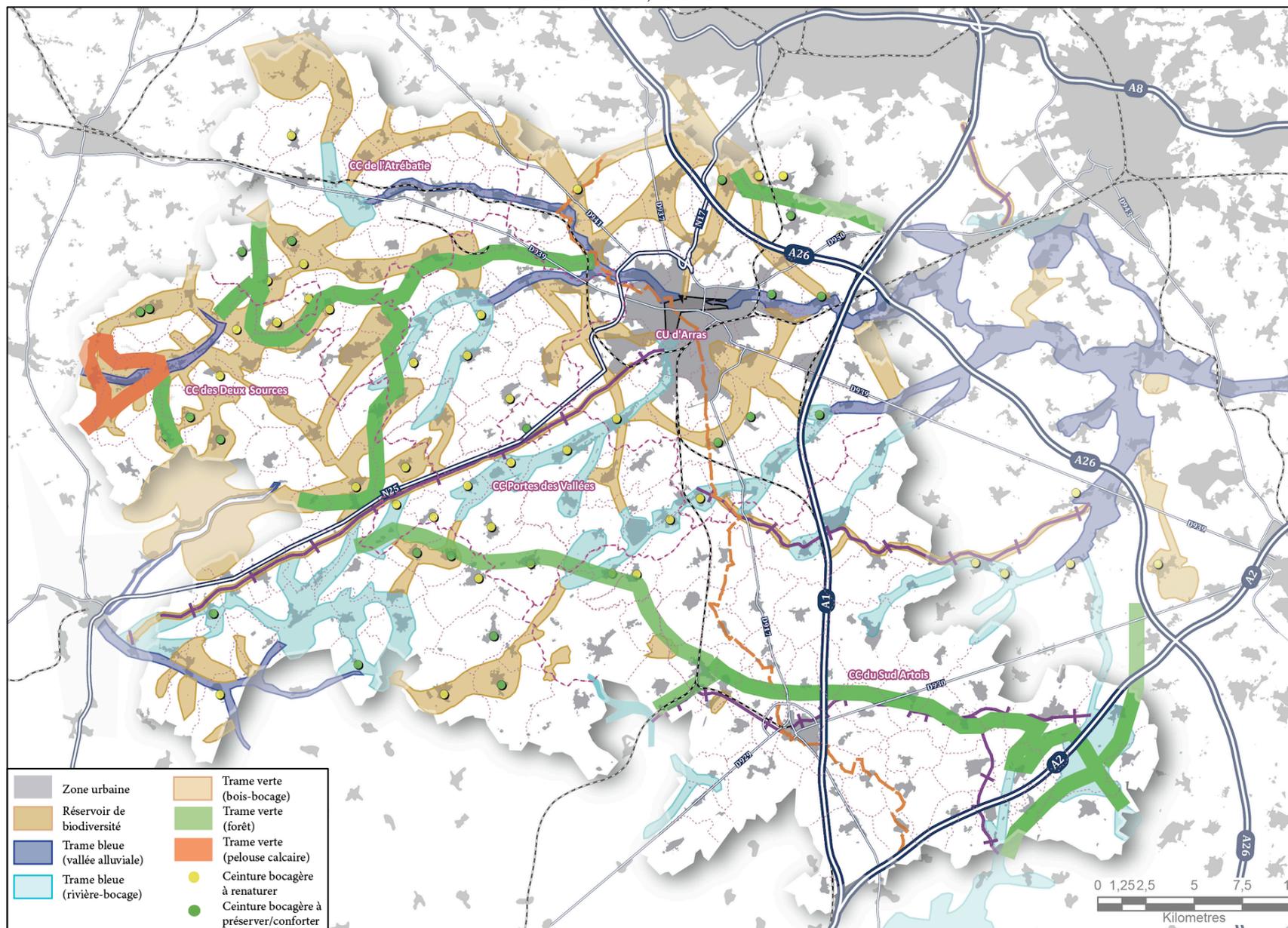
Dans ce sens, plusieurs actions ont été mise en oeuvre durant les dix dernières années à l'échelle des EPCI du Scota : schéma territorial de Trame Verte et Bleue de la CUA, programme de restauration des milieux sur les sites d'Amplier et d'Orville dans la CC des Deux Sources ...

Par ailleurs, les programmes de renouvellement urbain ou d'aménagement d'espaces libres dans les espaces urbanisés peuvent servir de leviers au maintien voire à la recréation de perméabilités écologiques en renforçant les liens entre la trame urbaine et environnementale et en développant la nature en ville. Ces leviers s'inscrivent aussi dans la réponse plus globale au regard des enjeux :

- d'adaptation au changement climatique (régulation thermique des espaces urbains et contexte favorable au développement du bioclimatisme dans les constructions...);
- d'évolution des modes de vie pour lesquels la sécurité et la qualité sanitaire et esthétique de l'environnement quotidien constituent des attentes de plus en plus fortes des populations, mais aussi des acteurs économiques ;
- de durabilité du développement. En effet, la nature en ville est un levier pour développer, en tenant compte des spécificités locales et ambiances de vie (villes, bourgs et villages) :
 - des formes urbaines et offres en logements attractives et qui le restent sur le long terme,
 - des services et aménagements « urbains » favorisant la vie sociale et la réponse à la diversité des besoins des populations (espaces récréatifs pour les jeunes et moins jeunes....).
- de valorisation des paysages et cadres de vie spécifiques à chaque secteur du territoire.

Préfiguration de la Trame Verte et Bleue

Source : SRCE; traitement EAU.



La reconquête qualitative des masses d'eau et l'optimisation de l'utilisation de la ressource pour l'eau potable

En écho à la Trame Bleue, le territoire dans son ensemble est appelé à préserver et à poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux superficielles et des eaux souterraines :

- les eaux superficielles sont de qualité moyenne à médiocre. En outre, les cours d'eau du territoire sont situés pour la plupart en tête de bassin versant (Authie, Canche, Scarpe et Sensée) et leur qualité est déterminante pour celle des masses d'eau situées en aval.
- les eaux souterraines constituent la ressource principale pour l'alimentation en eau potable. D'après le SDAGE Artois Picardie, cette ressource est suffisamment abondante pour subvenir aux besoins en eau potable. Cette autosuffisance est toutefois à relativiser sur quelques secteurs, compte tenu d'une sollicitation importante de la nappe à l'échelle régionale, ou de problèmes de pollution. De plus, l'augmentation de ces besoins en lien avec le développement des territoires ainsi que la contamination de la nappe par les polluants classiques ont des effets aussi bien en termes d'approvisionnement qu'en termes de qualité des eaux.

Cette amélioration implique d'assurer le bon fonctionnement de certains milieux essentiels au cycle de l'eau tels que les cours d'eau et les zones humides associées, mais aussi de :

- poursuivre la lutte contre les ruissèlements et pollutions diffuses (notamment en préservant le rôle du bocage pour réguler les débits ruisselés, en favorisant l'hydraulique douce,...), en particulier dans les secteurs de production d'eau potable ne faisant pas l'objet de mesures de protection suffisantes.

Les actions de replantations de haies et boisements ainsi que les mesures agri-environnementales mises en œuvre par les agriculteurs devraient contribuer à améliorer les tendances dans le futur. Pour autant ces mesures sont à soutenir et pourront nécessiter des adaptations spécifiques aux effets de grands projets sur l'hydrosystème. En effet, la mise en place du Canal Seine Nord Europe modifiera le fonctionnement de bassins versants dans le Sud Artois ainsi que l'exercice de la profession agricole qui devront être pris en compte.

- maintenir dans le temps les capacités suffisantes de traitement des stations d'épurations. Avec une capacité totale de traitement de plus de

170 000 équivalent-habitants (EH) pour environ 143 000 EH traités en 2014, le dimensionnement du parc de stations d'épuration est cohérent avec l'armature urbaine et répond aux besoins actuels tout en permettant un marge d'accueil d'effluents supplémentaires pour le développement à moyens termes.

En particulier, les stations desservant le cœur de l'agglomération d'Arras, Bapaume, Aubigny en Artois et Avesnes le Comte disposent de capacités résiduelles significatives (environ 25 800 EH au total) pour gérer des besoins futurs. En revanche, 8 stations sur les 28 que compte l'Arrageois (Roeux étant desservi par la station commune implantée à Pelves – hors SCoT) n'ont plus de capacité résiduelle pour accueillir des effluents supplémentaires. Ces 8 stations concernent pour l'essentiel des centralités urbaines de proximité (et donc de moindre taille démographique) qui ne représentent que 11% de la charge totale d'effluents traités à l'échelle du SCoT. Pour autant, les réflexions et programmes de renforcement sont poursuivre pour ces stations ainsi que de manière général sur les enjeux à long terme d'investissements à anticiper pour l'équipements des « petites communes » qui, nombreuses, ont opté pour l'assainissement collectif.

La gestion pérenne de la ressource en eau implique aussi de poursuivre et renforcer la rationalisation et l'optimisation de l'alimentation en eau potable. En effet, si le territoire dispose d'une ressource souterraine abondante, l'équilibre tant qualitatif que quantitatif de cette ressource à l'échelle régionale nécessite de mieux la protéger et d'améliorer la gestion partagée de cette ressource pour minimiser les pressions sur elle. Il s'agit notamment :

- de poursuivre les actions d'économie d'eau (renouvellement des canalisations, dispositifs de réutilisation des eaux de pluie...);
- de prendre en compte les possibilités de mutualiser et développer les échanges d'eau contribuant à mieux optimiser l'utilisation des captages au regard des vulnérabilités de la nappe exploitée;
- de poursuivre la sécurisation de l'alimentation et la protection des captages. Dans ce cadre, la perspective d'abandon du captage de Méaulens à Arras implique le développer de nouvelles ressources et de faciliter la mise en œuvre de ce développement en préservant les vocations naturelles et agricoles des secteurs envisagés pour la création de nouveaux captages (des études sont actuellement menées à Wailly, Guémappe, Agny, Arras et Wancourt) et/ou en facilitant l'extension des réseaux de transports d'eau potable.

Volumes d'eau potable dans l'Arrageois	M3 annuel
Volume produit (2014) en m3	50 058 870
Volume exporté (vendu) en 2014 en m3	1 959 593
Volume importé (acheté) en 2014 en m3	4 691 333
Volume consommé à usage domestique (2014) en m3	38 793 243
Volume consommé à usage non domestique (2014) en m3	668 162

La réduction des gaz à effet de serre (GES)

La performance environnementale au service de l'attractivité territoriale, de l'innovation et de la qualité de vie passe aussi par la mise en œuvre de la transition énergétique.

A ce titre, bien que le territoire soit peu producteur d'énergie renouvelable comparativement à sa consommation énergétique totale, les 67 éoliennes actuellement implantées dans l'Arrageois constituent un débouché énergétique et économique intéressant à mettre en parallèle avec l'expertise d'entreprises comme Ostwind implantée en Atrébatie. En outre, le positionnement de cette même communauté de communes sur l'éco-construction peut servir de support à la politique énergétique du territoire, notamment dans le cadre de projets de renouvellement et d'opérations de réhabilitation urbaine ou des nouveaux programmes résidentiels.

De manière plus globale, de multiples initiatives ont été entreprises dans le territoire en faveur de la réduction de la consommation énergétique et des gaz à effet de serre : Plan Climat Energie Territorial de la CUA, Plan Climat Territorial du Pays d'Artois, projet de centrale à cycle combiné sur Monchy-au-Bois, étude en cours de territoire à énergie positive à la CUA, projets éoliens,...

Cette place croissante de la question énergétique dans les politiques de développement de tous les secteurs du SCoT constitue un potentiel pour élaborer une stratégie arrageoise commune d'adaptation au changement climatique qui soit à la fois porteuse d'un progrès environnemental, mais aussi social et économique.

Cette stratégie peut s'appuyer sur le développement de nouvelles filières et savoir-faire dans différents domaines : de l'aménagement (bioclimatisme, smart-city...), de l'industrie et des services (incluant le rôle du numérique), de la construction (rénovation...). En outre, les enjeux autour de la question énergétique se poseront notamment aussi en termes :

- de réduction de la précarité énergétique dans le cadre des politiques d'habitat. Le tiers Sud et les franges Est et Ouest du territoire regroupent

les ménages qui ont une dépense énergétique pour le logement la plus élevée en proportion de leur budget.

- de développement de l'accessibilité aux services et de réduction des déplacements contraints ; ce qui implique des enjeux de cohérence entre l'organisation de l'armature urbaine et le développement des transports alternatifs à l'usage individuel de la voiture.
- de développement des différentes filières de production d'énergies renouvelables (éoliens, photovoltaïque, solaire...) qui doit aussi inclure la prise en compte des enjeux de mutations technologiques des entreprises (recyclage et cogénération...);
- d'économie de l'énergie et des GES dans les modes d'aménager et de construire (matériaux bio-sourcés...).

La prévention des risques et des nuisances

Dans l'Arrageois, les risques et nuisances impliquant des contraintes urbanistiques fortes sont relativement circonscrits et concernent principalement : les fonds de vallées (inondation), quelques communes soumises aux mouvements de terrains, les abords de 3 établissements accueillant une activité dangereuse (sites Seveso localisés dans le cœur d'agglomération de la CUA), les grands axes de transports terrestres (bruit, transport de matières dangereuses).

Au-delà de la prise en compte de l'ensemble des risques qui incombe à tout document d'urbanisme, les principes de prévention (et en adaptation au changement climatique) impliquent de s'inscrire dans une gestion anticipative visant à ne pas aggraver les aléas et à réduire les vulnérabilités des personnes et des activités. Dans l'aménagement, cette gestion pourra notamment relever de la lutte contre les ruissèlements et l'érosion des sols auxquels le territoire est vulnérable. Elle concernera également la maîtrise des conflits d'usages au regard notamment des enjeux de proximité existants mais aussi futurs impliquant des activités économiques potentiellement dangereuses, le tissu urbain mixte et des infrastructures structurantes.



Conclusion

Malgré des différences dans leurs trajectoires de développement, les EPCI composant le Scota détiennent des complémentarités fortes dont la mise en valeur est déjà engagée ou en capacité de l'être. En témoigne notamment :

- l'imbrication des flux de personnes et espaces de vie,
- les coopérations touristiques,
- les liens de fonctionnement de la trame environnementale,
- les complémentarités économiques qui ont permis de mieux résister à la crise et de soutenir des filières emblématiques (agroalimentaires).

La spécificité à la fois rurale et urbaine du territoire procure également du relief à l'offre qu'il peut fournir aux populations et aux porteurs de projets en matière de logements, d'équipements et de loisirs.

En réalité, ces complémentarités mettent en lumière des cadres de vie pluriels et interdépendants à travers lesquels une attractivité authentique, choisie, peut rayonner à une échelle élargie.

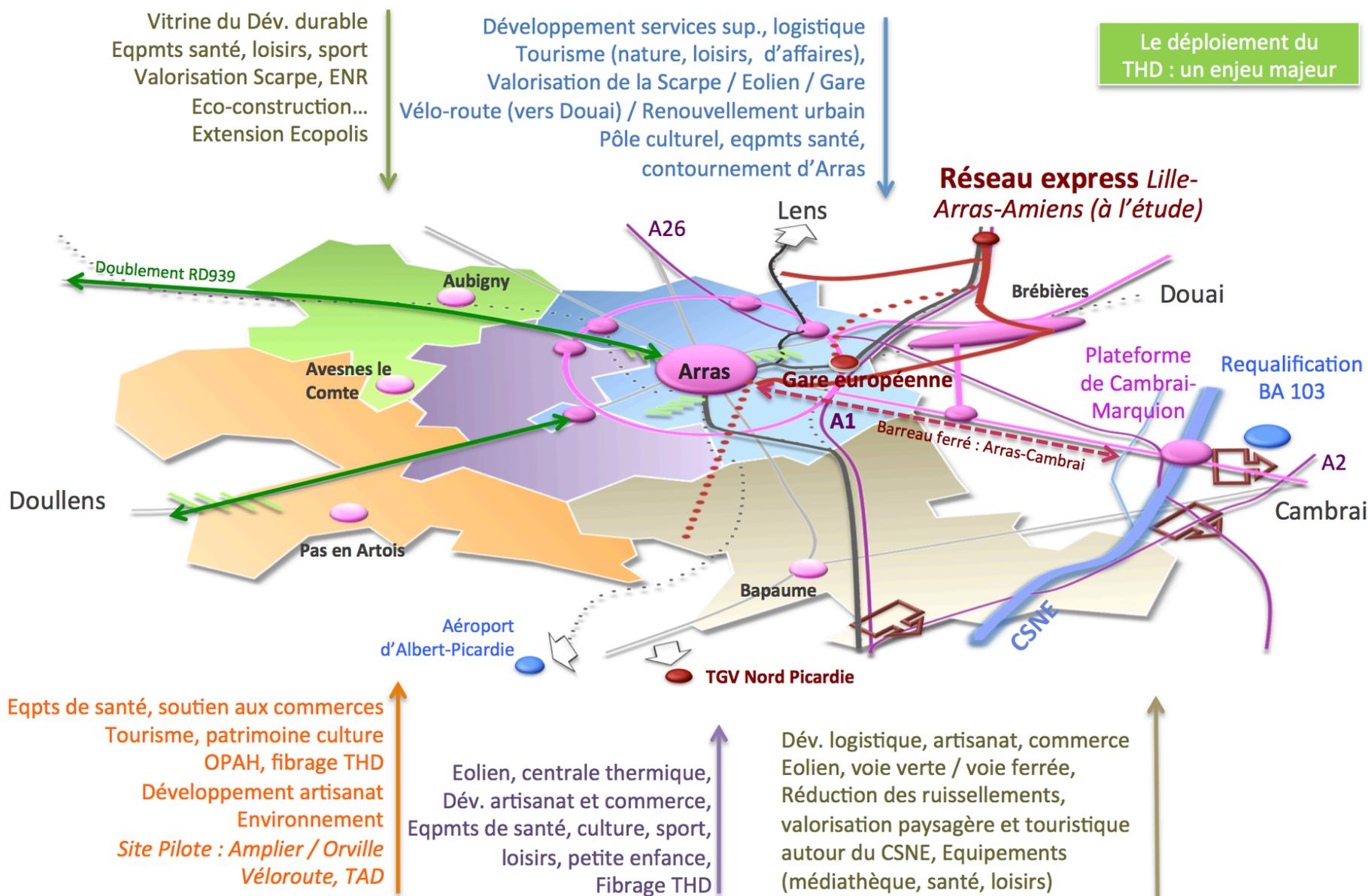
D'ailleurs, à la vue de leurs projets (cf. ci-après), les EPCI, tout en travaillant leurs spécificités et leur identité, renforcent leurs complémentarités. Elles renforcent aussi les opportunités du Scota à développer des coopérations avec les territoires voisins, au centre de la région et sur l'axe économique le plus important de France (Paris - Bruxelles).

En développant une attractivité impliquant tous ses territoires le Scota détient ainsi de nouveaux potentiels pour valoriser son rôle pivot au centre des Hauts-de-France.

Toutefois, ce rôle et cette attractivité impliquent certaines conditions de modernité et d'innovation territoriale au premier rang desquelles figure le déploiement du numérique (THD). Ils impliquent aussi la mise en œuvre de modes d'aménagement et de gestion de projets agiles, ciblés et coordonnés.

Principaux projets à l'échelle des EPCI du Scota

Source : Remontées des EPCI ; traitement EAU.





Partie 3

Un champ territorial en pleine
évolution et créateur
d'opportunités ?

Le Scota : un pôle majeur de l'armature de la Grande Région !

A l'échelle de la Grande Région, le Scota apparaît nettement comme un pôle majeur de services supérieurs au centre des Hauts-de-France. Les infrastructures et équipements qui traduisent cette fonction de pôle sont les suivants :

- L'Université d'Artois composée de 8 Unités de Formations et de Recherche (UFR) et de 2 Instituts Universitaires de Technologies, et fréquentés par 3 710 étudiants sur le site d'Arras ;
- La gare TGV qui permet de relier Paris à Arras et Arras à Lille, puis de rejoindre Bruxelles, Londres... ;
- Le Centre Hospitalier qui est en capacité d'offrir des soins de santé sur un bassin de vie de plus de 300 000 personnes comptabilisent près de 2 000 collaborateurs ;
- Les équipements muséaux (musée des Beaux-Arts...), le patrimoine bâti, (le Beffroi, la Citadelle Vauban...), l'évènementiel de rayonnement national (Main Square, Roulez Carrosse...)...

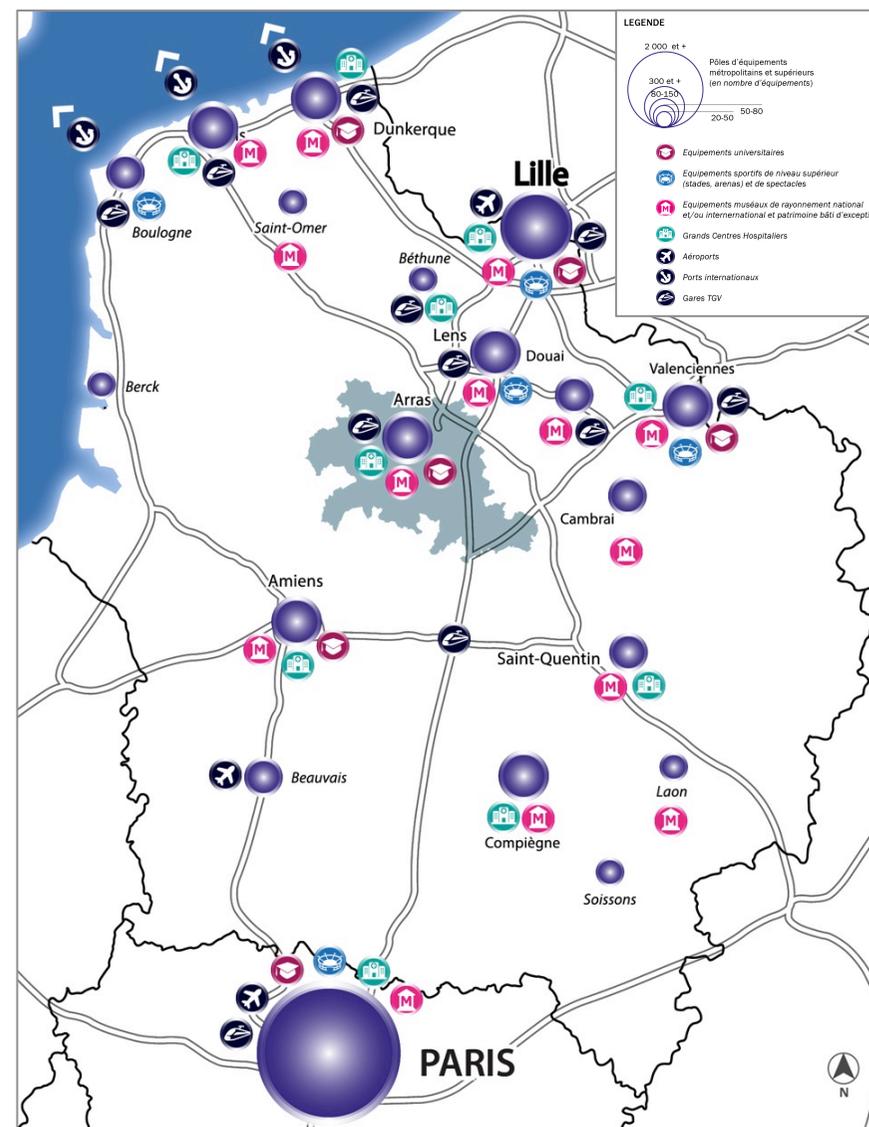
Ces différents éléments lui confèrent une capacité d'attraction élevée ainsi qu'un potentiel de développement économique et culturel important et lisible dans l'environnement régional, entre le nord des Hauts de France et les pôles d'Amiens, Saint-Quentin et Compiègne.

Ainsi, la position géographique et le niveau d'équipement du Scota lui permettent d'être le trait d'union structurant du réseau de pôles régionaux. Ces deux avantages compétitifs bénéficient aussi bien à l'espace arrageois que régional.

Les équipements supérieurs : équipements rares, spécialisés, exceptionnels.

Equipements métropolitains et supérieurs à l'échelle de la Grande Région

Source : INSEE, BPE; traitement EAU.



Une Grande Région aux multiples facettes économiques

Les territoires de SCoT à l'échelle de la Grande Région possèdent des tonalités différentes. Au travers de cette diversité, la Grande Région peut devenir un haut lieu de coopérations et de synergies économiques.

Ces coopérations potentielles peuvent favoriser la montée en puissance d'un triptyque Agriculture-Industrie-Innovation grâce à des liens privilégiés trouvant dans la Route de l'Agroalimentaire un support nécessaire mais non suffisant pour son développement. Non suffisant car l'ancienne Picardie est une terre agricole productive et reconnue qui pourrait s'arrimer à cette Route de l'Agroalimentaire.

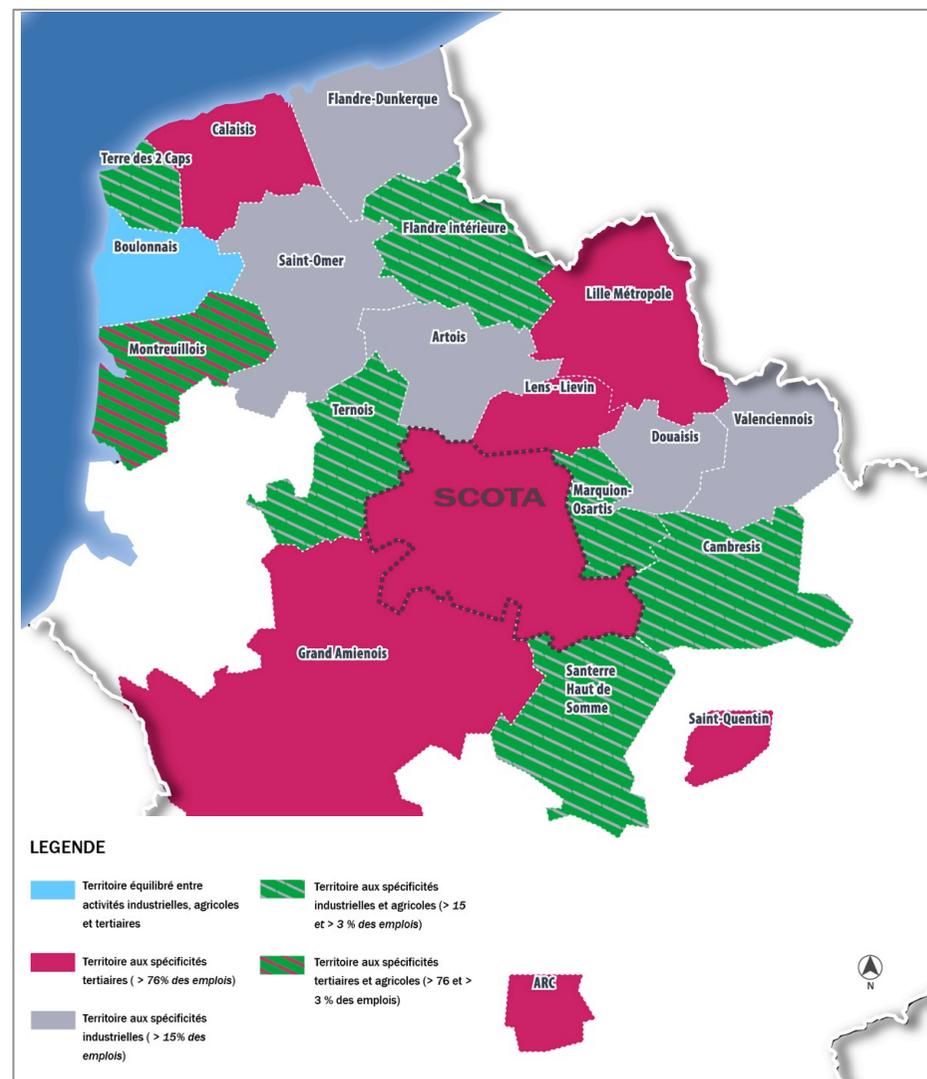
En outre, avec près de 77 % de son tissu économique tourné vers le tertiaire, le Scota fait partie de la grande diagonale continue balayant Lille Métropole – Lens-Liévin-Hénin-Carvin – Scota – Grand Amiénois. Cette force tertiaire, orientée aussi bien vers la satisfaction des besoins des entreprises que des habitants, donne au Scota les capacités d'un rayonnement économique étendu valorisant les coopérations avec d'autres territoires aux tissus industriels et agricoles plus affirmés comme le Ternois, Osartis-Marquion, le Cambrésis, le Santerre-Haut de Somme, voire au-delà.

Dans le cadre du projet territorial du SCoT, les réflexions sur la stratégie économique du territoire nécessiteront aussi d'être portées sur l'offre foncière et immobilière adéquate à développer, tant du point de vue des besoins en surface à aménager que du niveau de service à proposer aux entreprises. En effet, en 2018/2019, la capacité du territoire à répondre aux besoins d'implantation d'entreprises est faible et résiduelle : l'ensemble des parcs d'activités du Scota (hors commerce) ne propose que 26 ha de foncier disséminés, hors projet d'extension envisagé et hors Actiparc (25ha) qui est destiné à de grandes implantations industrielles et dont la commercialisation est voie d'achèvement. Ainsi, même dans l'hypothèse d'un contexte économique peu porteur, les réserves foncières disponibles existantes (26 ha) seront épuisées à très court terme.



Les dominantes économiques des SCoT de la Grande Région (périmètre Scota 2017)

Source : INSEE, RP; traitement EAU.



Une agriculture diverse qui offre des opportunités de développement économique

La force agricole du territoire repose sur une rare diversité comparativement aux autres espaces des Hauts-de-France.

La partie Est demeure plutôt ancrée dans la polyculture et le polyélevage, alors que le pendant Ouest est plus spécialisé dans les grandes cultures avec des cultures emblématiques du territoire : endives, pommes de terre, betterave...

Cette diversité agricole structure pleinement la filière, en appui des industries de transformation régionales et internationales. Du reste, la proximité des infrastructures terrestres telles que la D 939, la N 25 et l'A1 et fluviale avec le projet de Canal-Seine-Nord-Europe fournissent des conditions intéressantes d'ouverture à des marchés internationaux.

En outre, le Scota est en capacité de fournir des services spécifiques auprès du tissu agricole, tant en matière de recherche que de gestion ou d'accompagnement des entreprises agricoles et agroalimentaires par l'implantation sur son périmètre d'entités comme le Comité Nord Plants ou bien le pôle d'excellence Agroé.

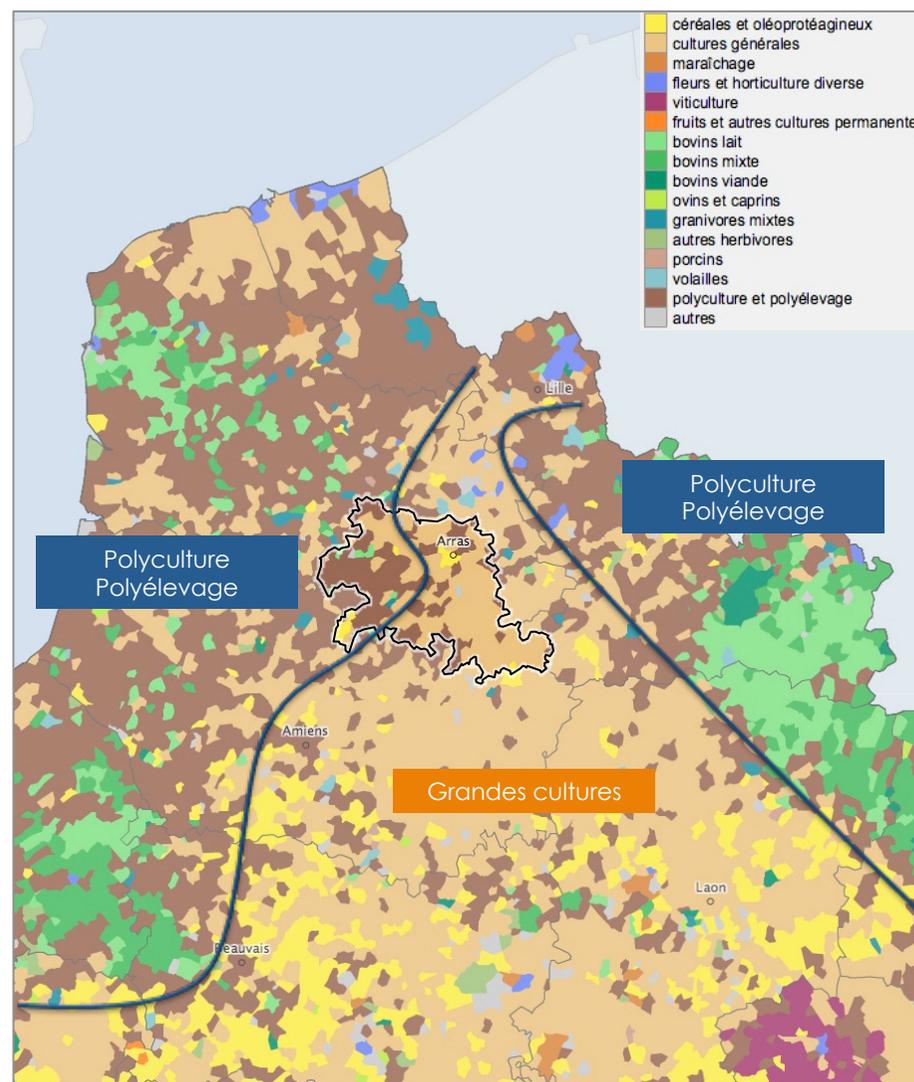
Toutefois, les difficultés de certaines filières, notamment laitières, confrontées à la volatilité des marchés, à la multiplication des normes et à une fiscalité directe et indirecte peu adaptée à la concurrence internationale sont à prendre en considération. En effet, leur disparition entraînerait plusieurs conséquences modifiant sensiblement la teneur des espaces ruraux :

- Une modification des paysages par l'absence d'entretien des haies bocagères ou des terrains, allant jusque dans des cas extrême à la friche agricole ;
- Une attrition du contexte rural des territoires qui trouvent dans les pratiques agricoles et la présence des exploitations un support au maintien d'un imaginaire rural ;
- Une perte sèche économique qui s'exprime par une érosion de l'emploi et de la redistribution des revenus agricoles dans le circuit économique territorial.

En outre, les liens entre l'agriculture et l'industrie agroalimentaire qui constituent la spécificité et la force d'une filière économique intégrée et emblématique du Scota, impliquent de préserver la proximité de ces activités primaires et secondaires ainsi que des savoir-faire associés.

Orientation technico-économique à une échelle élargie

Source : RGA 2010 ; traitement EAU.



Une surface agricole utile qui résiste aux pressions urbaines

La surface agricole utile (SAU) de l'Arrageois a diminué de 3,7 % entre 1988 et 2010, ce qui au regard de certains SCoT des Hauts-de-France constitue une baisse plutôt mesurée. A travers cet indicateur d'évolution, le Scota appartient aux territoires agricoles qui ont été moins exposés aux pressions urbaines et péri-urbaines. L'axe Ternois – Scota – Osartis-Marquion – Cambrésis sépare ainsi une partie Nord régionale au sein de laquelle les espaces ont été soumis à des pressions plus vives que sur la partie Sud.

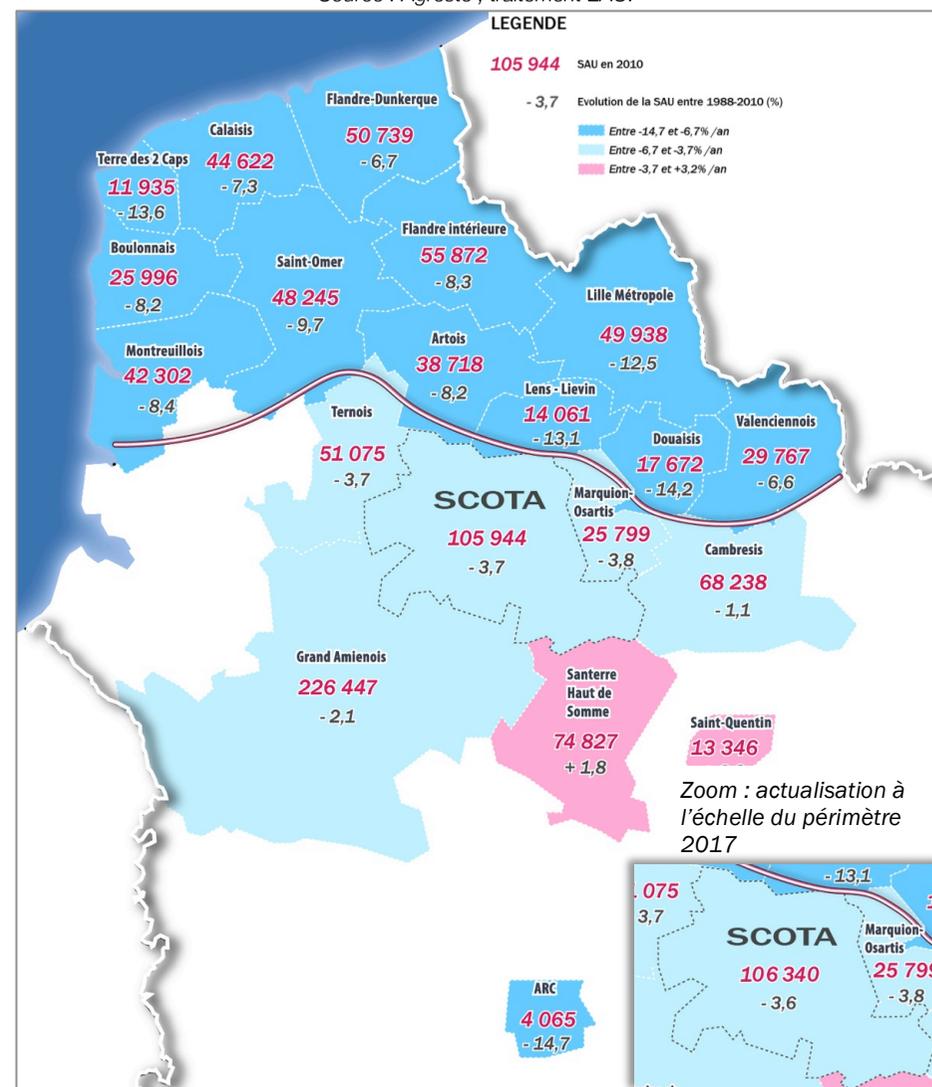
Cet espace « sudiste » est en lien avec des filières agricoles productives reconnues et qui peuvent s'appuyer sur une valeur agronomique des sols parmi les meilleurs de France.

A l'échelle du Scota, ce constat est aussi à mettre en perspective avec le fait que les terres cultivées occupent environ 77% de la superficie totale du territoire (OCS en 2009) ainsi qu'avec une tendance à la baisse du rythme de la consommation d'espace par l'urbanisation :

- Entre 1998 et 2005, l'urbanisation a consommé en moyenne 99 ha par an (base de données SIGALE),
- Entre 2006 et 2016, l'urbanisation a consommé en moyenne 85 ha par an (source : analyse de la consommation d'espace des 3 EPCI du SCoT) dont environ 60% ont concerné le développement résidentiel et 40% le développement économique. En outre, sur les 849 ha consommés entre 2006 et 2016 à l'échelle du Scota :
 - La CUA (EPCI 2017) a consommé 459 ha (soit 54 % de la consommation totale de l'Arrageois),
 - Les Campagnes de l'Artois ((EPCI 2017) a consommé 218 ha (soit 26 % de la consommation totale de l'Arrageois),
 - Le Sud Artois (EPCI 2017) a consommé 171 ha (soit 20 % de la consommation totale de l'Arrageois) ;

Evolution relative de la SAU entre 1988-2010

Source : Agreste ; traitement EAU.



Cette tendance ne doit pas masquer les enjeux renouvelés d'économie de l'espace, mais aussi de mutation des terres agricoles qui peuvent prendre plusieurs formes. Ainsi, constate-t-on à l'échelle du SCoT qu'entre 1998 et 2009 :

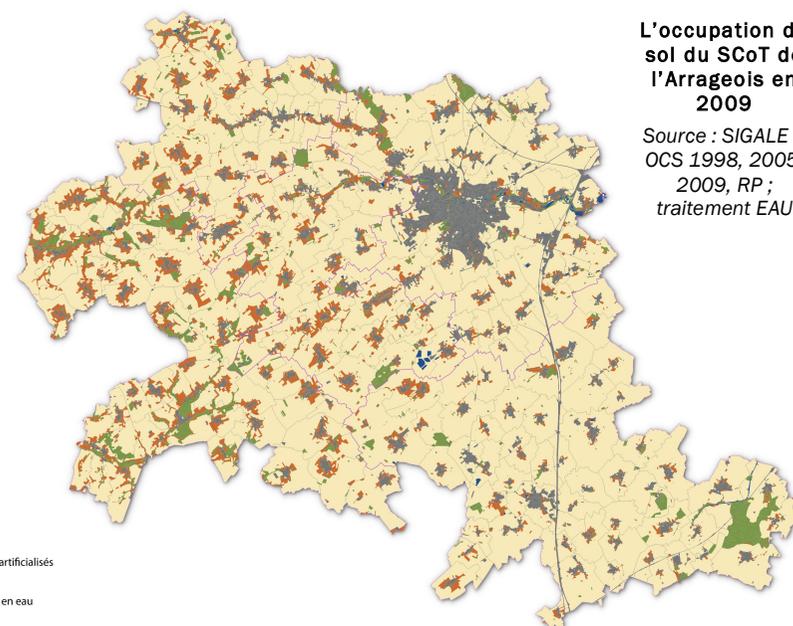
- Les prairies constituent l'occupation du sol ayant le plus régressé (-1415 ha). Souvent localisées en lisière des urbanisations, elles étaient en premier plan des pressions urbaines. En outre, l'orientation économique des exploitations plus dirigée vers la culture n'a pas favorisé leur maintien.
- Les forêts progressent nettement (+ 586 ha), en particulier dans le secteur nord ouest du territoire (Ex CC de l'Atrébatie).
- La surface des terres cultivées diminue de 145 ha. Cette baisse se concentre sur la CUA (-363 ha) ainsi que sur le Sud Artois (- 135 ha) où la moindre présence des prairies en ceinture des zones urbaines a eu pour effet de lier plus directement extension de l'urbanisation et pertes de terres cultivées. En revanche, la surface des terres cultivées tend à augmenter dans le quart sud ouest du territoire entre 1998 et 2009.

Ces indicateurs et tendances montrent que les enjeux de maîtrise des pressions sur l'agriculture nécessitent de prendre en compte la diversité des agricultures et des contextes dans lesquelles elles produisent (périurbain, rural...) ainsi que des choix d'orientation économique des exploitations.

En outre, la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures impliquera le prélèvement de terres agricoles, selon des proportions et échéances différentes :

- Au premier chef, le Canal Seine Nord Europe mobilisera de manière significative des espaces agricoles existants du Sud Artois à la fois pour l'emprise même du canal et des équipements associés mais aussi pour le stockage des déblaiements liés aux travaux.
- Dans une moindre mesure, le renforcement à court et long termes des axes de transport terrestre structurants (RD 939, rocade d'Arras, REGL,...) prélèveront des terres agricoles en générant aussi localement des effets directs de repli de certains secteurs urbanisés existants vers des sites moins proches de ces axes.

Si les procédures de mise en œuvre de ces grands projets d'intérêt général intègrent (ou devront intégrer) par elles-mêmes une gestion spécifique des impacts agricoles, la valorisation de ces infrastructures constituera certainement un sujet de réflexion important dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement du SCoT. Entendons ici par valorisation, l'optimisation de la nouvelle accessibilité découlant de ces infrastructures pour les populations ainsi que pour le développement économique notamment en soutien de la compétitivité des activités agricoles et industrielles (route de l'agroalimentaire,...).

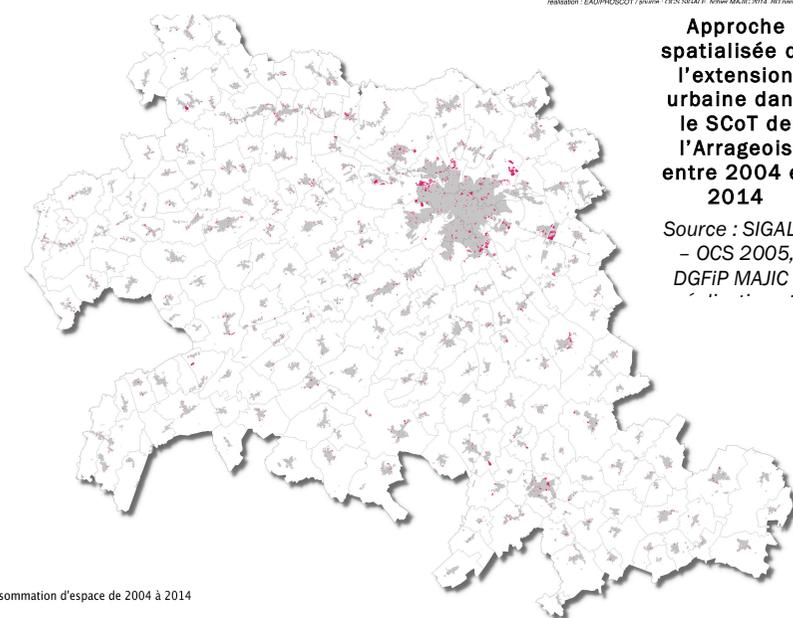


L'occupation du sol du SCoT de l'Arrageois en 2009

Source : SIGALE - OCS 1998, 2005, 2009, RP ; traitement EAU

- Espaces artificialisés
- Forêts
- Surfaces en eau
- Prairies
- Terres cultivées

0 5 10 km
réalisation : EAUPROSCOT / source : OCS SIGALE, fichier MAJIC 2014, BD parcelaire



Approche spatialisée de l'extension urbaine dans le SCoT de l'Arrageois entre 2004 et 2014

Source : SIGALE - OCS 2005, DGFIP MAJIC ;

- Consommation d'espace de 2004 à 2014

- Enveloppe urbaine en 2004

0 5 10 15 km
réalisation : EAUPROSCOT / source : OCS SIGALE, fichier MAJIC 2014, BD parcelaire

Evolution des espaces artificialisés entre 1998-2005

Source : SIGALE – OCS 2005, 1998, RP ; traitement EAU

Territoires	TOTAL ESPACES ARTIFICIALISES		par an	HABITAT (continu, résidentiel, collectif)		HABITAT ISOLE		EQUIPEMENTS PUBLICS		COMMERCE ET INDUSTRIE		TRANSPORTS		ESPACES VERTS ET JARDINS		AUTRES	
CC de l'Atrebatie	84	7,6%	12	64	7,2%	-6	-11,5%	4	10,9%	14	19,2%	0	0,0%	4	24,8%	4	18,5%
CC des Deux Sources	66	4,0%	9	48	3,5%	7	5,6%	1	2,7%	9	8,5%	0	0,0%	0	0,0%	2	4,5%
CC Du Sud Artois	97	3,9%	14	42	2,5%	3	5,7%	4	5,6%	23	11,4%	0	0,0%	2	17,9%	22	36,3%
CC de La Porte des Vallées	54	4,5%	8	65	7,0%	-1	-1,8%	1	1,6%	6	6,3%	8	62,9%	0	0,0%	-24	-42,0%
CU d'Arras (dont Rœux)	389	8,1%	56	184	6,8%	4	6,6%	29	6,8%	129	19,2%	49	9,4%	14	10,7%	-19	-6,7%
SCOTA	690	6,2%	99	403	5,3%	6	1,9%	39	6,3%	181	15,7%	56	6,7%	20	11,9%	-15	-3,3%

A l'échelle du nouveau périmètre du Scota et des EPCI en 2017, ces évolutions des espaces artificialisés entre 2004 et 2014 se traduisent ainsi :

Territoires (EPCI 2017)	TOTAL ESPACES ARTIFICIALISES		par an	HABITAT (continu, résidentiel, collectif)		HABITAT ISOLE		EQUIPEMENTS PUBLICS		COMMERCE ET INDUSTRIE		TRANSPORTS		ESPACES VERTS ET JARDINS		AUTRES	
CC des Campagnes de l'Artois	190	7,6%	27	149	6,1%	-2	-0,8%	6	6,2%	25	11,2%	0	0,0%	4	16,0%	1	1,2%
CC du Sud-Artois	103	4,0%	15	46	2,3%	4	5,4%	4	4,8%	24	11,5%	0	0,0%	2	17,9%	22	32,9%
CU d'Arras	397	8,1%	57	208	6,5%	4	5,6%	29	6,7%	131	18,4%	49	9,4%	14	10,6%	-38	-12,2%
SCOTA	690	6,2%	99	403	5,3%	6	1,9%	39	6,3%	180	15,7%	49	6,7%	20	11,9%	-15	-0,3%

Bilan de la consommation d'espace 2006-2016, référence du SCoT pour la détermination de ses objectifs de modération de la consommation d'espace future

SCOTA	Consommation d'espace 2006-2016 à l'échelle de l'Arrageois		Consommation d'espace 2006-2016 par EPCI					
	en hectares	en hectares /an	CUA		CCCA		CCSA	
			ha	ha/an	ha	ha/an	ha	ha/an
Développement économique	340	34	215	22	68	7	57	6
Développement résidentiel	508	51	244	24	150	15	114	11
<i>DONT Développement résidentiel hors équipements structurant de l'Arrageois</i>	473	47	217	22	150	15	105	11
<i>DONT Equipements structurants de l'Arrageois</i>	36	4	27	3	0	0	9	1
Total	849	85	459	46	218	22	171	16

- La consommation d'espace liée à l'urbanisation entre 2006 et 2016 a été de 849 ha à l'échelle du SCoT de l'Arrageois (2017), soit 85 ha par an en moyenne. Cette consommation au cours des 10 dernières années constituent la référence sur laquelle le SCoT s'appuiera pour fixer dans son projet les objectifs de réduction de la consommation d'espace.

- Pour plus de détail sur l'analyse de la consommation d'espace, se référer à la partie 1.2 du présent rapport de présentation relative à l'analyse et à la justification de la consommation d'espace du SCoT.

Une scission paysagère qui inscrit le Scota dans et en limite de grands ensembles paysagers des Hauts-de-France

Le Scota est un espace rural scindé en deux grandes entités paysagères.

A l'Est, occupant les grands plateaux artésiens et cambrésiens, le territoire est composé de grandes parcelles agricoles ouverte, qui prolongent les modes de cultures de l'ancienne Picardie. L'arrageois, comme le Cambrésis, est très sensible aux phénomènes d'érosion des sols ; cette sensibilité a été renforcée par le remplacement des prairies par des terres cultivées. La mise en valeur agricole de ces terres trouve sa raison dans un sous-sol constitué d'une importante couche de craie tertiaire stockant de l'eau et une couche superficielle de limons très fertiles.

A l'Ouest, la campagne se fait plus vallonnée et bocagère. Les paysages du Ternois, à l'inverse des grands plateaux précédents, se distinguent par une perception plus intimiste, moins ouverte. Le développement y est endogène, basé sur un trépied : agriculture – artisanat – petites industries. Plus faiblement peuplé que les plateaux voisins, la forte tonalité rurale du Ternois s'exprime aussi par la présence de grandes propriétés.

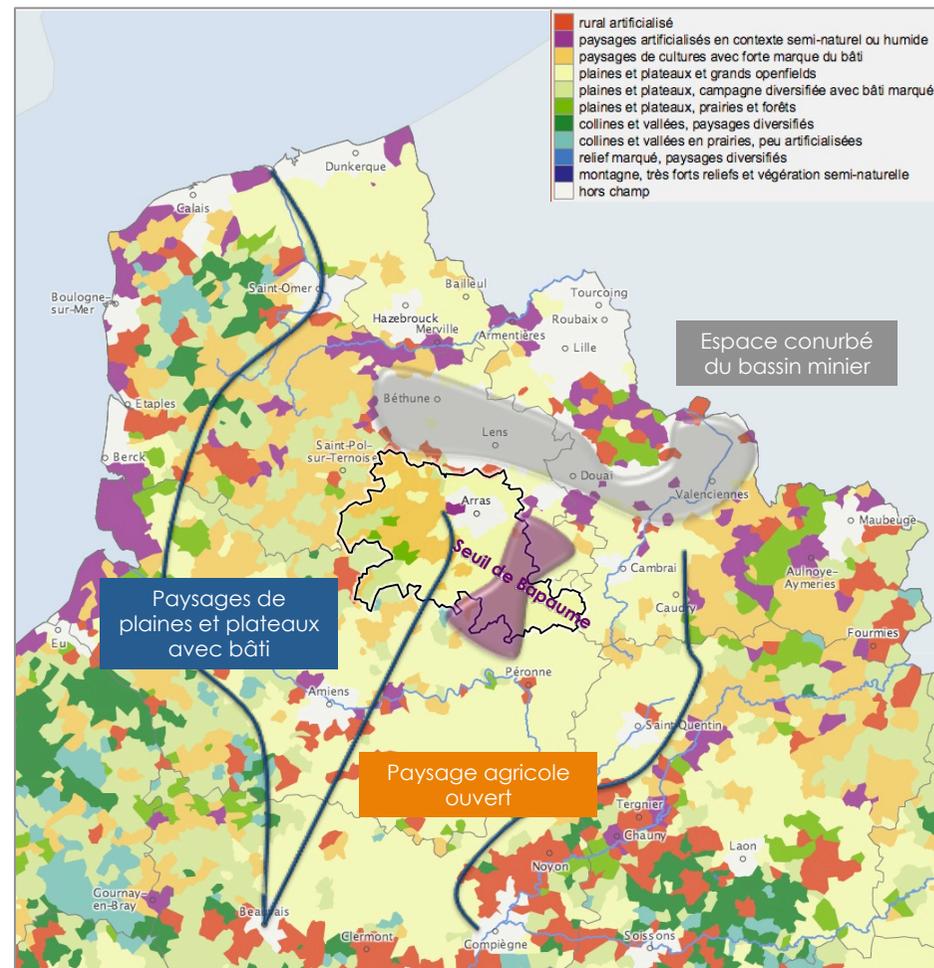
Au Nord, la conurbation du Bassin Minier fixe la limite entre l'espace urbain dense ; prolongation du modèle nord européen et le Sud cultivé et rural.

Une autre spécificité paysagère du territoire tient en la présence d'une trouée, le seuil de Bapaume, qui permet de faire une jonction naturelle entre les richesses flamandes et le bassin francilien.

Très tôt exploité par les populations pour affermir les communications et les échanges, le seuil a permis d'insérer l'Arrageois au cœur d'un espace socio-économique élargi dont la réalité s'en trouve encore plus affirmée avec la modification du périmètre régional.

Typologies des campagnes par l'approche paysagère

Source : DATAR ; traitement EAU.



Conclusion

Des projets qui questionnent la place du Scota au sein de la Grande Région

De grands projets vont venir modifier la place du Scota dans l'espace interstitiel entre Paris – Londres – Bruxelles. Leur vocation est double. D'une part d'être en accroche des grands axes de communications allant de la Seine à l'Escaut, de Paris à Bruxelles et/ou Londres, et, d'autre part d'être en position de capter et transformer une partie des flux en transit pour créer de l'emploi et de la valeur ajoutée sur le territoire.

Ces différents projets s'articulent les uns aux autres en mêlant différentes échelles de rayonnement :

- Extra-régional : le Canal – Seine – Nord – Europe et la gare européenne qui devraient renforcer l'attractivité du territoire et les flux d'affaires en provenance de l'Europe du Nord mais aussi en lien avec l'Île de France et la Normandie;
- Inter et intra-régional avec :
 - la valorisation de la Route de l'Agroalimentaire (RD 939) par son extension en direction de Saint-Quentin,
 - la valorisation de la N 25 pour élargir le champ des potentiels au travers de l'axe Arras – Amiens – Normandie et du REGL (Réseau Express Grand Lille) dont les études en cours étendent la réflexion à une liaison express Lille-Arras-Amiens pour offrir une connexion train rapide entre les grands pôles urbains de l'ancienne région du Nord-Pas de Calais et Amiens. Cette dernière perspective ouvre également des opportunités de renforcer les connexions de l'Arrageois et des Hauts de France avec l'Île de France et avec l'international via la ligne Amiens / Paris et à son projet de connexion avec l'aéroport de Roissy.
 - le développement d'une liaison ferrée (fret et voyageurs) Arras-Cambrai.
- Economique : les plateformes de Delta 3 et d'Osartis-Marquion, la réhabilitation de la BA 103 (projet E-Valley), la valorisation de la Route de l'Agroalimentaire (D 939).

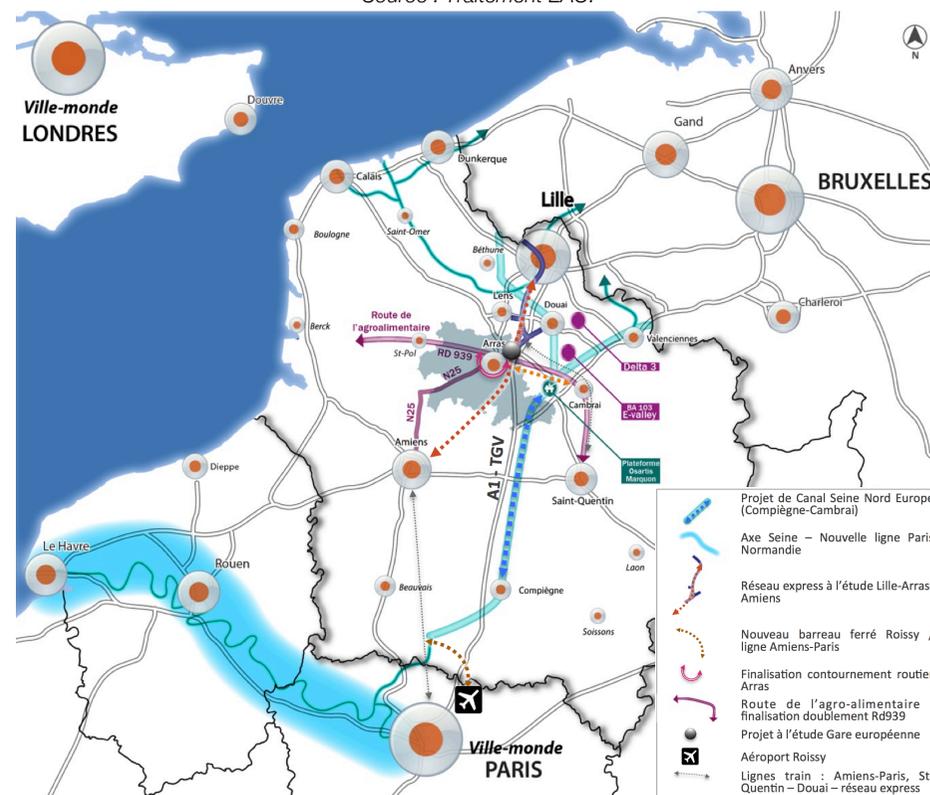
Tous ces projets ont le mérite de porter la réflexion sur le positionnement économique et touristique du territoire dans ce grand ensemble régional. Quelles

sont les niches, les spécificités économiques, l'image économique et touristique que le territoire voudrait promouvoir? Répondre à cette question amène à s'interroger sur les aménagements qui permettront au tissu économique d'exploiter le positionnement que le Scota aura choisit.

De par ses infrastructures de transports civils et économiques, de par sa géolocalisation et de par la place de l'agroalimentaire, le Scota a un rôle à jouer dans ce large espace régional. Néanmoins, sa place entre l'aire d'influence parisienne, bruxelloise, londonienne dans une moindre mesure, de même que lilloise implique de trouver des coopérations fines pour assurer une plus grande lisibilité. Il s'agit d'atteindre certains effets de seuil pour que le territoire puisse être perçu comme un espace d'organisation des futures dynamiques que les projets mentionnés ci-avant ne manqueront pas de créer.

Principaux projets au sein de la région des Hauts-de-France

Source : Traitement EAU.

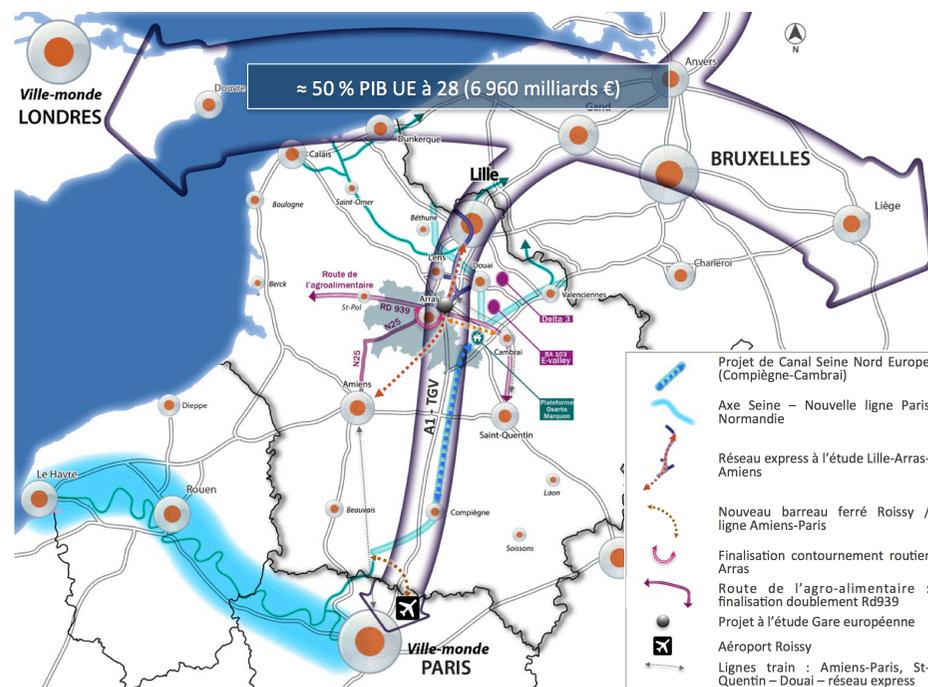


Etre une périphérie intégrée à la banane bleue ?

Le Scota est situé dans le couloir des affaires entre la ville-Monde Paris et la ville-Europe Bruxelles, tout en étant proche de la ville-Monde Londres. A l'intérieur de cet espace, au sein duquel près de 60 millions de personnes vivent (soit à peu près l'équivalent de la population française), le Scota peut tirer profit des échanges de savoirs, de marchandises, des personnes.

Plus encore, en étant à la périphérie de la banane bleue, dorsale européenne qui concentre l'une des plus fortes densités d'activités économiques et de populations du Monde, le Scota est à même de capter une partie des richesses qui y circulent.

Si les infrastructures de transports existants et en projet sont des supports nécessaires à cette captation, la valorisation de cette nouvelle accessibilité aux grands flux implique aussi une réflexion sur la stratégie de développement, d'aménagement et de coopérations d'échelle métropolitaine entre Amiens - Saint-Quentin - Douai pour renforcer le poids humain (main d'œuvre et savoir-faire) et économique du centre de la région.



Positionnement du territoire et aire de coopération

Source : Traitement EAU



Conclusion générale

Conclusion et prospective

Les dynamiques et potentiels de développement du Scota sont liés à aux atouts propres du territoire, qui trouvent dans les spécificités de chacun de ses EPCI un premier pilier, mais ils résultent aussi des relations avec l'extérieur.

En effet, ces potentiels ont besoin pour s'exprimer de trouver des relais de croissance au travers d'échanges et de coopérations externes afin d'élargir leurs capacités de rayonnement et d'innovation.

D'ailleurs, l'élargissement tout récent du périmètre régional constitue un fait remarquable et le moment pour renouveler les réflexions sur le positionnement territorial et les coopérations à développer en s'affranchissant des effets de seuils que pouvaient générer les limites entre le Nord-Pas de Calais et la Picardie.

Mais la manière d'aborder cette évolution régionale au regard des différents projets structurants peut aboutir à des organisations et effets différents.

Afin de mieux explorer ces évolutions et effets, une démarche prospective a été menée. Cette démarche, exposée ci-après, ne définit pas un projet ni même des scénarios de développement.

Elle a pour objet, au travers de 2 exemples, de mieux révéler les enjeux de développement du territoire en explorant les potentiels et besoins du Scota selon l'évolution de l'armature urbaine et économique régionale et selon son positionnement au sein de cette armature. Ces 2 exemples illustrent ainsi 2 types de variables :

- l'évolution régionale,
- le développement du Scota s'appuyant sur un maillage dense de centralités économiques et de services à la population (ville, bourg, village), mais avec des vocations différentes des secteurs d'un exemple à l'autre.

Ces exemples permettent aussi de questionner les effets de taille critique démographique et économique du territoire au regard de ses propres enjeux et des enjeux régionaux.

Sur la base de cette prospective, 6 axes prioritaires de réflexions ont été identifiés par les élus. La présente conclusion pose des premières questions d'aménagement sous-tendues par ces 6 axes qui constituent des points d'appuis pour la poursuite de la révision du SCoT.

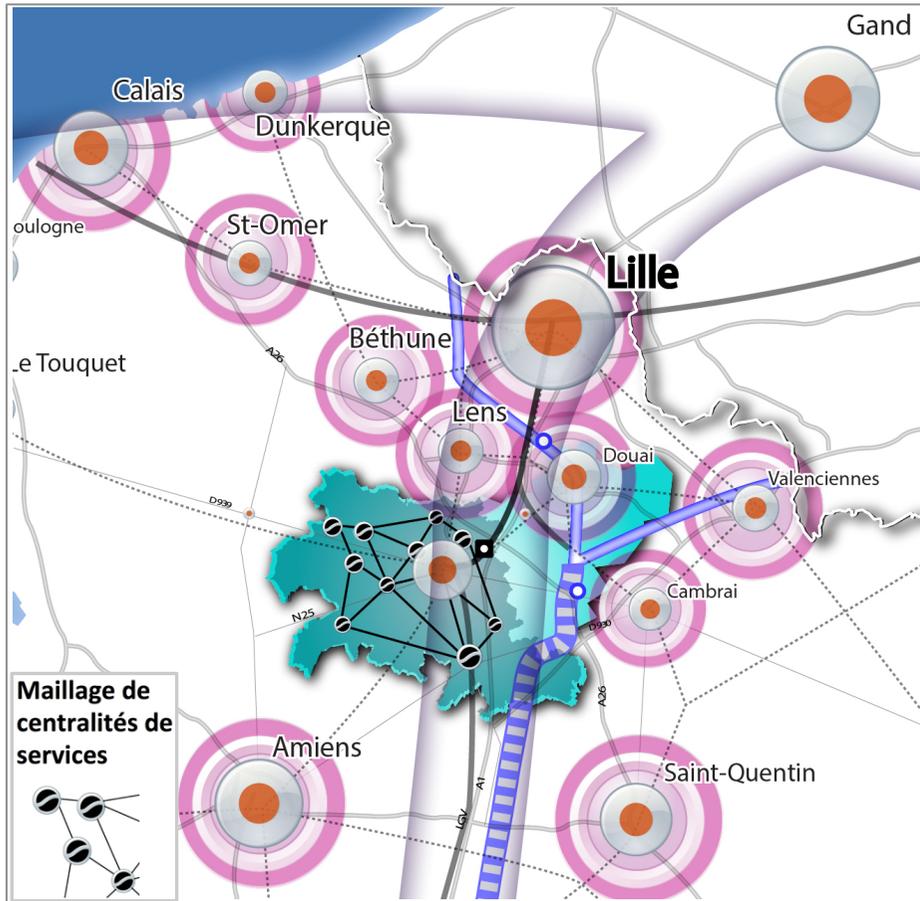


Premier exemple : un espace central dans un réseau de pôles

Dans ce premier exemple, la région des Hauts-de-France se développe au travers de pôles de rayonnement régional forts (tendance à l'œuvre).

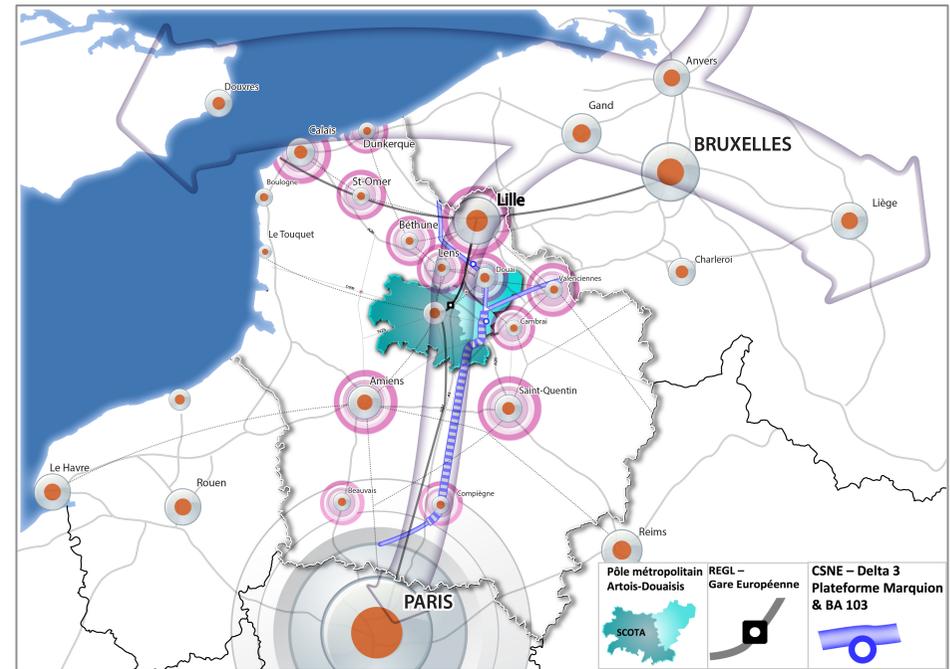
Organisation interne

Source : Traitement EAU.



Positionnement du territoire dans son espace régional

Source : Traitement EAU.



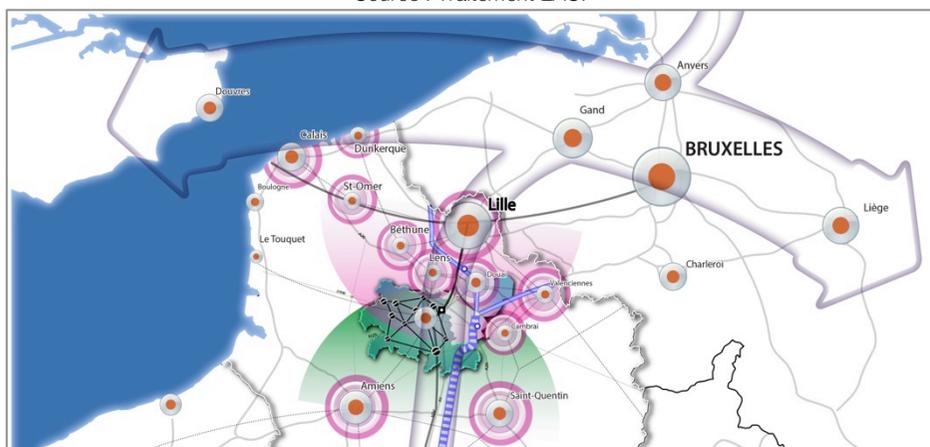
Cet exemple met en évidence le rôle que peut jouer chaque secteur du territoire pour structurer les coopérations avec les territoires voisins et dans le Scota. Cela implique un ciblage de l'action économique et de l'offre en services à la population pour permettre une irrigation de tout le Scota qui soutient la complémentarité de chacun de ses secteurs (création de synergies économiques internes et externes, complémentarités des cadre de vie soutenant l'attractivité résidentielle...).

Les potentiels sur lesquels le territoire peut appuyer son développement, sont :

- **Les filières agro-alimentaires et agricoles** en s'appuyant sur des coopérations avec le Sud et le Centre régional : Amiens, Cambrais et Saint-Quentin... ;
- **Les secteurs de l'innovation** en écho à la présence de l'Université, des pôles d'excellence (Agroé, pôle d'excellence rurale sur l'éco-construction de l'Atrébatie...);
- **La logistique** en lien avec le CSNE, l'A1 et l'A2, delta 3, la plateforme d'Osartis-Marquion et E-Valley ;
- **Les services supports à l'industrie** en écho aux coopérations avec le Bassin Minier et la Métropole Européenne de Lille ;
- **Le pôle métropolitain** avec Douai pour répondre aux problématiques de mobilités et créer des passerelles économiques privilégiées.

Les potentiels

Source : Traitement EAU.

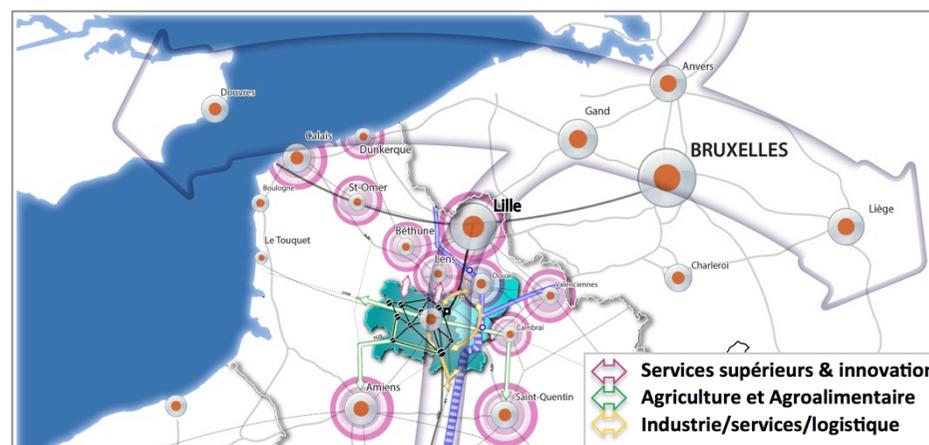


Les besoins pour le développement du territoire sont :

- Irriguer le Scota au travers d'un réseau de parcs d'activités, d'un réseau de mobilités internes en accroche des polarités économiques et des infrastructures externes (Gare européenne, THD, gare TER...);
- Développer l'appareil productif agricole pour renforcer la spécialisation sectorielle du territoire ;
- Déployer les services supérieurs sur Arras pour conforter le caractère métropolitain de la ville ;
- Renforcer les centralités de bourgs, villes et villages arrageois dans un contexte de ruralité réceptacle des activités agricoles, pour :
 - Offrir des parcours résidentiels fluides et des services accessibles ;
 - Atteindre ainsi une certaine taille démographique et du bassin de main d'œuvre.

Les besoins

Source : Traitement EAU.



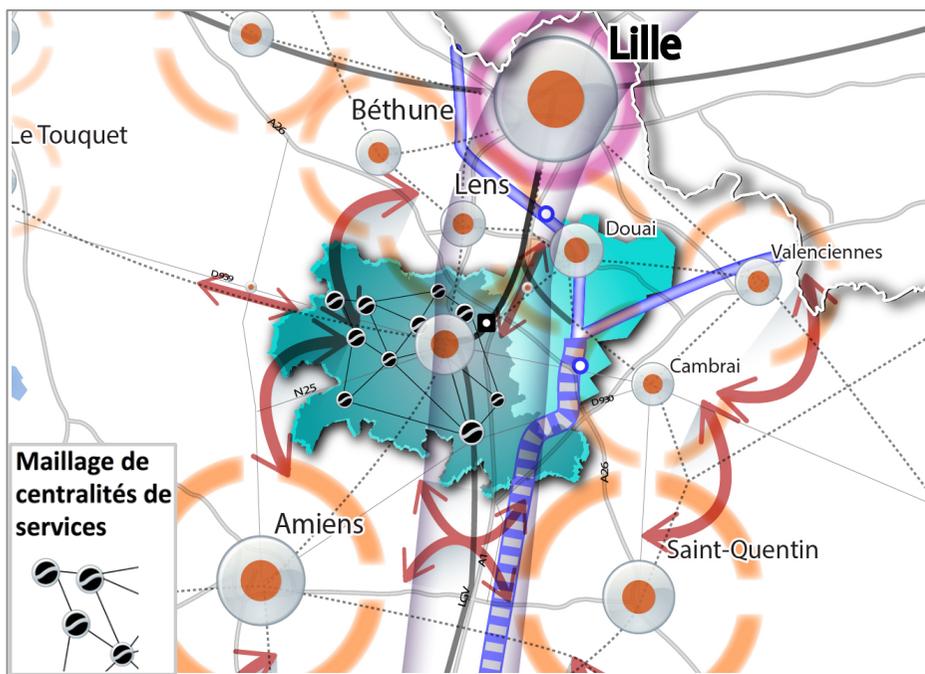
Deuxième exemple : un espace central qui influence

Dans cet exemple, le développement régional est plus « diffus » : les espaces économiques et de vie s'organisent dans des espaces plus larges autour des pôles régionaux secondaires, qui eux-mêmes sont sous l'influence grandissante des grandes métropoles (Paris, Lille...). Il ne s'agit pas ici d'un cas de périurbanisation mais d'une organisation différente où les bassins de vie et économiques sont plus imbriqués, sous influence des grandes métropoles et aussi potentiellement plus « similaires ».

Dans ce contexte, l'affirmation de l'identité du territoire devient un enjeu fondamental pour son attractivité économique et résidentielle. Aussi, l'Arrageois organise-t-il son développement en renforçant plus fortement les vocations propres à chaque secteur du territoire que dans le premier exemple (Agriculture, IAA, tourisme, commerce, éco-construction, logistique, prestations intellectuelles...).

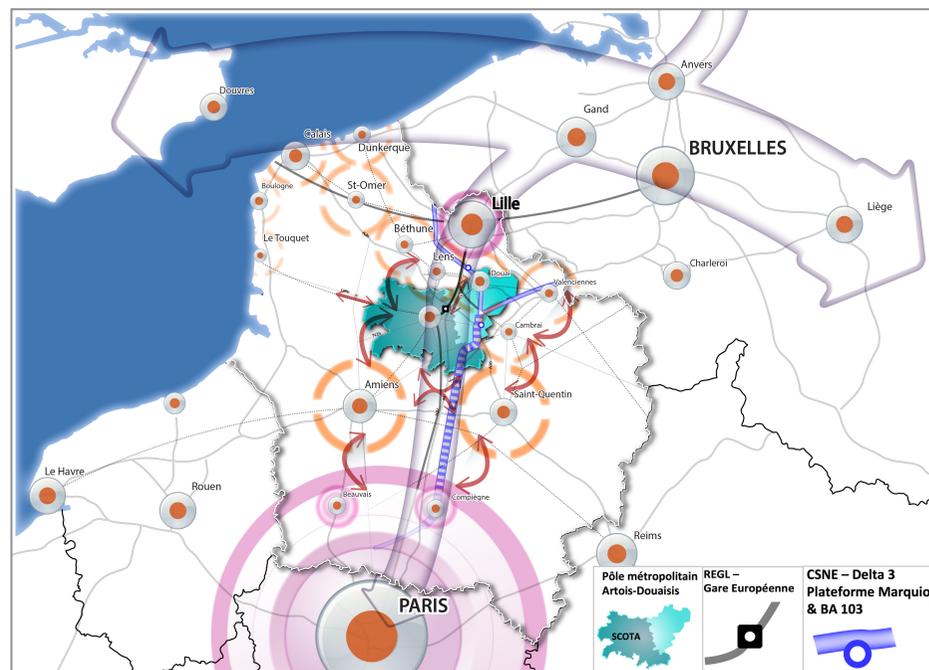
Organisation interne du Scota

Source : Traitement EAU.



Positionnement du territoire dans l'espace régional

Source : Traitement EAU.



Cet exemple met en avant le rôle que peut jouer l'Arrageois pour constituer un pôle structurant d'irrigation économique et en services de haut niveau au centre des Hauts-de-France. L'Arrageois utilise la complémentarité avec les territoires extérieurs comme levier pour faire valoir ses spécificités résidentielles et économiques et déployer des services innovants et différents qui rayonnent et irriguent le centre de la région. Ce positionnement implique ainsi pour le Scota :

- un ciblage des coopérations pour mieux organiser la complémentarité avec l'extérieur ;
- un mode d'aménagement agile pour renforcer les spécificités locales et pour développer un maillage de services innovants (économique, culturelle....) dans le territoire.

- Appuyer les spécificités économiques et améliorer les cadres de vie des micro-bassins de vie du Scota pour affirmer une identité territoriale forte en contrepois de la dilution de l'identité régionale ;
- Développer les projets de valorisation écologique, énergétique et paysagère pour renforcer le bien-être des habitants ;
- Faire émerger des centralités urbaines, relais du Cœur d'Agglomération de la CUA pour mieux irriguer le Scota en services supérieurs ;
- Innover dans les formes d'habitat pour répondre aux besoins de populations à la recherche d'authenticité et de cadres de vie singuliers en lien avec la culture locale.

Les potentiels sur lesquels le territoire peut appuyer son développement, sont :

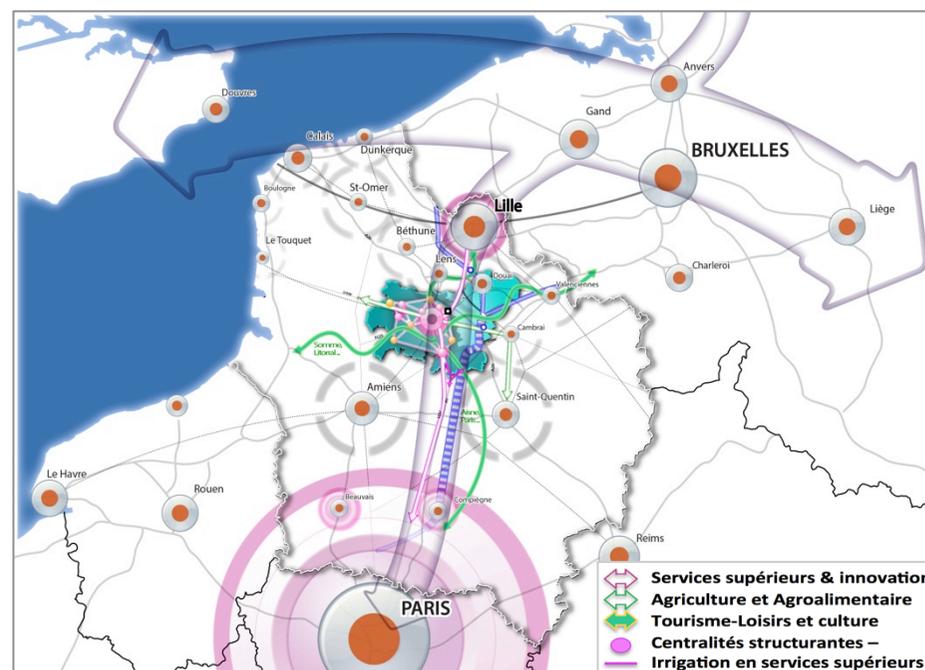
- Les filières agro-alimentaires et agricoles en s'appuyant sur des coopérations avec le sud et le Centre régional : Amiens, Cambrai et Saint-Quentin (ces filières étant emblématiques au territoire, leur développement se retrouve logiquement dans tous les exemples);
- Déployer des filières et services de haut niveau irrigant le centre régional et complémentaires au tissu économique externe :
 - Les filières innovantes : énergie, agro-technologie, sante/nutrition...;
 - La filière « culture – tourisme » pour capter les flux en provenance de Belgique, de Lille, du littoral et de Paris en s'appuyant sur la filière du tourisme d'affaires en lien étroit avec Lille ;
 - Le pôle métropolitain avec Douai pour répondre aux problématiques de mobilités et créer des passerelles économiques privilégiées.

Les besoins pour le développement du territoire sont :

- Irriguer le Scota au travers d'un réseau de parcs d'activités, d'un réseau de mobilités internes denses (TCSP, auto-partage, covoiturage, rabattement vers les pôles de transports...) en accroche des polarités économiques et des infrastructures externes (Gare européenne, THD, gare TER...);

Les potentiels et les besoins

Source : Traitement EAU.



6 grands axes prioritaires constituant une première base de réflexion pour engager la construction de la stratégie de développement du territoire

Quelles que soient les évolutions régionales, le ScotA détient des opportunités pour construire un projet valorisant l'ensemble du territoire.

Ces opportunités dépendent de la manière dont les différents secteurs de l'Arrageois coopèrent et envisagent leur vocation.

Dans ce sens, 6 leviers d'aménagement récurrents aux deux exemples prospectifs ci-avant ressortent et constituent des axes de réflexions prioritaires identifiés par les élus qui seront à prendre en compte pour construire la stratégie de développement du territoire :

1 - Le rôle majeur des infrastructures pour le développement du territoire :

- le renforcement de l'accessibilité interne et externe de l'Arrageois par des moyens de communications modernes et innovants est déterminant pour consolider les équilibres propres au territoire, déployer son attractivité économique et résidentielle et contribuer ainsi à structurer et valoriser le centre de la région.

2 La valorisation des axes Nord-Sud, Est-Ouest, véritable « Croix » structurante fondant l'équilibre du territoire :

- la valorisation des spécificités de chaque EPCI et de leur complémentarité est un pilier essentiel pour le développement équilibré du territoire et par lequel l'Arrageois peut :
 - faciliter le développement économique et les coopérations externes,
 - fortifier le maillage des services,
 - promouvoir une identité qui lui est propre.

3 L'affirmation d'un territoire qui offre un projet de vie et où on peut rester.

- le ScotA offre un cadre de vie attractif vecteur de dynamisme social et culturel qu'il s'agit de soutenir en améliorant encore la liberté de choix des populations pour s'établir et se réaliser dans le territoire, selon leur mode de vie et les stades de la vie.

4 L'identification des besoins et « opportunités » en termes de services et qualité de vie pour renforcer l'attractivité économique ;

- l'évolution des modes de vie et les mutations économiques et des manières de travailler appellent à reconsidérer la notion de services aux personnes avec plus d'innovation. Cet axe répond aussi à un enjeu de convergence plus forte de l'attractivité économique et du cadre de vie (incluant la qualité environnementale) nécessaire à un développement équilibré :
 - maintenir les savoir-faire sur le territoire et améliorer la proximité habitat / emploi pour que le territoire soit attractif à l'égard des entreprises et de leurs salariés ;
 - éviter les risques d'un découplage territoires d'emplois/territoires résidentiels tant à l'intérieur de l'Arrageois qu'à l'égard des espaces périphériques au SCoT.

5 La volonté d'implication des territoires pour mettre en œuvre l'accompagnement et le soutien de toutes les formes d'agricultures ;

- les agricultures, quelles que soient leurs formes, participent d'un écosystème global essentiel à l'identité économique et territoriale de l'Arrageois. Ce soutien et cet accompagnement interpellent les politiques économiques et de gestion économe de l'espace.

6 La structuration et la diversification de l'offre touristique et culturelle à l'échelle du ScotA :

- comment les projets touristiques et culturels peuvent-ils se développer et se compléter pour offrir de nouvelles pistes de développement à l'échelle de tout l'Arrageois ?



Que révèlent ces 6 axes et la démarche prospective ?

La démarche prospective et les 6 axes de réflexion prioritaires mettent en évidence les opportunités et capacités du territoire à affirmer son identité propre et à redéployer un rayonnement arrageois qui valorise le centre des Hauts-de-France et contribue à l'équilibre de la Grande Région dans son nouveau périmètre.

Concrètement, les 6 axes de réflexion tendent vers un mode d'aménagement qui soutient et organise les complémentarités entre métropoles et polarités régionales, mais également entre polarités secondaires et espaces ruraux.

En outre, ces 6 axes révèlent que l'attractivité du cadre de vie et les capacités d'irrigation du territoire tant en interne que vers l'extérieur deviennent un levier fondamental pour développer l'attractivité globale de l'Arrageois et donc son attractivité économique.

Ce levier répond à l'enjeu de pérenniser les ressources nécessaires au développement économique dans le cadre d'une évolution territoriale assurant un contexte social équilibré (mixité sociale et générationnelle), à savoir :

- La ressource en main d'œuvre en accueillant des actifs de toute qualification y compris des cadres et chefs d'entreprises. Il s'agit non seulement de favoriser la proximité habitat/emploi mais aussi d'assurer le renouvellement des savoir-faire (et donc des actifs) pour soutenir et développer les filières économiques du territoire.
- L'offre en services répondant à tous les publics (âgé, jeune...).

Cela impliquera pour le SCoT de déterminer le bon niveau de croissance résidentielle nécessaire à cette réponse.



Quelques premières questions d'aménagement que posent ces 6 axes pour le SCoT

Le diagnostic du SCoT n'a pas pour objet de déterminer le projet du territoire qui sera élaboré dans le cadre des débats et des choix lors de la phase suivante du processus de SCoT : l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables de l'Arrageois.

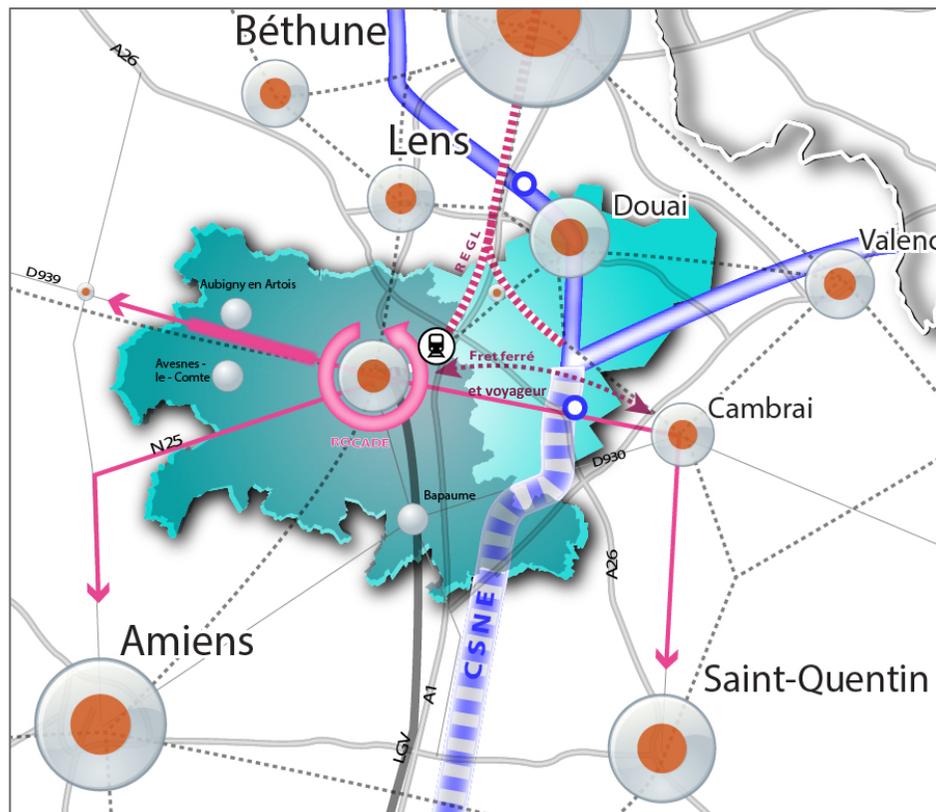
Dans la perspective de cette prochaine étape du SCoT, l'objectif est ici de fournir des pistes de réflexions et matériaux pour engager et éclairer les débats sans pour autant les « enfermer » ni contraindre le territoire dans un carcan d'obligations préétablies.

Dans ce cadre, les paragraphes qui suivent posent pour chacun des 6 axes prioritaires de réflexion analysés ci-avant des questions d'aménagement qu'ils sous-tendent et auxquelles le SCoT sera, très probablement, amené à répondre.

Ces questions ne sont pas exhaustives, elles ouvrent le débat.

1 - Le rôle majeur des infrastructures pour le développement du territoire, son déploiement économique, son irrigation par des moyens de communications innovants... :

- Le Canal Seine Nord Europe,
- La rocade complète d'Arras,
- Le REGL /Réseau express Lille-Arras-Amiens et le projet de Gare européenne,
- La N25 et la Rd939,
- Le barreau ferré Arras-Cambrai (fret et voyageur),
- Le déploiement du numérique.



Des questions d'aménagement posées...

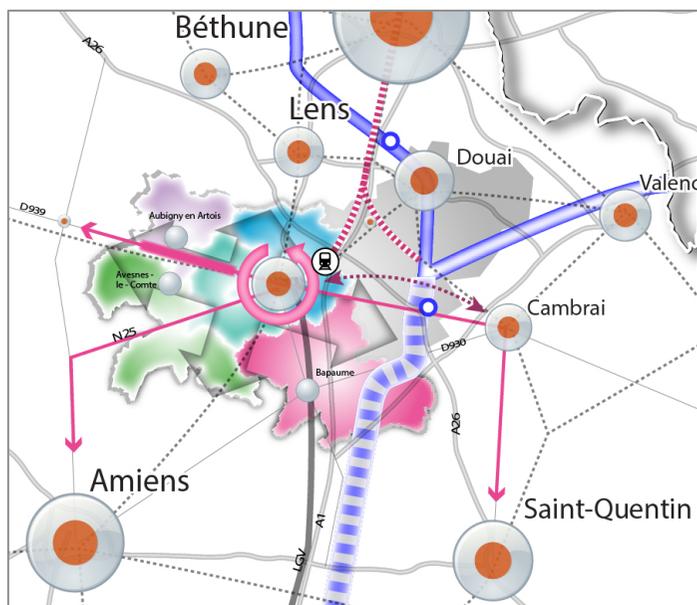
- Quelles mobilités de proximité et vers les nœuds structurants ? et quelle organisation des moyens de mobilités pour privilégier les modes de déplacements alternatifs à l'usage individuel de la voiture ?
- Des espaces d'activités essentiellement en lien avec les infrastructures ?
- Quelle politique foncière pour gérer les impacts de ces infrastructures sur les espaces agricoles et d'activités existants ?
- Quelle articulation des infrastructures avec la trame verte et bleue ?
- ... ?
- ... ?

2 - La valorisation des axes Nord-Sud, Est-Ouest, véritable « Croix » structurante fondant l'équilibre du territoire

Afin de valoriser les spécificités locales et faire jouer la complémentarité des EPCI du Scota au service des entreprises et usagers du territoire, cet axe appelle le territoire à se déterminer :

=> sur le rôle principal de ses secteurs et l'organisation de l'armature urbaine et économique qui en découle.

- Des spécificités qui peuvent être économiques, paysagères, environnementales, mais aussi liées à la proximité de grands projets ou infrastructures, aux ressources (agricultures), aux modes de vies, ...
- Des rôles complémentaires pour organiser, par exemple :
 - les mobilités quotidiennes et touristiques ;
 - Les coopérations économiques, touristiques ... avec l'extérieur et diffuser leurs effets dans le territoire ;
 - la réponse aux besoins en logements ;
 - le développement de services accessibles aux personnes et au plus près des besoins des entreprises : les bons projets à la bonne échelle limitant les déplacements contraints ;
 - la cohérence de l'aménagement de grands projets...



Des questions d'aménagement posées... :

Quels rôles et ambitions pour chaque secteur du Scota ?

L'Atrébatie ?

- innovation énergie/construction,
- services aux entreprises de l'agroalimentaire (avec les Deux Sources),
- mobilités (y compris touristiques) avec le bassin minier, le Ternois/Littoral, ...
- ... ?

Les Deux Sources ?

- valorisation des agricultures,
- structuration économique de la N25 / Amiens
- tourisme en lien avec l'Amiénois / le Ternois/littoral...
- ... ?

La Porte des Vallées ?

- Tourisme : articulation des parcours et des mobilités touristiques du territoire
- pôle commercial et d'équipements,
- développement des énergies renouvelables,
- ... ?

La CUA ?

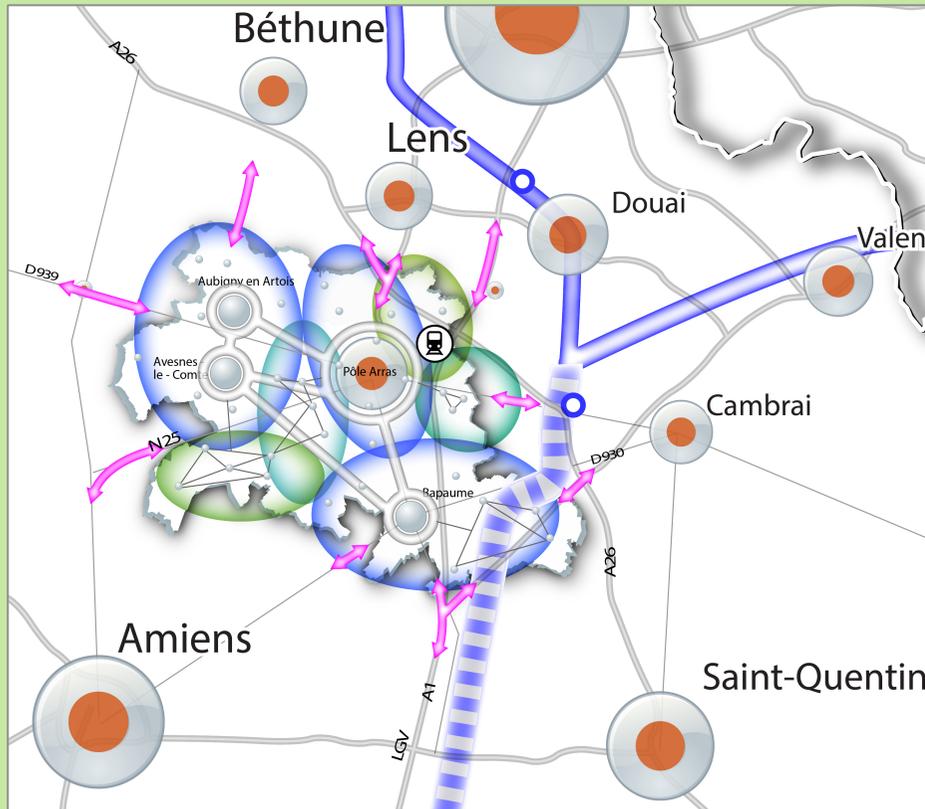
- pôle de services majeurs : innovation, santé/bien être, recherche, université...
- coopérations : pôle Artois-Douais, bassin minier, Lille... en matière de transport, services innovants, tourisme... ?
- diffusion des moyens de mobilité ...
- ... ?

Le Sud Artois ?

- logistique / industrie / innovation numérique,
- services aux entreprises : ancrage économique fort à l'articulation de l'A1, l'A21, le CSNE mais aussi de l'aéroport de Méaulte et de la gare Haute Picardie...
- développement du tourisme en lien avec le CSNE, le Cambrésis, Le Santerre Hauts de Somme, Osartis-Marquion...
- ... ?

Des questions d'aménagement posées... :

Quelles armatures urbaines et économiques ?



Une armature urbaine s'organisant autour d'espaces de vie ?

- Une échelle Scota s'appuyant sur le Pôle d'Arras (cœur d'agglo) et des pôles d'équilibres (Bapaume, Avesnes le Comte, Aubigny en Artois) pour structurer les transports et les équipements majeurs communs
- Une échelle de proximité adaptée à une mutualisation et une qualité de services et équipements quotidiens, s'appuyant sur un réseau de communes...
- Avec des coopérations entre « espaces de vie » pour les besoins spécifiques (santé, culture,...)

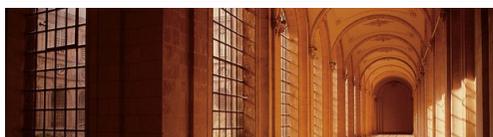
Une armature économique renforcée et déployée au-delà du « fuseau A1/TGV/CSNE » ?

- pour valoriser les grands projets et coopérations avec l'extérieur ?
 - o quels grands projets et coopérations ?
- pour enrichir et diversifier les ressources et savoir-faire du territoire ?
 - o quelles pistes pour l'innovation et la diversification économique (et sur quels projets ou maillage d'entreprises/services s'appuyer pour les développer) ?
- pour ... ?

3 L'affirmation d'un territoire qui offre un projet de vie et où on peut rester

Cet axe appelle d'abord à qualifier ce qu'est « un projet de vie dans l'Arrageois » puis l'offre résidentielle et de cadre de vie adaptée permettant aux habitants de se projeter durablement dans le territoire.

- Des premières pistes pour qualifier un projet de vie dans l'Arrageois :
 - Avoir accès à l'emploi et à la formation
 - Avoir accès à la Culture grâce à une offre socio-culturelle riche, diversifiée mais aussi renouvelée
 - Bien vieillir à la campagne
 - La liberté de choix du logement, avec des alternatives, en fonction des modes de vie et aux différents stades de la vie
 - ... ???



Des questions d'aménagement posées...

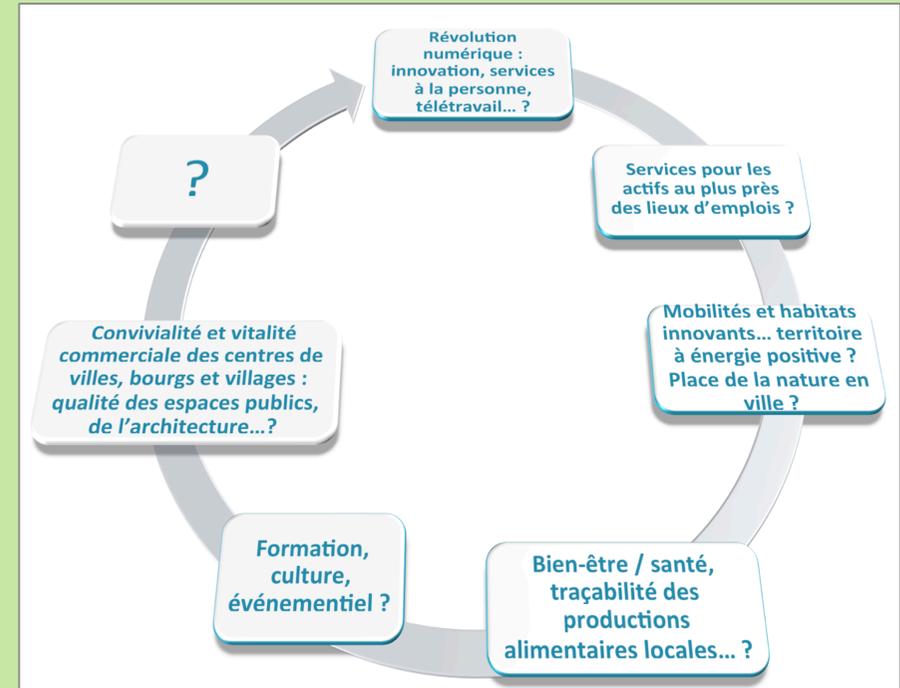
- Quelle politique Arrageoise de l'habitat pour faciliter la fluidité des parcours résidentiels dans les EPCI, et à l'échelle du Scota ... et éviter les risques de report de ménages par défaut ?
 - Quelle diversification des typologies de logements favoriser ? pour quels types de publics ?
 - Quels objectifs spécifiques au territoire pour favoriser la mixité sociale et générationnelle (logements et services) ?
 - Quels besoins en logements et services pour les publics spécifiques (étudiants, jeunes travailleurs, personnes âgées...)?
 - Quelle ambition pour réduire/éviter la précarité énergétique dans le logement ?
 - ... ?
- Pour un essaimage des pratiques culturelles dans tout le territoire ?
 - Quelles tonalités culturelles mettre en avant pour favoriser l'émergence de projets structurants et les coopérations ?
 - Comment faciliter les initiatives privées dans le domaine socio-culturel ?
 - ...?
- Quels services pour les seniors actifs, le 4ème âge ?
- Comment soutenir l'Université d'Artois et la formation professionnelle et continue ?
- ... ?

4 L'identification des besoins et « opportunités » en termes de services et qualité de vie pour renforcer l'attractivité économique

Cet axe est à l'articulation de plusieurs leviers de réponse à l'équilibre et l'attractivité du territoire.

- Levier d'ordre stratégique : l'affirmation d'une identité territoriale arrageoise se traduisant par l'offre d'un cadre de vie et de travail propre au territoire que les populations s'approprient et dans lequel elles se reconnaissent.
- Levier relevant du parti d'aménagement :
 - le développement d'une accessibilité accrue aux différents niveaux de services aux personnes et en particulier aux actifs : mobilités, santé, culture, formation, commerces, social...
 - la révolution numérique au service de l'innovation, de la qualité de vie et de l'optimisation des pratiques quotidiennes (Smart-City...), de la performance économique,
 - la mise en œuvre d'un aménagement très qualitatif et agile au service d'un cadre de vie sain et sûr et adaptable aux besoins différents des populations et à leur parcours de vie.
- Levier relevant de plusieurs politiques publiques sectorielles : politique du logement, commerciale, énergétique, d'équipements, des transports, environnementale (gestion des risques, accès à la nature, nature en ville, trame verte et bleue...), de qualification des espaces urbains ...

Des questions d'aménagement posées...



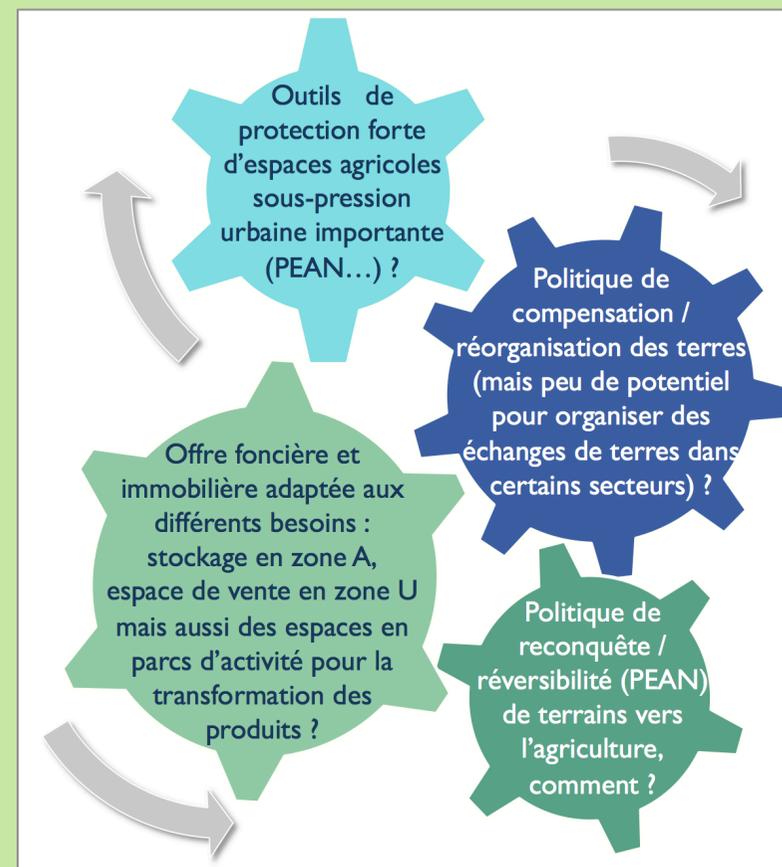
5 La volonté d'implication des territoires pour mettre en œuvre l'accompagnement et le soutien de toutes les formes d'agricultures

Cet axe appelle à la reconnaissance de la diversité des structures productives et modèles économiques agricoles pour mieux valoriser cette filière structurante de l'identité territoriale et faciliter ses choix d'évolution.

- Des agricultures :
 - A la base d'une filière agroalimentaire intégrée et emblématique « de la fourche à la fourchette » : exploitation - recherche/innovation-transformation-expédition
 - Des circuits courts, des labels...
 - Des exploitations traditionnelles en mutation
- Avec des enjeux de pérennité des filières et de leur adaptation aux marchés :
 - Maintien de la proximité et des liens agricultures/IAA
 - Gestion des risques de « délocalisation » des sièges d'exploitation et sites de transformation
 - Renforcement du tissu industriel et de l'innovation créant des débouchés pour l'agriculture
 - Diversification des exploitations agricoles (tourisme, commercialisation en circuits-courts...aliments...?)

Des questions d'aménagement posées...

- En plus de la modération de la consommation d'espace, quelle politique pour minimiser les impacts de l'urbanisation sur l'agriculture et soutenir le redéploiement d'exploitations ?



PEAN : outils de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (instauré par le département en association avec les collectivités et sur avis de la chambre d'agriculture) :

- acquisitions foncières,
- actions opérationnelles (médiation avec les riverains, aide immobilière...)

Des questions d'aménagement posées...

- Quelle politique pour une offre foncière et immobilière économique (parcs d'activité) au plus près des besoins des entreprises tout en ne consommant que l'espace nécessaire ?

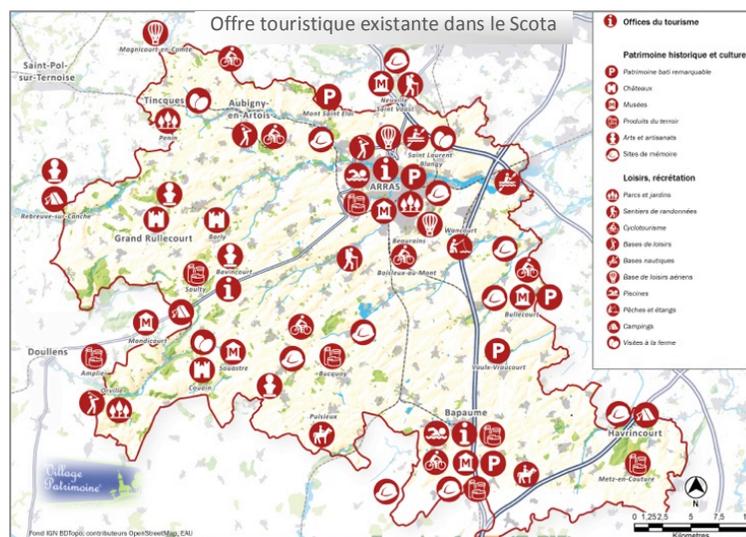


Note : Les disponibilités foncières en ZAE mentionnées ci-avant s'entendent hors parcs commerciaux

6 La structuration et la diversification de l'offre touristique et culturelle à l'échelle du Scota

Tout en renforçant les grands attracteurs touristiques et thématiques à forte résonance existants (tourisme de mémoire, Culture-tourisme, grands événements, nature/loisirs/sports...) :

- comment les projets touristiques et culturels peuvent-ils se développer et se compléter pour offrir de nouvelles pistes de développement à l'échelle de tout l'Arrageois ?
- sur quels potentiels, opportunités et leviers s'appuyer ?
 - capter les flux touristiques vers Paris et le littoral ?
 - faire émerger un axe touristique Est-Ouest : Belgique, Escaut, pôle métropolitain Artois-Douaisis, Ternois/Amiénois ... ?
 - diversifier les activités et les types de pratiques : individuelles, en groupe, pour les jeunes, pour les moins jeunes... ?
 - faire converger l'offre d'équipements pour les habitants et les touristes... ?
 - développer de nouvelles coopérations territoriales et institutionnelles pour une plus grande lisibilité de l'offre et une plus grande capacité à attirer les porteurs de projets ?
 - ... ?

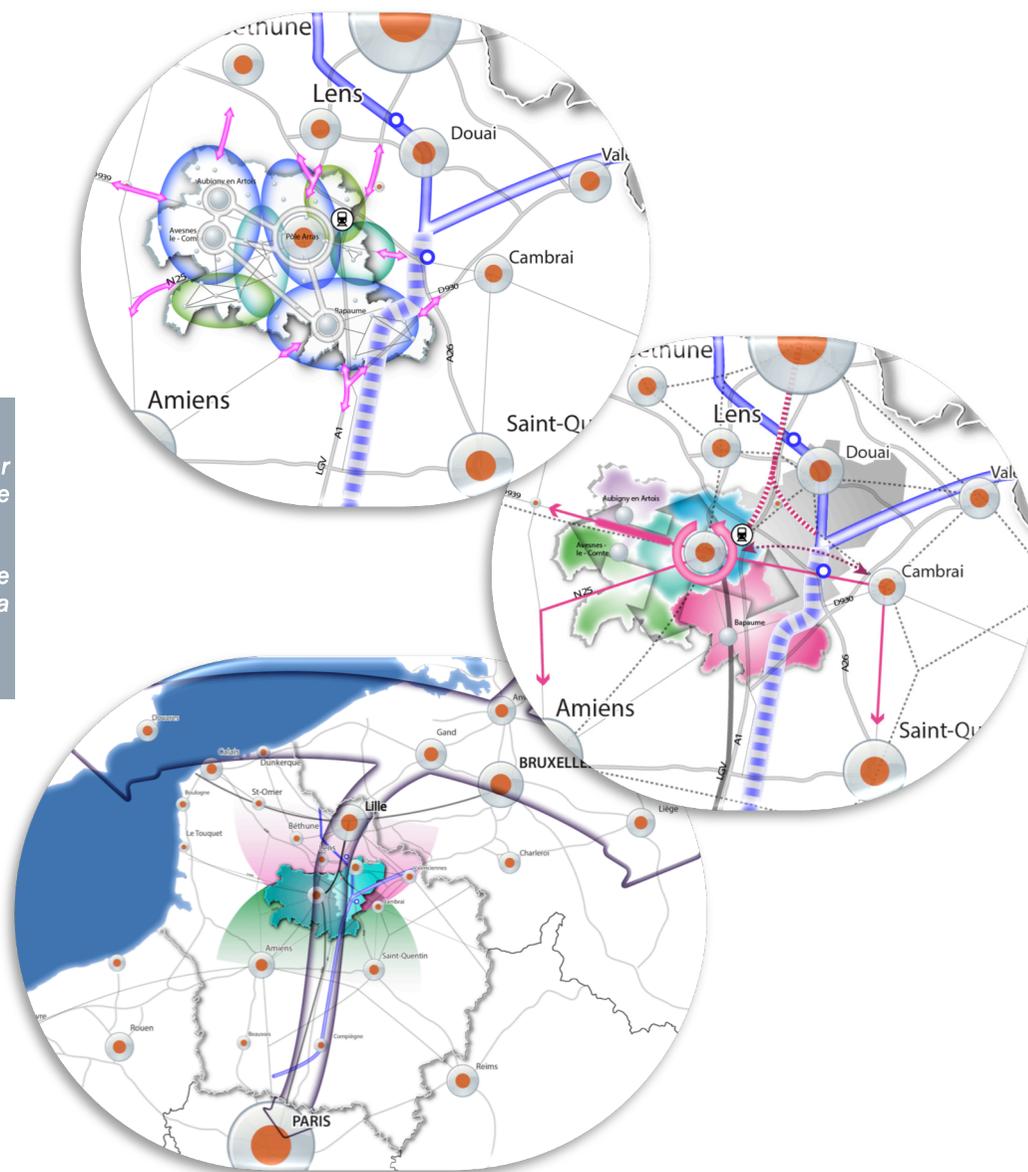


Des questions d'aménagement posées...

- Quelle armature de l'offre touristique dans le territoire ?
 - Quelles tonalités touristique, patrimoniale et/ou culturelle mettre en avant dans chaque secteur du Scota pour mieux soutenir les projets et les promouvoir ?
 - Quelle politique de développement des équipements touristique et culturel ? de nouveaux grands équipements à envisager ?
- Quelle politique de mise en valeur DES patrimoines (naturels et bâtis) et des centres urbains ?
- Quelle place pour le numérique dans l'organisation et le fonctionnement des pratiques touristiques ?
- Quelle organisation des mobilités touristiques et des liaisons douces pour favoriser la diffusion des pratiques tout en s'inscrivant dans un objectif de tourisme durable ?
- Quel type d'hébergement touristique favoriser ?
- ... ?

Le présent diagnostic et les 6 axes prioritaires de réflexions identifiés par les élus, posent les bases pour engager la construction d'un projet de développement arrageois...

...qui valorise les projets diversifiés des territoires au service d'une attractivité forte, commune et partagée contribuant aux équilibres de la Grande Région.





Bilan du SCoT de 2012 pour l'identification des enjeux d'adaptation de la stratégie en vue de la révision

Le SCoT de 2012 et son évolution périmétrale

Approuvé le 20 décembre 2012, le SCoT de la Région d'Arras (Sesdra) a été modifié le 15 janvier 2014 suite à son extension faisant passer le territoire couvert par ce schéma de 41 à 70 communes. Ces nouvelles communes adhérentes au SCoT sont essentiellement rurales et de faible taille démographique n'entraînant pas une remise en cause des grands équilibres du SCoT adopté en 2012.

En outre, cette extension est consécutive à des évolutions périmétrales en 2013 des EPCI composant le SCoT de 2012 et qui a amené à :

- L'extension de la CUA à la CC de l'Artois (déjà membre du SCoT) et à 8 communes dites de la Vallée du Cojeul qui n'étaient pas membres du SCoT : Boiry-Becquerelle, Boisleux-au-Mont, Boisleux-Saint-Marc, Boyelles, Guémappe, Héninel, Hénin-sur-Cojeul, Saint-Martin-sur-Cojeul.
- La fusion en un seul territoire, intitulé désormais Communauté de communes « La Porte des Vallées », le territoire de la Communauté de communes du Val du Gy (déjà membre du Sesdra) et celui de la Communauté de communes des Vertes Vallées (non membre du Sesdra).
- Une composition du SCoT relevant ainsi de 2 EPCI : la CUA, la CC de La Porte des Vallées.

La mise en révision du SCoT initial de la Région d'Arras étendu aux EPCI du Sud Artois, des 2 Sources et de l'Atrébatie et composant ainsi le SCoT de l'Arrageois, a été engagée en 2016 par le syndicat mixte du SCoT dénommé désormais Scota. Au 1^{er} janvier 2017, le territoire du SCoT de l'Arrageois :

- a été étendu à la commune de Roeux, consécutivement à l'adhésion de cette commune au Scota ;
- a fait l'objet d'une reconstitution administrative de ses EPCI amenant les 5 intercommunalités qui existaient en 2016 (CUA, Portes des Vallées, Sud Artois, 2 Sources et Atrébatie) à se réorganiser en 3 Communautés de Communes et d'Agglomération : la CUA, la CC du Sud Artois et la CC des Campagnes de l'Artois.

Le SCoT de 2012 (modifié en 2014) comportait 70 communes et son extension au nouveau périmètre du SCoT révisé couvre désormais 206 communes.

On notera ainsi à escient que le diagnostic du présent rapport de présentation s'attache à analyser le territoire Arrageois en tenant compte des périmètres des EPCI en 2016 et en 2017 qui composent le SCoT.

En effet, le découpage des EPCI de 2016 permet une analyse plus fine du territoire que celui des EPCI 2017 ; cette analyse est essentielle à la compréhension du fonctionnement spécifique de l'Arrageois (cf. introduction du présent diagnostic), compréhension qui a été largement partagée par les différents acteurs territoriaux.

En outre, les indicateurs et analyses pour les EPCI 2016 relatifs à la CUA et à la CC de la Porte des Vallées correspondent ensemble à l'analyse du SCoT du Sesdra 2014 (car il est composé de ces 2 EPCI).

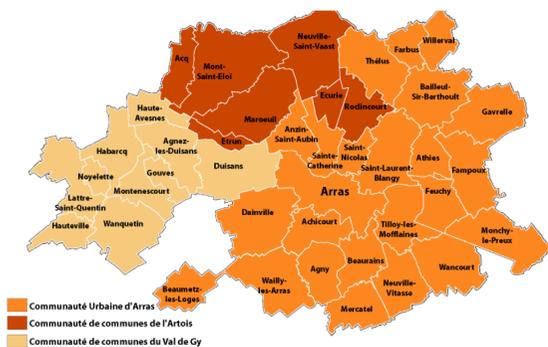
Cette dernière permet donc l'analyse du SCoT du Sesdra et son bilan qui ont été pleinement partagés et pris en compte dans le cadre du processus de révision du SCoT de l'Arrageois.

En relai du diagnostic, le présent chapitre s'attache ainsi à préciser le bilan du SCoT du Sesdra pour l'identification des enjeux d'adaptation de la stratégie dans le cadre de la présente révision (notamment à l'appui de données statistiques INSEE plus récentes, 2010-2015).

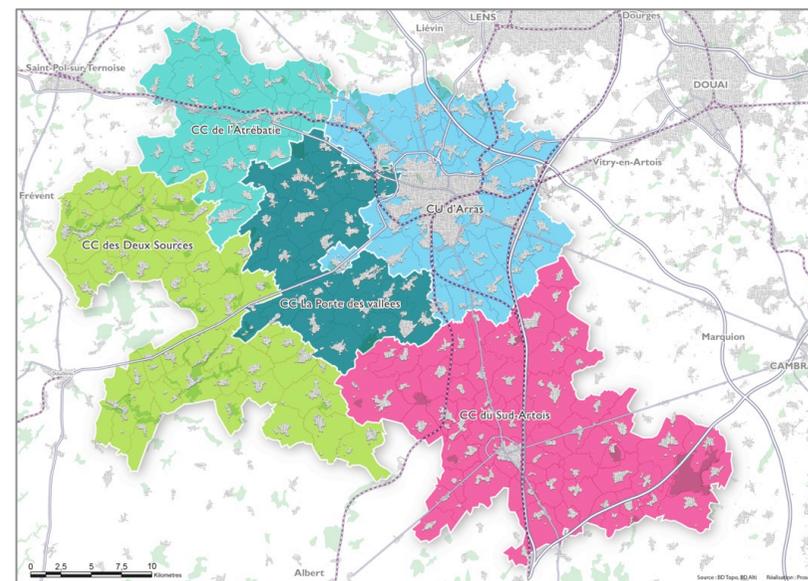
Toutefois, soulignons que l'évaluation de la mise en œuvre d'un SCoT dans les 6 ans consécutifs à son approbation est contrainte par cette temporalité très courte d'analyse qui ne permet d'observer que partiellement des évolutions et actions territoriales. En effet, les tendances d'évolutions qui caractérisent les trajectoires territoriales, c'est à dire qui sont signifiantes sur l'orientation de fond du territoire, au-delà des faits conjoncturels et variations annuelles, s'inscrivent dans des tendances lourdes et sur le temps long (démographie, évolution du moteur économique, qualité des ressources naturelles...). En outre, la programmation du développement d'un SCoT sur 20 ans s'inscrit aussi en longue période. Ainsi, les changements et signaux en 6 ans susceptibles d'être observés ne peuvent être que partiels. En outre, l'analyse est dépendante de la disponibilité des données à 6 ans, qui elles aussi sont partielles.

Enfin, cette révision s'est imposée comme une évidence compte tenu de l'extension du périmètre du SCoT comptant désormais 206 communes au lieu de 70 en 2014 (cf. illustrations ci-après).

1-SCoT du Sesdra approuvé en 2012

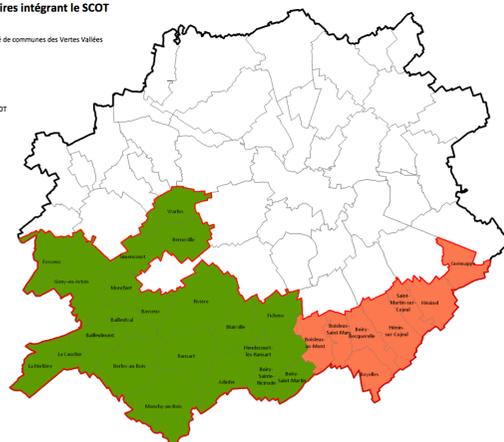


4-SCoT de l'Arrageois en 2016

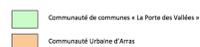


2-Evolution du SCoT de 2012 correspondant au SCoT modifié en 2014

Communes supplémentaires intégrant le SCOT

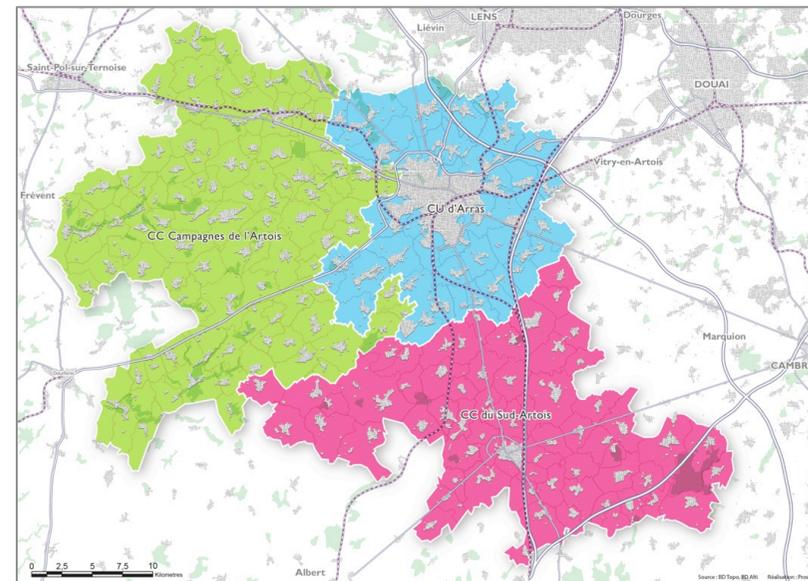


Carte de la situation administrative au 1^{er} janvier 2013



3-Les 2 EPCI composant le SCoT du Sesdra modifié en 2014

5-SCoT de l'Arrageois en 2017



Bilan du SCoT du Sesda pour identifier les enjeux d'adaptation de la stratégie dans le cadre de la présente révision.

Composante économique

1. Stratégie et programmation du SCoT du Sesda :

➤ Déployer de nouvelles capacités de développement affirmant le rôle structurant du territoire dans le Sud de la région.

En soutenant les activités productives existantes et en recherchant une diversification économique par la montée en gamme des filières, l'objectif est double :

- Développer l'emploi privé qui avait stagné dans la dernière période,
- Renforcer la compétitivité et l'identité économique du territoire qui utilise sa desserte exceptionnelle par les infrastructures et qui profite du poids de la ville d'Arras pour se développer vers des filières de bureau et plus tertiaisées.

Le rôle de la gare, des pôles de recherches et de formation, ainsi que le développement du tourisme sont des bras de levier essentiels pour attirer des entreprises à plus grande valeur ajoutée et plus créatrices d'emplois.

2. Objectifs programmatiques du SCoT du Sesda à 20 ans :

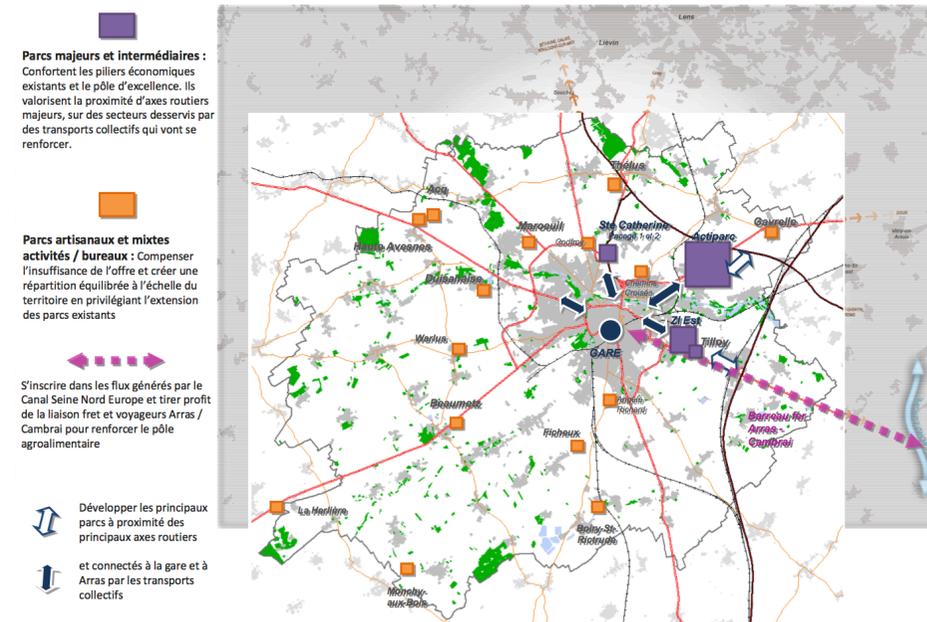
➤ Favoriser la création de 12 620 emplois et objectifs de redéployer l'emploi dans la sphère productive.

➤ Armature économique pour la mise en œuvre des objectifs (cf. carte ci-après) :

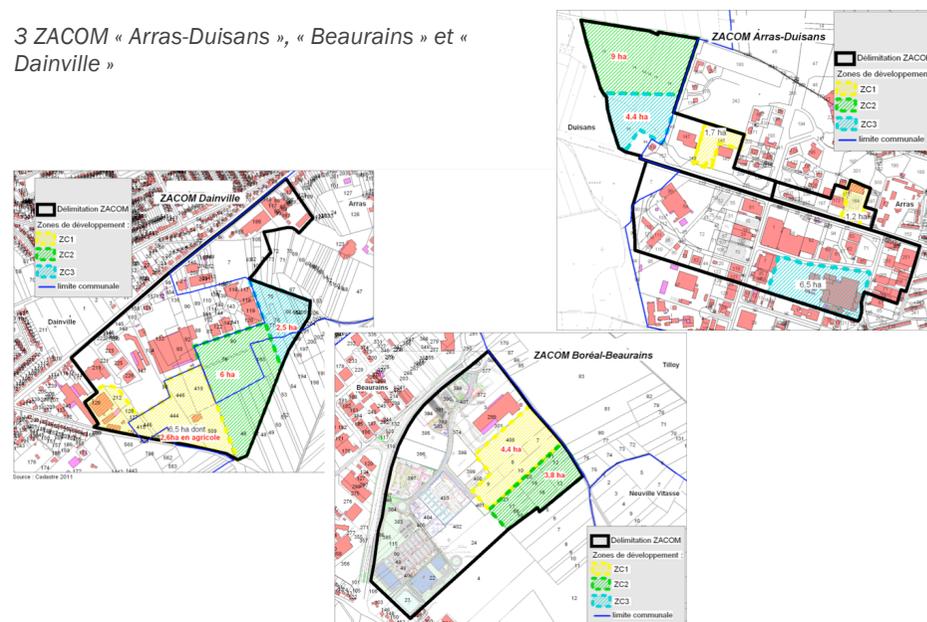
- 4 pôles économiques majeurs et intermédiaires pour l'accueil du développement économique principal du SCoT en accroche aux grands flux : Actiparc, Artoipôle, Zi Est/Tilloy, Le Pacage.
- 11 sites pour l'irrigation économiques de proximité et/ou fonctions artisanales, mixtes activité/bureau.
- Développement d'un pôle d'affaire à Arras autour du secteur gare

➤ Développement commercial : objectif de préserver le commerce de centre-ville et d'encadrer l'évolution du commerce de périphérie en le fléchant sur des parcs dédiés : 3 ZACOM « Arras-Duisans », « Beaurains » et « Dainville » pour 33 ha de capacité d'accueil nouvelle au maximum.

Armature économique



3 ZACOM « Arras-Duisans », « Beaurains » et « Dainville »



3. Bilan du SCoT du Sesda et enjeux d'adaptation de la stratégie pour la présente révision

Stratégie & programmation SCoT Sesda	Bilan du SCoT du Sesda	Enjeux d'adaptation de la stratégie du SCoT 1 pour la présente révision
<p><i>Favoriser la création de 12 620 emplois et objectifs de redéployer l'emploi dans la sphère productive</i></p>	<p>Comme l'analyse le diagnostic les effets de la crise de 2008 ont clairement fait ralentir le moteur économique du territoire : les emplois ont diminués de 1 072 unités. Pour autant, dans un contexte global baissier, le territoire du SCoT a plutôt mieux résisté qu'ailleurs sur ses fonctions productives. Entre 2010 et 2015 alors que les emplois de la sphère productive ont baissé de 502, la sphère résidentielle en a perdu 570. C'est encore plus marqué dans la CUA qui enregistre -398 emplois dans la sphère productive alors que les emplois dans la sphère résidentielle ont baissé de 513.</p> <p>Si les chiffres de l'emploi sur la période 2010-2015 (les plus récents disponibles de l'Insee – cf. tableau ci-après) ne permettent bien sûr pas de rendre compte de l'atteinte des objectifs du SCoT à 20 ans, ils mettent en évidence que le territoire est en transition de son moteur économique : le développement des emplois dans les fonctions productives n'ont pas encore pris le relais des baisses / augmentations moins fortes qu'avant (années 90 et 2000) de l'emploi dans la sphère résidentielle (et les emplois publics).</p> <p>En outre, ils confirment que les choix stratégiques du SCoT en faveur d'une diversification économique s'appuyant en particulier sur les savoir-faire productifs du territoire sont de nature à permettre une certaine résilience face à des vents contraires (cf. diagnostic). Pour autant, la transition du moteur économique du territoire appelle à être poursuivie et donc conforte les choix du SCoT dans ses objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'affirmation des filières d'excellence économiques du territoire (industrie, logistique, agroalimentaire, agriculture...) et d'une politique de diversification constitue toujours un enjeu majeur. • La révolution numérique et robotique, le fonctionnement d'un secteur industriel dans un contexte toujours plus concurrentiel et exposé à un marché oscillant, renouvellent les enjeux : de développement des filières d'excellence et de diversification économique, mais aussi de développement de ces activités en lien avec les spécificités du territoire pour mieux se démarquer et donc être plus attractif et performant dans les grands réseaux économiques internationaux comme régionaux. • La création de la nouvelle Région Hauts-de-France est un atout pour que le territoire joue un rôle moteur sur l'irrigation économique du cœur régional. Pour cela il peut s'appuyer sur son étoile ferroviaire et routière arrimée à l'axe Bruxelles-Paris. Il peut s'appuyer aussi sur ses spécificités rurale et métropolitaine et notamment sur le triptyque « industrie, agriculture, innovation » qui est une synthèse des savoir-faire économiques du territoire et un lien avec ceux du nord et du sud de la région (cf. diagnostic).

EPCI	Emplois total et évolutions						
	Emplois en 1999	Emplois en 2010	Emplois en 2015	Evolution 1999-2010		Evolution 2010-2015	
	nombre	nombre	nombre	nombre	/an	nombre	/an
CC La Porte des Vallées	2 409	2 245	2 084	-164	-15	-161	-15
CU d'Arras	50 786	55 928	55 017	5 142	467	-910	-83
SCOT du Sesda	53 195	58 173	57 101	4 978	453	-1 072	-97

Nombre et évolutions des emplois dans la sphère productive et résidentielle 2010-2015					
Emplois 2010		Emplois 2015		Evolution des emplois 2010-2015	
Productifs	Résidentiels	Productifs	Résidentiels	Productifs	Résidentiels
nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
939	1 306	835	1 249	-104	-57
15 750	40 178	15 352	39 665	-398	-513
16 689	41 484	16 187	40 914	-502	-570

Stratégie & programmation SCoT Sesdra	Bilan du SCoT du Sesdra	Enjeux d'adaptation de la stratégie du SCoT 1 pour la présente révision
<p><i>Armature économique pour la mise en œuvre des objectifs (cf. carte ci-après) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>4 pôles économiques majeurs et intermédiaires pour l'accueil du développement économique principal du SCoT en accroche aux grands flux : Actiparc, Artoipole, ZiEst/Tilloy, Le Pacage.</i> <i>11 sites pour l'irrigation économiques de proximité et/ou fonctions artisanales, mixtes activité/bureau.</i> <i>Développement d'un pôle d'affaire à Arras autour du secteur gare.</i> 	<p><u>Bilan</u> : le SCoT a été mis en œuvre dans le sens des objectifs qu'il prévoit, mais plus rapidement que la programmation du schéma l'envisageait. Le territoire ne dispose plus d'offre foncière économique constituée. Cf. tableau faisant le bilan des disponibilités dans les parcs d'activités.</p> <p><u>Bilan de la mise en œuvre des pôles économiques</u> : hors les parcs commerciaux (Zacom) ci-avant, le développement a été porté par la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Principalement d'Actiparc, du package 1 (finalisation) et du package 2 qui sont des pôles économiques majeurs et intermédiaires du SCoT ; Mais aussi par la mise en œuvre de la ZA de Thélus et de l'extension / création ponctuelle impliquant des surfaces d'urbanisation similaires à des parcs artisanaux de rayonnement local ou de proximité (donc de petite taille comparativement aux pôles) tels que : la ZA d'Acq, ZA de Haute-Avesnes, ZA Dainville-Achicourt, Brunehaut (Maroeuil) ; Ainsi que par la maturation/densification de parcs existants. <p>L'extension de pôles majeurs et intermédiaires tels que la Zi Est, et Tilloy (Häagen Dazs) n'ont pas été mises en œuvre. Le territoire n'a pas non plus eu recours à la réserve foncière de 100 ha que le SCoT indiquait notamment pour l'extension d'Artoipôle, d'Angèle Richard à Beaurains, ni encore pour les besoins supplémentaire de la ZA de Thélus.</p> <p>En somme, le développement a été cohérent car les rôles ont été clairement répartis entre les pôles économiques de grande taille/capacité (Actiparc...) et l'irrigation économique de proximité ou complémentaire au pôles. Il a aussi été vertueux car il a participé à visé également à la densification/maturation des parcs existants, sans extension urbaine.</p> <p>Mais, du fait des contraintes et de l'allongement des délais dans l'aménagement, mais aussi pour une part des effets de la crise de 2008 qui a eu tendance à reporter des projets, le territoire n'a utilisé que partiellement les capacités d'extension urbaine programmées au SCoT. Et notamment les extensions de la Zi Est et de Tilloy, n'ont pas été réalisées et il n'y a pas eu non plus d'extension significative de la ZA des Chemins Croisés à St-Laurent-Blangy. Le pôle d'affaire à Arras n'a pas été réalisé.</p> <p>Ainsi, à la date de réalisation du présent document, le territoire ne dispose plus que d'une foncière économique résiduelle. Sur les 23 parcs d'activités, seuls un 40aine d'hectares non occupés relèvent de disponibilités résiduelles de parcs d'activités dont 63% (25ha) sont sur Actiparc qui est en cours d'achèvement de sa commercialisation et 15 ha répartis sur le résiduel d'Artoipôle et des parcs d'activités de Thélus et Dainville (cf. tableau et analyse ci-après).</p>	<p><u>Une urgence</u> : recomposer une offre économique en capacité de répondre à des besoins différents des entreprises (entreprises pour des grands flux, entreprises de rayonnement régional et local, artisanat, TPE TPI...).</p> <p>Mais aussi et c'est capital, l'enjeu est de recomposer une offre sur les pôles de la Zi Est et d'Artoipole en capacité d'accueillir des activités industrielles (et tertiaire associés) et logistiques afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Répondre aux filières d'excellence du territoire (industrie polymorphe, agroalimentaire, logistique...) et d'accompagner la diversification économique ; Ne pas perdre en visibilité dans les réseaux d'entreprises lié à un risque de pénurie d'offre foncière et immobilière pour les entreprises ; Poursuivre la transition économique du territoire. En effet, comme le montre encore les tendances récentes et malgré un contexte économique global oscillant, ce sont les fonctions productives (que l'on retrouve dans les parcs d'activité essentiellement) qui résistent le mieux dans le territoire et qui donc sont susceptibles d'être vecteur d'emplois. <p><u>Une confirmation</u> : ce bilan confirme l'enjeu de redéployer l'activité des secteurs industriel et des services productifs résidentiels pour prendre le relais des gisements des emplois publics sur lesquels le territoire ne peut plus autant compter qu'avant. Le SCoT de 2012 a fait le choix stratégique de ce redéploiement, et les tendances à l'oeuvre lui donnent raison.</p> <p>Pour autant, l'offre foncière et immobilière pour l'accueil d'entreprises doit être cohérente avec cette stratégie et le bilan montre l'enjeu de la recomposer rapidement car le territoire n'en détient plus.</p>

Numéro	ZAE	EPCI/pôle économique	Communes d'implantation	Surfaces disponibles en 2019 (en hectares)
Pôles majeurs et intermédiaires du SCoT				
1	Actiparc	CUA	Athies, Bailleul-sire-Berthoult, Gavrelle, Saint-Laurent-Blangy	25
2	Haagen Dazs	CUA	Thillois-les-Mofflaines	0
3	Le Pacage (filatiers & route de béthune)	CUA	Sainte-Catherine	0
4	Zone industrielle Est (avec hermitage - 3 fontaines)	CUA	Saint-Laurent-Blangy	0
5	Zone de l'Hermitage (ZI Est, hermitage, 3 fontaines)	CUA	Athies, Feuchy, Saint-Laurent-Blangy	0
Parcs d'activités non pôles (artisanat, mixte activité-bureau)				
6	ZA Thélus	CUA	Thélus	2
7	Brunehaut	CUA	Maroeuil	0
8	ZA d'Acq	CUA	Haute-Avesnes	0
9	ZA La Courtillère	CUA	Beaumontz-les-Loges	0
10	ZA des Chemins Croisés	CUA	Saint-Laurent-Blangy	0
11	Les Bonnettes	CUA	Arras	0
12	Dainville-Achicourt	CUA	Dainville, Achicourt	5
13	ZA Les Filatiers (connecte pacage)	CUA	Sainte-Catherine	0
14	Les Longchamps	CUA	Beaurains	0
15	ZAL du 14 juillet	CUA	Saint-Laurent-Blangy	0
16	Zone artisanale Les Alouettes	CUA	Saint-Nicolas	0
17	La Toutelle	CUA	Achicourt	0
18	La Duisanaise	Porte des Vallées	Duisans	0
19	Zone d'activités	Porte des Vallées	Haute-Avesnes	0
20	Zone artisanale	Porte des Vallées	Ficheux	0
21	Zone artisanale	CUA	Gavrelle	0
Réserve de 100 ha identifiée au SCoT qui n'a pas été utilisée pour la mise en œuvre du SCoT				
22	Artoipôle 1 & Artoipôle 2	CUA	Feuchy, Monchy-le-Preux, Wancourt	8
6	ZA Thélus	CUA	Thélus	cf. ci-dessus ZA Thélus
23	Angèle Richard	CUA	Beaurains	0
Total des disponibilités dans les parcs d'activités aménagés à 2019 (hors				40

Bilan des disponibilités dans les parcs d'activités du territoire (donc hors commerce):

Sur les 23 parcs d'activités aménagés à 2019, seuls 4 détiennent des disponibilités résiduelles :

- 25 ha sur Artiparc qui répond à de grandes implantations industrielles et qui est en voie d'achèvement de sa commercialisation. Ces 25 ha correspondent à 11% de la surface totale du parc d'activités (214 ha commercialisables) ce qui constitue une disponibilité résiduelle du parc compte tenu de la taille importante des lots qu'il doit fournir pour les types d'entreprises qu'il accueille.
- 8 ha sur Artoipôle qui répondent à 1 à 3 denières implantations d'entreprises de taille moyenne. Ces 8 ha correspondent à 4% de la surface totale du parc d'activités ; ce qui ici encore relève de la disponibilité résiduelle.
- 7 ha répartis sur les parcs de Dainville et Thélus.

Ainsi, même dans l'hypothèse d'un contexte économique peu porteur, les réserves foncières disponibles existantes seront épuisées à très court terme.

Stratégie & programmation SCoT Sesdra	Bilan du SCoT du Sesdra	Enjeux d'adaptation de la stratégie du SCoT 1 pour la présente révision
<p><i>Développement commercial :</i></p> <p><i>objectif de préserver le commerce de centre-ville ...</i></p> <p><i>...et d'encadrer l'évolution du commerce de périphérie en le fléchant sur des parcs dédiés : 3 ZACOM « Arras-Duisans », « Beaurains » et « Dainville » ...</i></p> <p><i>...pour 33 ha de capacité d'accueil nouvelle au maximum.</i></p>	<p><u>Bilan</u> : le SCoT a été mis en œuvre dans le sens des objectifs qu'il prévoit et les actions se poursuivent.</p> <p><u>Bilan de la mise en œuvre des ZACOM</u> : les Zacom ont été mises en œuvre à l'exception de la Zacom de Dainville qui détient autour de 5 ha disponibles ainsi que 9 ha en extension prévus au SCoT qui n'ont pas été consommés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Zacom de Beaurains a été aménagée et est complète • La Zacom d'Arras-Duisans : <ul style="list-style-type: none"> ○ Est complète côté Arras ○ Est aménagée et occupée en partie sud côté Duisans ○ Est en cours d'aménagement sur environ 10 ha pour la partie nord sur Duisans. La pré-commercialisation est engagée et l'aménagement est prévu d'être achevé pour 2019. <p>Au global, avec le parc de Duisans dont la mise en place de l'offre commerciale s'inscrit dans une perspective de court/moyen terme, le territoire disposera pour le plus long terme des 5 ha déjà aménagés sur le site de Dainville et des 9 ha prévus pour son extension, soit 14 ha au total.</p> <p><u>Bilan sur la mise en œuvre de la politique en faveur du commerce de centre-ville</u> : Cette politique fait l'objet d'une attention tout particulière des collectivités. Et notamment dans la CUA et à Arras :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'action au long cours d'accompagnement des commerces en rez-de-chaussée afin de faciliter leur adaptation et retrouver un accès aux logements situés au dessus des commerces. • Réalisations d'études sur la redynamisation du commerce de centre. • Programme Action Cœur de Ville à Arras, • Plan guide d'Arras pour poursuivre le renforcement de l'attractivité et du rayonnement de la ville : animation, trame écologique urbaine, marketing urbain, redynamisation du commerce de centre... 	<p><u>Enjeu prioritaire de préserver / ré-enchanter le commerce de centre-ville</u> et notamment à Arras qui doit préserver / conforter son rôle de pôle commercial principal du SCoT eu égard à sa vocation métropolitaine, sa dimension culturelle et patrimoniale, et sa fonction de nœud de mobilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En outre, la valorisation des centres de ville, de bourgs, de villages comme de quartiers est un levier fondamental pour l'attractivité et le fonctionnement résidentiel du territoire (animation, accès au commerce à pied...). Il est aussi un levier essentiel pour le développement ou la réintroduction d'activités économiques dans le tissu urbain mixte (tertiaire, artisanat non nuisant...). <p><u>Enjeu de complémentarité entre le commerce de centre et périphérique</u> afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de préserver dans la durée / renforcer le dynamisme commercial en centre-ville. • d'assurer une offre commerciale la plus complète possible et diversifiée notamment sur le coeur d'agglomération qui permet de répondre à la plupart des besoins de la population arrageoise et lui évite ainsi des déplacements contraints vers l'extérieur du territoire. <p>Cet enjeu implique d'encadrer le développement des parcs commerciaux périphériques tout en tenant compte des mutations à l'œuvre du commerce et des comportements d'achat qui vont aussi potentiellement impliquer dans le temps une évolution interne des parcs existants (rénovation de commerces...), comme le maintien d'une offre maîtrisée pour l'accueil de moyens/grands commerces en parc commercial afin d'assurer la qualification / la modernisation / la diversité de l'offre commerciale globale.</p> <p>La composition de l'armature commerciale à l'échelle du nouveau SCoT favorise une articulation équilibrée et complémentaire du commerce entre le cœur d'agglomération et le reste du territoire : avec cependant un enjeu de renforcement de l'offre de proximité et intermédiaire pour mieux irriguer le rural et d'affirmation du pôle de Bapaume.</p>

Composante résidentielle et sociale

1. Stratégie et programmation du SCoT du Sesdra :

➤ Promouvoir un territoire équitable, un territoire du « bien vivre » ensemble : Des objectifs d'amélioration du cadre de vie et des mixités sociales et urbaines.

Pour que l'attractivité du territoire se traduise dans le cadre de vie, le projet développe la mixité sociale et urbaine sur l'ensemble du SCoT en tenant compte des capacités et rôles de chaque secteur (rural/agglomération).

- Un meilleur accès au logement :
 - Répondre aux besoins des différentes populations,
 - Développer la politique familiale et du vieillissement,
 - Renforcer l'offre en logement aidé.
- Des espaces urbains attractifs :
 - Développer l'offre en services et équipements des centres,
 - Concilier maîtrise de la consommation d'espace et qualité urbaine : bâti innovant, nature en ville, typologies urbaines diversifiées...
 - Valoriser les paysages urbains et l'insertion du bâti.

2. Objectifs programmatiques du SCoT du Sesdra à 20 ans :

➤ Création de 12 027 logements 601logts/an pour accueillir 7 930 nouveaux habitants.

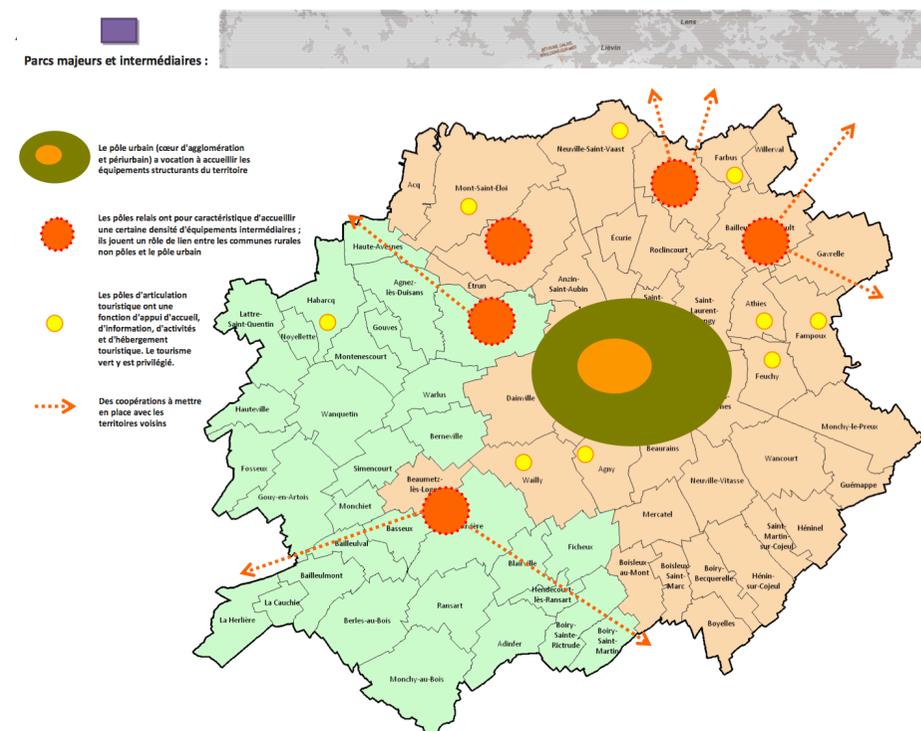
- Le cœur d'agglomération et les 5 pôles relais accueillent 85% de l'offre totale de nouveaux logements, dont :
 - 8 700 logements pour cœur d'agglomération ;
 - 280 à 320 logements pour le pôle de Maroeuil ;
 - 200 à 230 logements pour le pôle de Duisans ;
 - 455 à 520 logements pour les 3 autres pôles relais.
- Objectif de production CUA : 554 lgts/an ;
- Objectif de production CC de la Porte des Vallées : 46 lgts/an.

➤ Armature urbaine pour la mise en œuvre des objectifs (cf. carte ci-après) :

- Un pôle urbain qui concentre les fonctions résidentielles, de services structurants (notamment métropolitains, de mobilités et touristiques) et l'accueil de nouveaux logements.
- 5 pôles relais, ils renforcent leur offre de services de proximité et intermédiaires pour mieux irriguer l'espace rural en relais du cœur d'agglomération. Ils contribuent au développement touristique et du réseau de mobilité.
- 9 pôles d'articulation touristiques. Ils offrent un gamme intermédiaire de services entre ceux de l'agglomération et les autres communes rurales. Ils contribuent au développement touristique.

➤ Production de logements locatifs sociaux dans une logique de solidarité territoriale : autour de 136 LLS / an en moyenne.

Armature urbaine



Stratégie & programmation SCoT Sesdra

Création de 12 027 logements 601logts/an pour accueillir 7 930 nouveaux habitants.

Le cœur d'agglomération et les 5 pôles relais accueillent 85% de l'offre totale de nouveaux logements, dont :

- 8 700 logts pour cœur d'agglomération ;
- 280 à 320 logts pour Maroeuil ;
- 200 à 230 logts pour Duisans ;
- 455 à 520 logts pour les 3 autres pôles relais.

Objectif de production CUA : 554 lgts/an ;

Objectif de production CC de la Porte des Vallées : 46 lgts/an.

Bilan du SCoT du Sesdra

Comme l'analyse le diagnostic les effets de la crise de 2008 ont aussi contribué au ralentissement de la production de logements. Le rythme de cette production a diminué par 2 entre la période 2004-2009 (821 lgts/an), mais qui était une période de fort dynamisme y compris à l'échelle nationale, et la période 2012-2016 (472 lgts/an). Pour autant, durant cette dernière période la production ne s'est pas effondrée et a relativement résisté puisqu'elle correspond à 79% du rythme de production moyen que le SCoT envisageait. En outre, ce sont les pôles relais du SCoT qui ont proportionnellement moins ralenti leur rythme que le cœur d'agglomération et le reste de l'espace rural. Ainsi, au cours des 2 périodes, la répartition de l'effort constructif entre les pôles et les communes non pôle est resté similaire dans un rapport (81% / 19%). Malgré un contexte de la construction défavorable après 2008, et notamment pour Arras qui a notablement ralenti la production de logements, le territoire a préservé l'équilibre de son armature urbaine.

La population a en revanche augmenté moins vite dans les pôles et en particulier le cœur d'agglomération et Arras que dans les communes rurales, conséquence aussi des effets de la décohabitation des ménages (vieillesse...) plus marqués dans les secteurs urbains et impliquant de construire plus pour conserver le même niveau de population. Pour autant, à l'échelle du SCoT, le nombre moyen de nouveaux habitants accueilli entre 2010 et 2015 était autour de 300 habitants/an ; ce qui représente environ 74% de ce qu'envisageait le SCoT en moyenne sur 20 ans (397 habitants/an).

Population totale et évolutions

EPCI	Population en 1999	Population en 2010	Population en 2015	Evolution 1999-2010		Evolution 2010-2015	
	nombre	nombre	nombre	nombre	/an	nombre	/an
CC La Porte des Vallées	11 904	12 306	12 631	402	37	325	30
CU d'Arras	98 677	101 860	103 000	3 183	289	1 140	104
SCoT du Sesdra	110 581	114 166	115 631	3 585	326	1 465	133

Parc de logements total et évolutions

EPCI	Logement				Evolution		Effort constructif : logements commencés 2012-2016		Effort constructif : logements commencés 2004-2009		
	total en 1999	tota en 2010	tota en 2015	Evolution 1999-2010	Evolution 2010-2015	nombre	/an	nombre	/an		
	nombre	nombre	nombre	nombre	/an	nombre	/an	nombre	/an		
CC La Porte des Vallées	4 469	5 196	5 462	727	66	266	24	186	37	358	60
CU d'Arras	41 391	47 989	50 577	6 598	600	2 588	235	2 173	435	4 568	761
SCoT du Sesdra	45 860	53 185	56 039	7 325	666	2 854	259	2 359	472	4 926	821

Enjeux d'adaptation de la stratégie du SCoT 1 pour la présente révision

- Retrouver et maintenir dans la durée un dynamisme constructif à Arras ; ce qui posera la question du rythme de production de logements à l'échelle de la CUA. En effet, si en période de crise et de ralentissement fort de la construction à Arras la production de logements du territoire atteint déjà 74% des objectifs du SCoT1, cela peut traduire un besoin d'envisager sur le long terme une production de logements plus élevée prévue au SCoT1.
- Une confirmation et un enjeu renouvelé : en accueillant 8% des logements commencés entre 2010 et 2016 à l'échelle du SCoT1 (alors qu'entre 2004 et 2009 ce taux était de 6%), les pôles relais jouent de ce point de vue leur rôle de centralité structurant le rural. L'enjeu sera de tenir ce rôle dans la durée ; ce qui n'est pas aisé vu que leur poids résidentiel est faible à l'échelle du territoire : en 2015, ils regroupent 6,6% du parc de logement du SCoT1 alors que le reste des communes rurales en regroupe 19,9%.
- Les communes rurales ont une démographie dynamique ; ce qui est un marqueur des spécificités territoriales et sociales de l'Arrageois. Le desserrement des ménages risque de s'accroître dans l'avenir ; ce qui pourra impliquer des besoins plus forts en logements pour maintenir un même niveau de population.

Armature urbaine	Effort constructif : logements commencés 2012-2016			Effort constructif : logements commencés 2004-2009			Evolution de la population 1999-2010			Evolution de la population 2010-2015		
	nombre	/an	% dans le SCoT	nombre	/an	% dans le SCoT	nombre	/an	% dans le SCoT	nombre	/an	% dans le SCoT
Cœur d'agglomération	1 734	347	74%	3 736	623	76%	1 938	176	54%	412	82	28%
Ensemble des pôles relais	183	37	8%	278	46	6%	447	41	12%	219	44	15%
Les autres communes non pôle	442	88	19%	912	152	19%	1 200	109	33%	834	167	57%
SCoT du Sesdra	2 359	472	100%	4 926	821	100%	3 585	326	100%	1 465	293	100%

Stratégie & programmation SCoT Sésdra	Bilan du SCoT du Sésdra	Enjeux d'adaptation de la stratégie du SCoT 1 pour la présente révision
<p><i>Production de logements locatifs sociaux dans une logique de solidarité territoriale : autour de 136 LLS / an en moyenne.</i></p>	<p>Bilan : les objectifs sont atteints et même dépassés dans la CUA, qui grâce à son PLH (à horizon 2020) a lancé une dynamique très volontariste : il fixe un objectif de LLS de 200 logements par an (soit un objectif supérieur à tout le SCoT) et en moyenne 207 logements par an sont produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 310 logements ont été livrés en 2014, 220 ont été financés en 2015 et 297 devraient être livrés en 2016. La commune de Dainville détient 311 LLS (soit 13,81% des 2252 RP) pour un objectif SRU de 20% (soit 450 LLS). <p>Cette dynamique implique toutes les communes, mais il convient de soutenir dans la durée le principe de solidarité intercommunale afin que l'offre de logements sociaux n'induit pas de spécialisation de certaines communes et qu'en revanche des pôles urbains du cœur d'agglomération moins dotés en LLS en produisent plus.</p> <p>En revanche, si le PLH 2014-2020 a engagé une dynamique forte qui est maintenant bien installée, en revanche il s'agit aussi d'adapter / assouplir certains objectifs de répartition de LLS pour permettre de favoriser la mixité de l'offre de logements pour des échelles et tailles de projets différentes, y compris donc dans le cadre de petits projets, ou de projets en contexte foncier contraint (reconversion, friches, petits lots...). Tout en préservant les grands équilibres de répartition, cette politique vise ainsi à renforcer l'approche opérationnelle de la mise en oeuvre des projets, et l'accompagnement des initiatives locales, notamment dans le rural.</p> <p>La CUA et la Ville d'Arras poursuivent aussi une politique active en faveur du renouvellement urbain (dont PNRU) et pour la dynamisation de centralités de quartiers qui soient pleinement intégrées et participent au fonctionnement du Cœur d'Agglo, avec de l'innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le quartier Baudimont à Arras s'inscrivant dans les quartiers Ouest organisés autour des places Courbet, Marc Lanvin et Verlaine et liant les résidences des Hochettes, Baudimont et Saint Pol et le Auchan • La résidence Saint Michel à Arras, quartier organisé avec le Val de Scarpe • L'îlot Kemmel Cassel Gris Nez à St-Nicolas • La cité Jean Jaurès à Arras • La cité des 4 As à Achicourt <p>Elles mettent aussi en oeuvre une politique active de lutte contre la vacance dure, qui est très localisée (surtout dans le centre d'Arras) et implique un travail opérationnel au long cours à poursuivre et à encourager.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement du dynamisme résidentiel et de l'attractivité du cœur d'agglomération et d'Arras est stratégique pour le nouveau SCoT : <ul style="list-style-type: none"> ○ C'est un enjeu pour l'équilibre de tout l'Arrageois ; ○ C'est un enjeu pour soutenir le rôle de pôle d'équilibre régional d'Arras ; ○ C'est un enjeu d'image et d'attractivité du cadre de vie et notamment à l'égard des actifs. • La complémentarité des espaces ruraux et des pôles urbains constitue un enjeu pour l'ensemble du territoire du nouveau SCoT en ce que la réponse aux nouvelles attentes des ménages implique d'améliorer la qualité du parc de logements et la fluidité des parcours résidentiels. <ul style="list-style-type: none"> ○ C'est un enjeu d'équilibre pour préserver la spécificité arrageoise où le rural et l'urbain sont indissociables du fonctionnement territorial tant au plan social qu'économique. ○ C'est un enjeu d'équilibre pour éviter des spécialisations sociale et générationnelle de certains secteurs du territoire (population plus âgée dans les centres des grandes villes et bourgs importants / population plus jeune en périphérie), mais aussi pour soutenir la vitalité dans le rural en permettant tant aux jeunes, aux actifs qu'aux séniors d'avoir un projet de vie.

Composante environnementale

1. Stratégie et programmation du SCoT du Sesdra :

Faire de l'Arrageois, un territoire exemplaire au regard du Grenelle de l'environnement... pour des ressources durables et un cadre de vie valorisé.

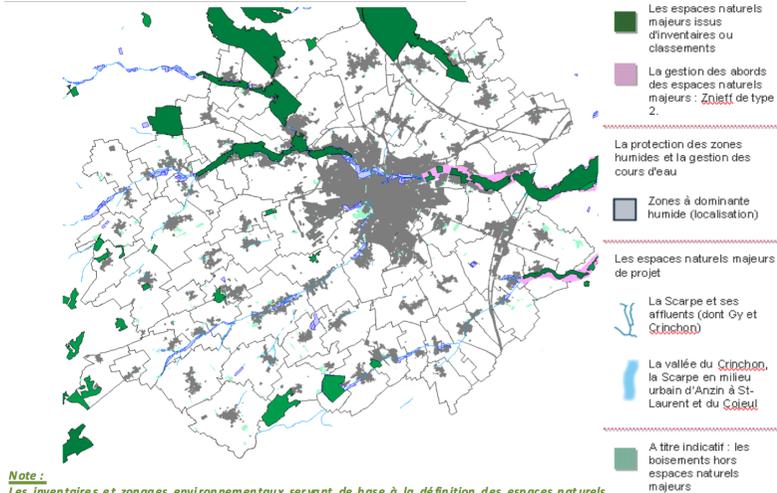
La qualité environnementale est essentielle à la mise en place de l'attractivité que le territoire entend développer. En effet, au-delà des objectifs nécessaires au fonctionnement des écosystèmes et des cycles naturels (eau...), la composante environnementale est intégrée au projet :

- comme vecteur d'innovation et de qualité du cadre de vie,
- comme support au développement touristique,
- comme moyen de pérenniser toutes les activités humaines grâce à des ressources et milieux naturels en bon état et à une préparation aux enjeux énergétiques et du changement climatique.

2. Objectifs programmatiques du SCoT du Sesdra à 20 ans :

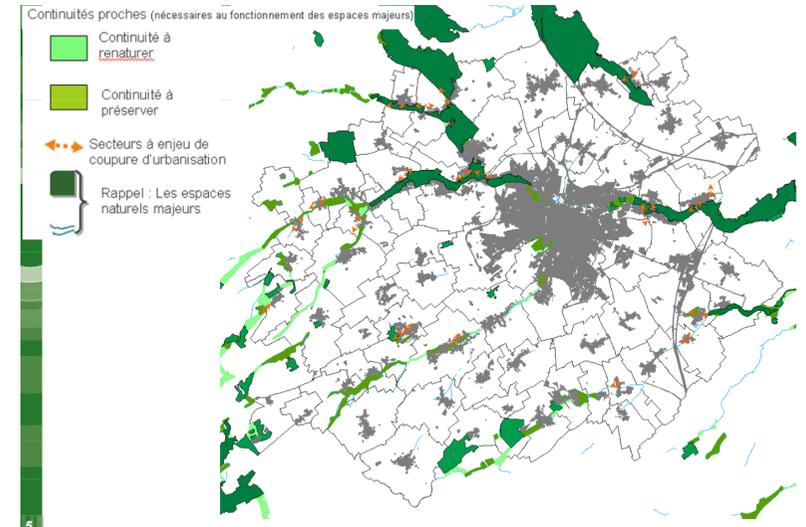
- Mettre en œuvre la trame verte et bleue et développer la « nature en ville ». Préserver et valoriser le réseau hydrographique.
- Articuler la préservation de la trame verte et bleue avec une valorisation touristique et récréative des espaces.
- Préserver la ressource en eau.
- Economiser l'énergie et développer le mix énergétique.

La trame verte et bleue : les espaces naturels majeurs et leurs abords

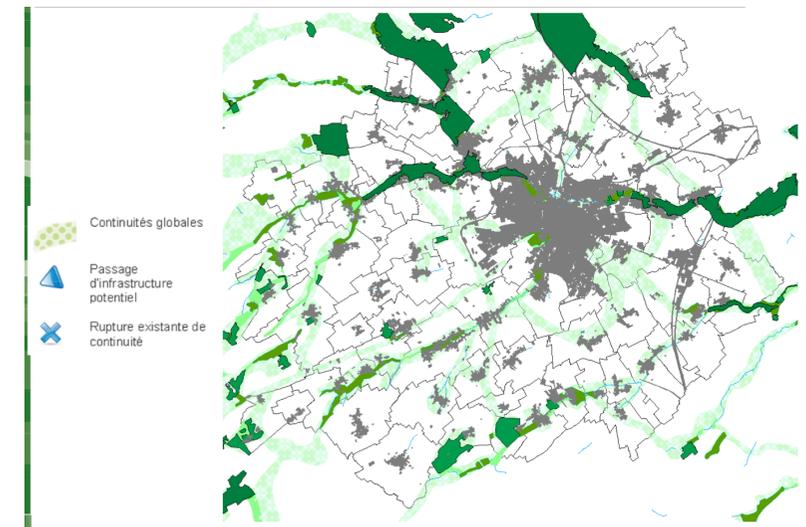


Note :
Les inventaires et zonages environnementaux servant de base à la définition des espaces naturels majeurs du SCoT peuvent être amenés à évoluer. Dans ce cas, les espaces naturels majeurs du SCoT évolueront de la même façon et les orientations définies dans le SCoT leur seront applicables.

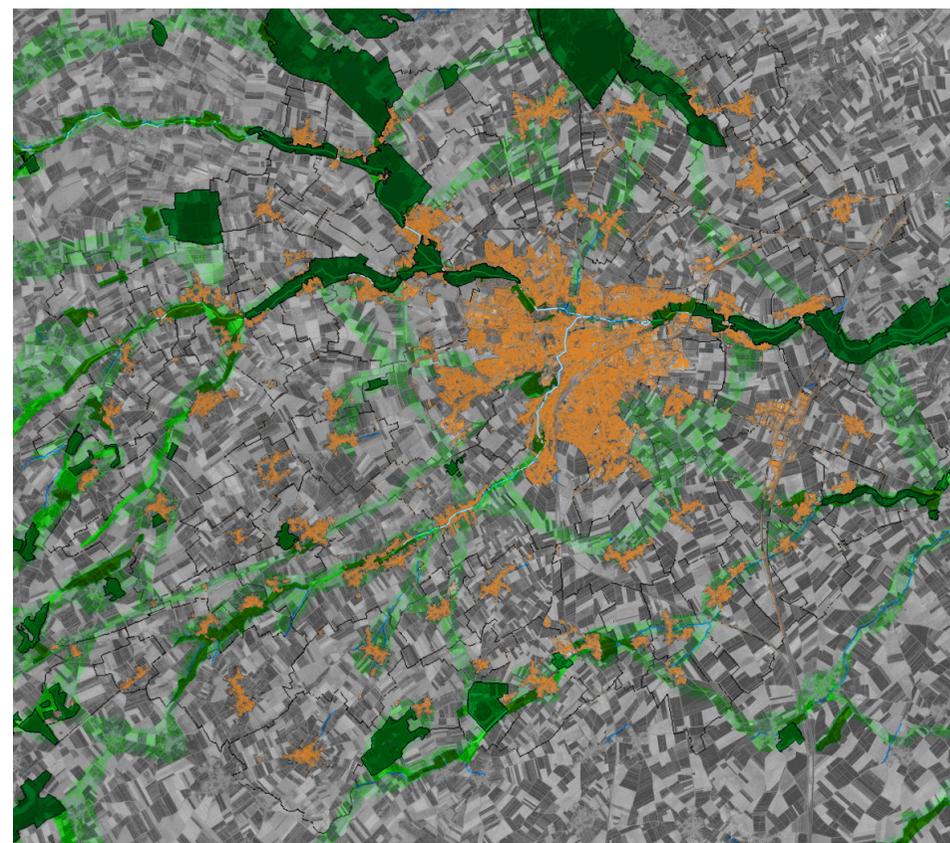
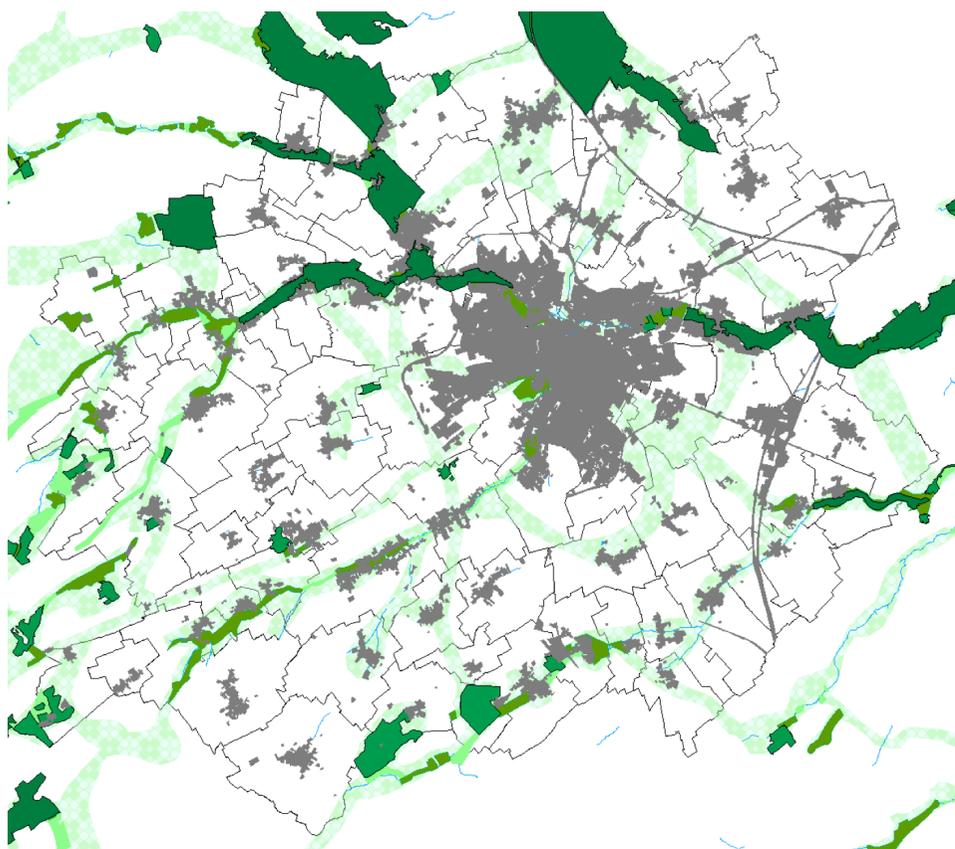
La trame verte et bleue : les continuités de proximité, à renaturer et préserver



La trame verte et bleue : les continuités écologiques globales



Stratégie & programmation SCoT Sesdra	Bilan du SCoT du Sesdra	Enjeux d'adaptation de la stratégie du SCoT 1 pour la présente révision
<p><i>Mettre en œuvre la trame verte et bleue et développer la « nature en ville ». Préserver et valoriser le réseau hydrographique.</i></p>	<p><u>Bilan</u> : La comparaison entre la TVB du SCoT (illustration de gauche) et la trame bâtie ainsi que la photo satellitaire de 2017 (illustration de droite), montre au global que la mise en œuvre du développement s'inscrit dans les objectifs du SCoT. A ce stade les continuités écologiques globales sont préservées et les espaces naturels remarquables également.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un enjeu renouvelé de préservation d'espaces agricoles et naturels constituant des respirations entre les milieux urbains et favorisant la connectivité écologique « forêt / matrice agricole / fond de vallée - cours d'eau / intervallées ».



Stratégie & programmation SCoT Sesdra	Bilan du SCoT du Sesdra	Enjeux d'adaptation de la stratégie du SCoT 1 pour la présente révision
<p><i>Mettre en œuvre la trame verte et bleue et développer la « nature en ville ». Préserver et valoriser le réseau hydrographique.</i></p> <p><i>Articuler la préservation de la trame verte et bleue avec une valorisation touristique et récréative des espaces.</i></p> <p><i>Préserver la ressource en eau.</i></p> <p><i>Economiser l'énergie et développer le mix énergétique.</i></p>	<p><u>Bilan</u> : Les collectivités ont mis en œuvre et poursuivent toujours de multiples actions dans le sens des objectifs du SCoT, qui sont à souligner, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La DIG du Crinchon a été achevée. • Une DIG est en cours sur le Gy. • Le projet de valorisation de la Scarpe dans le cadre du projet Val de Scarpe poursuit sa mise en œuvre, notamment par des objectifs de création de parcs paysagers et activités récréatives s'articulant avec une politique de renaturation de milieux humides dégradés / pollués et de friches urbaines. • Une grande partie des 45 km de haies à replanter est programmée. • La ville d'Arras a élaborer un plan guide soutenant la mise en valeur d'une trame verte et bleue urbaine ; • Des projets de renaturation ont été réalisés et d'autres sont en cours (ex : projet innovant de renaturation de la friche Meryl Fiber à St-Laurent-Blangy); • Les politiques de replantation et d'aménagements des espaces de fonctionnement des parcs d'activités font l'objet d'une approche toujours plus attentive en matières de consommation économe et de praticité de l'espace agricole. <p><u>Bilan</u> : une politique de l'eau toujours plus mature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le SAGE de la Scarpe amont est en cours d'élaboration ; • Une réflexion est menée sur les enjeux de sédimentation chronique de la Scarpe urbaine ; • Les mesures exemplaires qui ont été prises pour sécuriser le captage de Méaulens donnent des résultats : la qualité de l'eau tend à s'améliorer et il n'est plus envisagé de supprimer ce captage, mais plutôt d'aboutir complètement le programme de sécurisation et de mettre en œuvre un programme Orque sur son bassin d'alimentation. • Le bilan Besoins / Ressource en eau potable est positif : le territoire est en mesure de satisfaire aux besoins et ses capacités de production lui donne de la marge pour l'accueil de nouveaux habitants et entreprises (cf. EIE). <p><u>Bilan</u> : une amélioration de la connaissance des risques : une étude a été réalisée (CUA) avec la DDTM sur l'identification de cavité souterraines. Un nouveau PPRT « Primagaz » a été adopté en 2017.</p> <p><u>Bilan</u> : une volonté et des actions pour la transition énergétique et écologique du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La CUA est le premier signataire d'un contrat de transitions écologique ; • Le SMAV performe toujours plus dans la gestion des déchets et leur valorisation ; • Le territoire va accueillir le Technocentre Régional pour la Méthanisation ; • Cf. aussi l'EIE du présent SCoT. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un enjeu renouvelé de préservation des ressources et d'un cadre de vie sain et sûr qui promeut aussi l'accès à la culture, les activités récréatives... • La stratégie du SCoT 1 fait du « tourisme-culture » un levier important pour à la fois élever le niveau de services aux habitants et déployer le rayonnement culturel et patrimonial du territoire. Il en fait aussi une composante du moteur économique. Cette stratégie fait rejoint les enseignements du diagnostic sur les facteurs qualité du territoire comme levier d'une identité arrageoise spécifique, qui se démarque et qui peut faire valoir sa place grâce aussi à une localisation stratégique à proximité de grands bassins de populations (Ile de France, Nord de la Région/Belgique Europe du Nord).

Conclusion

Le bilan de la mise en œuvre du SCoT de 2012 montre que la trajectoire du territoire, à ce stade (c'est à dire 6 ans après l'adoption du SCoT), s'inscrit bien dans la stratégie qu'il avait retenu.

Il montre aussi que cette stratégie bien que devant être remise en débat et en perspective au prisme du nouveau périmètre de SCoT, des projets de tous les territoires de l'Arrageois, mais aussi des nouveaux faits et grandes tendances à l'oeuvre (création de la nouvelle Grande Région, révolution numérique et robotique, changement climatique, modification des échanges économiques internationaux...), comporte des éléments de fond qui ne sont pas en décalage avec les bases de réflexion que propose le diagnostic du nouveau SCoT.

Au contraire, ils en illustrent souvent des aspects et sont ainsi fort d'enseignements pour la révision du nouveau SCoT.



Annexe

L'actualisation des principales données du diagnostic au regard des dernières statistiques INSEE disponibles

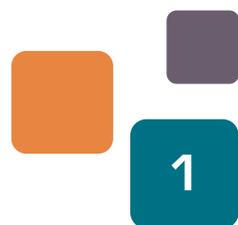
Préambule

Le présent document actualise les données principales concernant la démographie, l'habitat et l'économie.

Pour rappel, la période d'analyse initiale porte à la fois sur une période longue, 1999-2012, et courte, 2007-2012. L'actualisation proposée s'inscrit dans l'horizon temporel de 2010-2015, dernière période de recensement mise à jour par l'INSEE.

Ajoutons que même si la comparaison entre les différentes périodes d'observation est tentante, il convient d'en mesurer la portée. Pour cause, outre les changements dans les méthodes de recensement, les effets conjoncturels amènent un fort biais en fonction des données intercensitaires mobilisées par l'INSEE. A titre d'exemple, la crise de 2008 et ses conséquences sont lissées au fur et à mesure du temps écoulé.

En tenant compte de ces précautions, il est possible d'affirmer que l'actualisation ne vient aucunement mettre à mal la stratégie choisie par les élus du Scota. Bien au contraire, elle conforte le projet politique, qui au travers du SCoT, cherche dans le futur les éléments de robustesse pour répondre à des enjeux évidents de mutation socio-économiques à l'œuvre, mais également pour affermir l'expression d'une solidarité collective nécessaire pour s'adapter aux forces du changement.



La démographie

Population

La population poursuit sa hausse entre 2010 et 2015 à l'échelle du Scota, pour ressortir à + 2 043 habitants supplémentaires (+ 0,24 %/an).

Rappelons que le diagnostic initial enregistré une croissance de 0,32 %/an.

Toute chose égale par ailleurs, le ralentissement du rythme de croissance s'explique pour partie par un net freinage de l'évolution démographique au niveau des deux

Communautés de communes des Campagnes de l'Artois et du Sud Artois, qui n'est pas compensée par celle de la CU d'Arras bien qu'elle affiche une meilleure performance que sur le recensement initial de 2007-2012.

Variation absolue et évolution en moyenne annuelle de la population entre 1999, 2007 et 2012 (diagnostic initial)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.

Territoires	Population 1999	Population 2007	Population 2012	Variation 1999-2012	Variation 1999-2007	Variation 2007-2012	Évol. moyenne annuelle 1999-2012	Évol. moyenne annuelle 1999-2007	Évol. moyenne annuelle 2007-2012
SCOTA 2017	160 079	165 071	167 700	7 621	4 992	2 629	0,36%	0,38%	0,32%
CU d'Arras (2017)	103 002	105 964	107 034	4 032	2 962	1 070	0,30%	0,36%	0,20%
CU d'Arras (2016)	98 677	101 726	102 775	4 098	3 049	1 049	0,31%	0,38%	0,21%
Roeux	1 458	1 387	1 427	-31	-71	40	-0,17%	-0,62%	0,57%
Partie 1 - CC La Porte des Vallées (2016)	2 867	2 851	2 832	-35	-16	-19	-0,09%	-0,07%	-0,13%
CC Campagnes de l'Artois	31 120	32 477	33 209	2 089	1 357	732	0,50%	0,53%	0,45%
CC de l'Atrébatie (2016)	11 755	12 430	12 608	853	675	178	0,54%	0,70%	0,28%
Partie 1 - CC des 2 Sources (2016)	10 328	10 703	11 085	757	375	382	0,55%	0,45%	0,70%
Partie 2 - CC La Porte des Vallées (2016)	9 037	9 344	9 516	479	307	172	0,40%	0,42%	0,37%
CC du Sud Artois	25 957	26 630	27 457	1 500	673	827	0,43%	0,32%	0,61%
CC du Sud-Artois (2016)	23 702	24 268	25 012	1 310	566	744	0,41%	0,30%	0,61%
Partie 2 - CC des 2 Sources (2016)	2 255	2 362	2 445	190	107	83	0,62%	0,58%	0,69%

Variation absolue et évolution en moyenne annuelle de la population entre 2010 et 2015 (actualisation)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU.

Territoires	Population 1999	Population 2010	Population 2015	Variation 1999-2015	Variation 2010-2015	Evol. moyenne annuelle 1999-2015	Evol. moyenne annuelle 2010-2015
SCOTA	160 079	166 494	168 537	8 458	2 043	0,32%	0,24%
CU d'Arras	103 002	106 067	107 345	4 343	1 278	0,26%	0,24%
CC Campagnes de l'Artois	31 120	33 133	33 631	2 511	498	0,49%	0,30%
CC du Sud Artois	25 957	27 294	27 561	1 604	267	0,38%	0,19%

Variation et évolution moyenne annuelle de la population entre 2007-2012 (diagnostic initial)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU

Territoires	Evolution de la population		Solde naturel		Solde migratoire	
	Nombre	%/an	Nombre	%/an	Nombre	%/an
CC des Deux Sources	465	0,70%	223	0,34%	242	0,37%
CC de La Porte des Vallées	153	0,25%	160	0,26%	-7	-0,01%
CC du Sud-Artois	744	0,61%	256	0,21%	488	0,40%
CC de l'Atrébatie	178	0,28%	316	0,51%	-138	-0,22%
CU d'Arras	1 049	0,21%	2 259	0,44%	-1 210	-0,24%
SCOTA	2 589	0,31%	3 214	0,39%	-625	-0,08%
NPDC	58 160	0,14%	204 744	0,51%	-146 584	-0,36%
NPDC et Picardie	102 136	0,17%	285 508	0,48%	-183 372	-0,31%

Solde naturel et migratoire

Le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) porte la croissance démographique. Il s'établit à 2 876 personnes supplémentaires entre 2010 et 2015.

A l'inverse, le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties d'individus) pèse négativement sur l'évolution démographique. Entre 2010 et 2015, il affiche - 833 personnes.

L'aspect statistique montre des ordres de grandeur plutôt similaires entre les deux périodes de comparaison. Néanmoins, le solde naturel tend à s'éroder du fait à la fois d'un vieillissement de la population et d'un repli d'une classe d'âge parmi les plus fécondes (30-44 ans).

Variation et évolution moyenne annuelle de la population entre 2010-2015 (actualisation)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU

Territoires	Evolution de la population		Solde naturel		Solde migratoire	
	Nombre	%/an	Nombre	%/an	Nombre	%/an
CU d'Arras	1 278	0,24%	2 123	0,40%	-845	-0,16%
CC Campagnes de l'Artois	498	0,30%	526	0,32%	-28	-0,02%
CC du Sud Artois	267	0,19%	227	0,17%	40	0,03%
SCOTA 2017	2 043	0,24%	2 876	0,34%	-833	-0,10%

Le nombre de logements a cru de 3 944 unités sur la période 2010-2015, soit une croissance d'un peu plus de 1 %/an en moyenne.

Les résidences principales ont évolué à un rythme de +0,7%/an en moyenne sur le même intervalle de temps. Une particularité, les évolutions sont assez proches d'un EPCI à l'autre. Au demeurant, cette hausse représente près de 492 nouvelles résidences principales en moyenne par an sur ladite période. Entre 1999-2010, période la plus faste en terme de progression, les résidences principales progressaient de 788 unités en moyenne annuelle.

Les logements vacants, quant à eux, croissent en moyenne de 5,4 %/an, avec là aussi avec des écarts proches entre les trois intercommunalités. Les données révèlent une différence maximale d'un point environ entre l'évolution la plus élevée (CC des Campagnes de l'Artois) et la moins élevée (CC du Sud Artois).

Logements et typologies

Logements du SCoT de l'Arrageois en 1999, 2007 et 2012 et évolutions (diagnostic initial)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU

Territoires	Logements en 1999	Logements en 2007	Logements en 2012	Logements		Logements vacants		Rés secondaires et logts occasionnels		Résidences principales	
				Variation 2007-2012	Évol. moyenne annuelle 2007-2012	Variation 2007-2012	Évol. moyenne annuelle 2007-2012	Variation 2007-2012	Évol. moyenne annuelle 2007-2012	Variation 2007-2012	Évol. moyenne annuelle 2007-2012
SCOTA	65 275	72 023	76 639	4 616	1,25%	1 399	6,46%	-101	-2,19%	3 318	0,97%
CU d'Arras (2017)	42 969	47 689	50 940	3 251	1,33%	1 088	7,81%	83	6,04%	2 079	0,91%
CU d'Arras (2016)	41 890	46 499	49 703	3 205	1,34%	1 078	7,93%	83	6,33%	2 043	0,91%
Roeux	499	536	570	34	1,25%	-2	-2,01%	-1	-7,24%	37	1,43%
Partie 1 - CC La Porte des Vallées (2016)	1 079	1 191	1 237	46	0,76%	10	3,03%	0	0,22%	36	0,63%
CC Campagnes de l'Artois	12 150	13 438	14 174	736	1,07%	184	4,70%	-121	-5,62%	673	1,08%
CC de l'Atrébatie (2016)	4 402	4 906	5 225	319	1,27%	83	6,26%	7	1,73%	229	0,98%
Partie 1 - CC des 2 Sources (2016)	4 358	4 727	4 908	181	0,75%	44	2,82%	-138	-8,87%	275	1,32%
Partie 2 - CC La Porte des Vallées (2016)	3 390	3 805	4 040	236	1,21%	56	5,54%	10	4,73%	170	0,93%
CC du Sud Artois	10 156	10 896	11 526	630	1,13%	128	3,34%	-64	-5,98%	566	1,11%
CC du Sud-Artois (2016)	9 265	9 937	10 491	553	1,09%	117	3,35%	-62	-6,66%	499	1,08%
Partie 2 - CC des 2 Sources (2016)	891	959	1 035	76	1,54%	11	3,20%	-1	-1,08%	67	1,50%

Logements du SCoT de l'Arrageois en 1999, 2010 et 2015 et évolutions (actualisation)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU

Territoires	Logements en 1999	Logements en 2010	Logements en 2015	Logements		Logements vacants		Rés secondaires et logts occasionnels		Résidences principales	
				Variation 2010-2015	Évol. moyenne annuelle 2010-2015	Variation 2010-2015	Évol. moyenne annuelle 2010-2015	Variation 2010-2015	Évol. moyenne annuelle 2010-2015	Variation 2010-2015	Évol. moyenne annuelle 2010-2015
SCOTA	65 275	74 992	78 936	3 944	1,03%	1 387	5,4 %	97	2,11 %	2 460	0,70 %
CU d'Arras (2017)	42 969	49 738	52 449	2 711	1,07%	928	5,5 %	170	9,36 %	1 614	0,69 %
CC Campagnes de l'Artois	12 150	13 929	14 623	694	0,98%	259	5,8 %	-45	-2,47 %	479	0,74 %
CC du Sud Artois	10 156	11 325	11 864	539	0,93%	200	4,7 %	-28	-2,86 %	366	0,70 %



L'économie

3

Entre 2010 et 2015, l'emploi a diminué de 1 776 unités. La sphère productive a d'ailleurs mieux résisté que la sphère présentielle, mais toutes deux affichent des destructions nettes, respectivement de 648 et 1 128 emplois.

Ces données tendent à prouver que les mouvements conjoncturels impactent les deux sphères, qui font preuve sur cette période d'une relative interdépendance. Besoin en est, comme l'a montré le diagnostic initial de permettre le déploiement simultané des filières de pointe productives (agroalimentaire, industries électriques et électroniques, logistique, NTIC...) et présentielles (tourisme, NTIC, bâtiment intelligent...).

A la vue de ces chiffres, les répercussions des crises de 2008 et 2011 ne se sont pas estompées. Dans le même temps, les mutations économiques à l'œuvre s'accroissent et leurs résultats, éventuellement positifs notamment sous les effets des orientations stratégiques du SCoT, seront palpables qu'à long terme.

Emploi

Nombre d'emplois dans le SCoT de l'Arrageois en 1999, 2007, 2012 et évolutions (diagnostic initial)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU

Territoires	Emplois 1999	Emplois 2007	Emplois 2012	Variation 1999-2012	Variation 1999-2007	Variation 2007-2012	Évol. moyenne annuelle 1999-2012	Évol. moyenne annuelle 1999-2007	Évol. moyenne annuelle 2007-2012
SCOTA	65 823	72 198	71 885	6 062	6 375	-313	0,68%	1,16%	-0,09%
CU d'Arras (2017)	51 618	57 059	56 539	4 921	5 441	-519	0,70%	1,26%	-0,18%
CU d'Arras (2016)	50 977	56 549	56 027	5 050	5 572	-521	0,73%	1,31%	-0,19%
Roeux	191	273	287	96	82	14	3,18%	4,56%	1,00%
Partie 1 - CC La Porte des Vallées (2016)	641	510	512	-129	-131	2	-1,71%	-2,82%	0,08%
CC Campagnes de l'Artois	6 744	7 321	7 551	807	577	230	0,87%	1,03%	0,62%
CC de l'Atrébatie (2016)	2 974	3 564	3 860	886	590	296	2,03%	2,29%	1,61%
Partie 1 - CC des 2 Sources (2016)	2 002	1 984	2 061	59	-18	77	0,22%	-0,11%	0,77%
Partie 2 - CC La Porte des Vallées (2016)	1 768	1 774	1 630	-138	6	-143	-0,62%	0,04%	-1,67%
CC du Sud Artois	7 461	7 818	7 795	334	357	-23	0,34%	0,59%	-0,06%
CC du Sud-Artois (2016)	7 010	7 500	7 525	515	490	25	0,55%	0,85%	0,07%
Partie 2 - CC des 2 Sources (2016)	451	318	270	-181	-133	-48	-3,88%	-4,28%	-3,22%

Nombre d'emplois dans le SCoT de l'Arrageois en 1999, 2010, 2015 et évolutions (actualisation)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU

Territoires	Emplois 1999	Emplois 2010	Emplois 2015	Variation 1999-2015	Variation 1999-2010	Variation 2010-2015	Évol. moyenne annuelle 1999-2015	Évol. moyenne annuelle 1999-2010	Évol. moyenne annuelle 2010-2015
SCOTA	65 823	72 468	70 692	4 869	6 645	-1 776	0,45%	0,88%	-0,50%
CU d'Arras (2017)	51 618	56 768	55 795	4 177	5 150	-973	0,49%	0,87%	-0,35%
CC Campagnes de l'Artois	6 744	7 673	7 032	288	929	-642	0,26%	1,18%	-1,73%
CC du Sud Artois	7 461	8 027	7 865	404	566	-162	0,33%	0,67%	-0,41%

Taux de concentration de l'emploi

Le taux de concentration de l'emploi (rapport entre le nombre d'emplois présents sur le territoire et le nombre d'actifs occupés y habitant) se stabilise entre 2010 et 2015.

La CU d'Arras voit son taux se renforcer (+1,4 point) quand les deux Communautés de communes membres du Syndicat mixte du Scota constatent des baisses, parfois franche comme sur la CC du Sud Artois (-3,6 points).

Toujours est-il que les effets de la crise demeurent et que le positionnement géographique du territoire le met en concurrence directe avec la Métropole Européenne lilloise et la Ville Monde parisienne. Ainsi, des effets d'évasion de main d'œuvre surviennent notamment dans un bassin économique en mutation comme peut l'être celui d'Arras.

Taux de concentration de l'emploi en 2007 et 2012 et évolution (diagnostic initial)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU

Territoires	2007	2012	Variation 2007-2012
SCOTA	104,5	105,6	1,1
CU d'Arras	128,6	131,5	2,9
CC Campagnes de l'Artois	51,7	50,9	-0,8
CC du Sud Artois	74,5	74,2	-0,3

Taux de concentration de l'emploi en 2010 et 2015 et évolution (actualisation)

Source : INSEE, RP ; traitement EAU

Territoires	2010	2015	Variation 2007-2012
SCOTA	105,7	105,8	0,1
CU d'Arras	131,8	133,2	1,4
CC Campagnes de l'Artois	51,7	50,3	-1,4
CC du Sud Artois	75,5	71,9	-3,6